J.A. 1700 Fribourg 1 — No 281 — 107e année — 70 ct.

Mardi 5 septembre 1978

LA LIBERTÉ

Rédaction :
Ø 037-22 26 22
Telex 36 176
Administration :
Ø 037-81 11 21
Annonces :
Publicitas SA
1700 Fribourg 1
Ø 037-22 14 22

Morat - Fribourg
DES ETRANGERS DE VALEUR
PAGE 13

GARE
AVENUE DE LA GARE 7
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
C. GRAUWILLER
AVENUE DE LA GARE 7
1700 FRIBOURG

L'EGYPTE ET LE SOMMET DE CAMP DAVID
MAIS QUI A PEUR D'UNE PAIX SEPAREE ?

Le président Anouar el Sadate est arrivé hier après midi pour une escale d'une vingtaine d'heures à Paris où il aura, juste avant de participer au sommet tripartite de Camp David, un entretien suivi d'un dîner en tête-à-tête avec le président Valéry Giscard d'Estaing.

Le président égyptien a déclaré avant son départ qu'un échec de ce sommet américano-égypto-israélien auquel il attribue une importance aussi grande qu'à son voyage spectaculaire à Jérusalem en novembre dernier, marquerait « un retournement complet dans l'histoire » du Proche-Orient.

Le No 1 égyptien, qui a été accueilli à sa descente d'avion par M. Yvon Bourges, ministre français de la défense et par M. Jean-François Poncet, secrétaire général de l'Elysée, ainsi que par M. Ismail Hafez, ambassadeur d'Egypte à Paris, souhaite certainement avoir le soutien de la France et avec elle de l'Europe dans ses efforts actuels en faveur de la paix. (AFP)

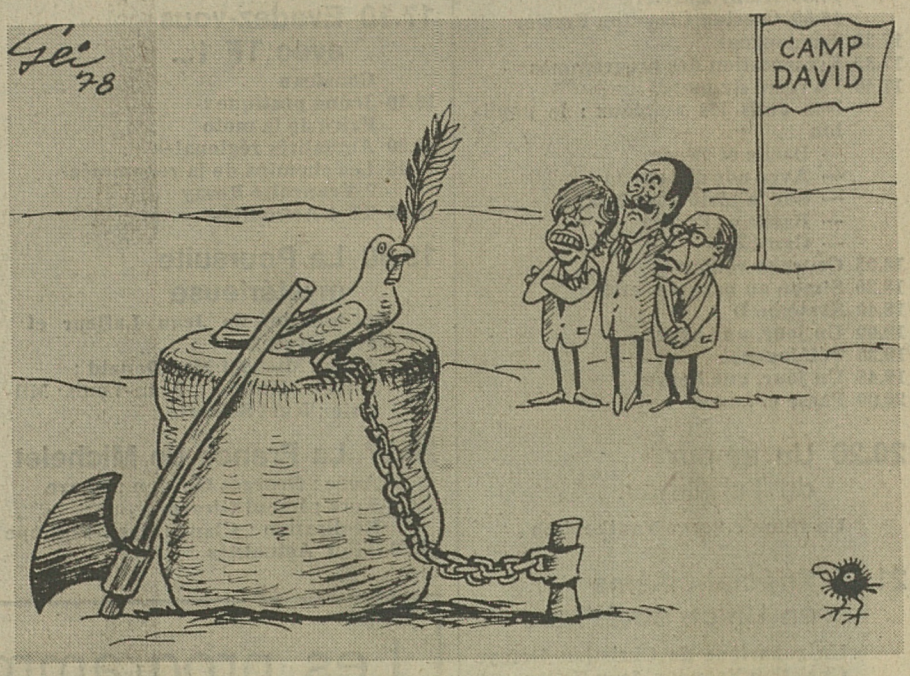

Deux possibilités pour l'utilisation de la hache...

Que se passera-t-il à Camp David ? Voilà la question que se pose le monde entier et qui tourmente bien entendu, par tout ce qu'elle sous-entend, les Egyptiens en particulier.

Par Laurence DEONNA

Quiconque s'est rendu récemment au Caire, a pu se rendre compte que l'Egypte désire vraiment la paix. Après trente ans de guerres, larvées ou éclatées, qui lui ont coûté 70 % de son budget national. Après tant d'années où le quotidien a été négligé au profit des armes et des grandes utopies, au point qu'en Egypte aujourd'hui on survit davantage qu'on ne vit. Après tant de patience et tant de sacrifices, quel est le peuple qui n'aspirerait pas à la paix et à la sécurité ? Une sécurité tant intérieure qu'extérieure d'ailleurs, car si Sadate a su provoquer l'admiration du monde par l'audace de sa politique étrangère, il doit peut-être faire encore appel davantage à ses talents de funambule dans sa politique intérieure... Une signature de paix avec Israël viendrait donc fort à propos pour consolider sa position et redorer son image de prophète qui ternit à mesure que le rêve de Jérusalem s'estompe.

En attendant, le président ne fait que colmater ici et là l'édifice, sans pouvoir s'attaquer aux véritables sources du mal. Après sa campagne de retour à l'islam, après les purges effectuées dans les médias et l'administration contre ceux qui critiquaient sa politique, Sadate a décidé il y a six semaines — par réaction sans doute à la vue du succès remporté par l'ancien Parti nationaliste et bourgeois, le Wafd (dissous de lui-même au mois de mai...) — de créer son propre parti, dirigé par lui-même : le Parti national-démocrate. On y retrouve en fait les mêmes visages, les mêmes noms que dans l'ex-Parti Misr que créa et présida pendant ces deux dernières années le premier ministre Mamduh Salem. Le Parti national-démocrate « sadatien », décidé dans la meilleure tradition du « on change de nom et on reprend les mêmes », inspire donc pour l'instant surtout les humoristes (l'humour est un sport national égyptien) et très peu tous ceux qui désirent un véritable changement.

Accueillie avec joie dans le pays même, imaginons quelles pourraient être les réactions du monde arabe — si versatiles d'ailleurs... — à l'annonce d'une paix séparée entre Le Caire et Jérusalem. Les Egyptiens en sont conscients aujourd'hui : seul le mythe longtemps entretenu de l'unité arabe, cheval de bataille de la politique nassérienne, masquait encore un peu à leurs yeux, jusqu'à la visite de leur président à Jérusalem, des divisions que le geste de Sadate n'a fait que leur révéler encore davantage. L'attitude outrée et outrageante envers l'Egypte des pays durs du « Front du refus », le simulacre de procès intenté par eux à Sadate à Tripoli, puis prolongé à Bagdad où il est aujourd'hui en suspens, ont bien démontré aux Egyptiens qu'au cas où un accord de paix séparée serait passé entre leur pays et Israël un tollé général les attendrait en Libye, en Algérie, en Irak, en Syrie et au Yémen du Sud. Un tollé certes, mais au-delà des discours enflammés, quoi encore ? La perte de l'image d'une Egypte leader du monde arabe ? Un nouveau boycottage ? Celui décidé fin 1977 par le « Front du refus » a été à peine ressenti par l'Egypte ! Elle a en effet toujours exporté vers les pays arabes bien davantage qu'elle n'importait de chez eux, qu'il s'agisse de professeurs, de médecins, d'ouvriers qualifiés, ou tout simplement de boîtes de conserve ! En fait, on peut penser que seule la Libye,

L. D.

(Suite en dernière page)

Le tournant du 24 septembre

Encore vingt jours et le canton du Jura devrait, si le peuple et les cantons suisses suivent leur meilleure pente, être reconnu comme un canton à l'égal des autres membres de la Confédération. D'ici là, il y a moyen de faire un nouveau bout de chemin avec les Jurassiens. Notre dossier voudrait y contribuer.

Lire en page 3

LIGNE DU SIMPLON

Sombre bilan

Réunie en assemblée générale hier à Vevey, sous la présidence de M. Jean-Pascal Delamuraz, la commission romande de la ligne du Simplon a pris connaissance du bilan de l'année 1977. Celui-ci indique que, par rapport à 1976, le volume total des transports s'est accru, mais que, malgré la reprise du trafic, les recettes ont diminué de 6,2 %.

Lire en page 5

ECOLE DE MUSIQUE DE LA GRUYERE

On a opté pour la sécurité

Par une loi adoptée en automne 1977, le Grand Conseil fribourgeois a enfin doté le Conservatoire d'un statut. L'Ecole de musique de la Gruyère fait partie du Conservatoire en devenant une sorte de Conservatoire décentralisé pour le sud du canton. En renonçant à une autonomie certaine, les Gruyériens ont opté pour une plus grande sécurité financière.

Lire en page 21

Jean Paul Ier reçoit dix chefs d'Etat

P. AUBERT RENCONTRE LE GENERAL J. VIDELA

Quelques heures seulement après l'attentat perpétré contre le vicariat de Rome, le pape Jean Paul 1er a adjuré hier les Gouvernements de respecter la liberté de culte.

« Nous espérons que les communautés chrétiennes de vos pays sont en mesure de jouir du respect et de la liberté auxquels toute conscience religieuse a droit », a déclaré sans autre précision le Souverain Pontife en recevant en audience les délégations officielles des 131 pays représentés la veille à la cérémonie d'intronisation de la place Saint-Pierre.

Le successeur de Paul VI s'est aussi engagé à faire tout son possible pour la paix et une meilleure compréhension entre les hommes. Il a toutefois ajouté : « Nous ne disposons certainement pas de solutions miracles pour ces grands problèmes mondiaux ».

DIX CHEFS D'ETAT REÇUS EN AUDIENCE

Dix chefs d'Etat, venus pour l'intronisation de Jean Paul 1er, ont été reçus hier matin par le Pape, dans sa bibliothèque privée, annonce-t-on au Vatican.

Il s'agit du roi Baudouin et de la reine Fabiola, du roi Juan Carlos et de la reine Sophie, du grand-duc Jean de Luxembourg et de la grande duchesse, du prince François-Joseph du Liechtenstein et de la princesse, du prince Rainier et de la princesse Grâce de Monaco, du général argentin Rafael Videla et de son épouse, du président autrichien Rudolf Kirschlaeger, des présidents irlandais, libanais et panaméen, MM. Patrick Hillery, Elias Sarkis et Demetrio Lakas.

RENCONTRE AUBERT — VIDELA

Le général Jorge Videla a rencontré hier M. Pierre Aubert, chef du Département politique et de la mission spéciale suisse pour l'intronisation de Jean Paul 1er.

Le général Videla, ajoute-t-on de source officielle suisse, avait demandé cet entretien. Celui-ci a porté sur « la situation à la lumière des développements récents de la politique argentine, sur le rôle de la colonie suisse et les milieux d'affaires suisses et argentins ». M. Aubert en a profité pour effectuer une démarche à caractère humanitaire dans l'affaire Jaccard. Alexis Jaccard avait disparu mystérieusement le 16 mai 1977 à Buenos Aires. Etudiant à Genève, âgé aujourd'hui de 26 ans, Alexis Jaccard se trouvait, au moment de sa disparition en escale dans la capitale argentine avant de gagner le Chili pour y voir son père. L'étudiant suisse possède en effet la double nationalité suisse et chilienne.

Le comité genevois qui s'est constitué au mois de juin 1977 pour retrouver sa trace rappelait au début de cette année que les nombreuses démarches entreprises pour retrouver la trace de l'étudiant étaient toujours demeurées vaines. Le Conseil fédéral rappelait au début de cette année également que les missions diplomatiques suisses poursuivaient leurs recherches. (AFP-Reuter)

Le Pape souriant, écoute le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, pendant que le cardinal Villot (à droite), fait un geste d'introduction.
(Keystone)

LE SEISME EN RFA: 21 MILLIONS DE MARKS DE DEGATS
Les géologues prévoient la naissance d'un nouvel océan

Un mur de maison lézardé après le tremblement de terre dans la ville d'Albstadt. (Keystone)

Le séisme survenu dimanche dans le sud-ouest de l'Allemagne a fait pour 21 millions de marks de dégâts, a déclaré hier le Gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg. 35 personnes ont été blessées, une centaine sont restées sans abri. Une soixantaine des mille maisons endommagées à Albstadt, à l'épicentre du tremblement de terre, devront probablement être démolies.

Ordre a été donné aux avions militaires de ne pas voler à moins de 1600 mètres de la région éprouvée, afin d'éviter des dégâts plus graves aux maisons endommagées par le séisme.

LES TRAVAUX DE DEBLAIEMENT SE POURSUIVENT

Les travaux de déblaiement des dégâts causés par le séisme qui s'est produit dimanche matin au Bade-Wurtemberg, se poursuivaient hier dans de nombreuses communes au sud de Stuttgart et à l'est de Strasbourg.

Le tremblement de terre a atteint à son épicentre, à Albstadt, près de Hechingen, une magnitude de six à sept sur l'échelle de Richter. Vingt-cinq personnes ont été blessées au cours de ce séisme, le plus violent des 35 dernières années dans le sud de l'Allemagne. Le choc principal, précise-t-on de source compétente, a été suivi de 120 secousses plus légères.

Ce tremblement de terre, qui s'est produit dans la « Schwaebische Alb », à proximité de la zone géologique troublée constituée par la fosse rhénane, fait partie, selon les géologues, des « douleurs de l'enfantement » d'un nouvel océan qui naîtra dans cette région dans quelques millions d'années. Une fissure est en formation qui, dans un avenir éloigné, séparera l'Europe occidentale du Plateau euro-asiatique.

Les spécialistes pensaient jusqu'à présent qu'il n'y aurait pas de fortes secousses dans la fosse rhénane et son voisinage. Ils recommandaient toutefois la prudence dans cette région géologiquement menacée du sud-ouest du pays, notamment en ce qui concerne la construction.

Plus de 2000 tremblements de terre ont été enregistrés dans le sud-ouest de l'Allemagne au cours des cinquante dernières années. Ils ont atteint en 1911, 1943, 1969 et 1970 une magnitude de 7 à 8 sur l'échelle de Richter. (AFP)

LA LIBERTÉ

9 Football. En 2e ligue, Estavayer battu, Guin prend la tête
11 Athlétisme européen. RDA et URSS consolident leur emprise
Tennis. Open des USA : vent de catastrophe pour Borg
13 Morat-Fribourg : étrangers de valeur inscrits
Trophée des Paccots : Berset précède un trio renommé
15 Un automobiliste se jette contre un arbre. Il est tué sur le coup
17 Un 100e anniversaire à Vuisternens-devant-Romont

Notre Sélection TV

DOSSIERS DE L'ECRAN

» SPECIALE PREMIERE »

Le journalisme en question

Réalisation : Billy Wilder

Juin 1929 : dans une salle de presse installée à la hâte à la prison de Chicago, les journalistes attendent la pendaison d'un soi-disant « agitateur rouge, accusé du meurtre d'un policier — bien à tort car il ne ferait pas de mal à une mouche ».

Le directeur du journal « Chicago Examiner », Walter Burns a une idée de génie pour faire un scoop (reportage exclusif). Il fait appel à son meilleur reporter, Hildy Johnson, qui, écœuré par son métier, a décidé de convoler en noces ce jour-là. Walter le supplie en vain de s'occuper de cet ultime reportage. Sa décision est prise. Il a même apporté le whisky afin de célébrer en compagnie de ses confrères son prochain mariage et surtout sa future profession d'homme d'affaires rangé et tranquille. Mais lorsqu'on entend trois coups de feu et qu'on apprend

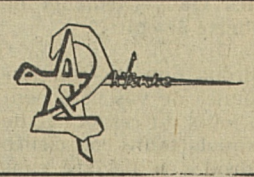

19 h 30

Walter Matthau dans « Spécial Première » (Photo A 2)

que le prisonnier s'est évadé, l'émoi dans la salle de presse en est à son comble. Hildy Johnson en oublie sa future épouse, son nouveau métier et reprend l'habit de reporter...

COMEDIE CRITIQUE

L'humour noir, le cynisme, l'extravagance font partie intégrante de cette comédie qui se veut, violente critique d'une presse prête à tout pour obtenir un reportage exclusif.

Dans un décor parfaitement reconstitué le journalisme et l'anticommunisme, qui faisait rage dans l'Amérique de la fin des années vingt, sont les deux pôles d'attaque du metteur en scène de « La vie privée de Sherlock Holmes », « Kiss me stupid », « Certains l'aiment chaud ».

LE THEME DU DEBAT : « FAITS DIVERS ET CHIENS ECRASES »

Invités : M. Roger Colombani : « Le Matin de Paris », M. Jean Laborde : « L'Akrore », M. Marcel Montarron : a fondé « détective », M. Pierre Merindol : « Le Progrès de « Le Point », M. Jean d'Ormesson: «Le Figaro », de l'Académie française, M. Robert Soule : « France-Soir ».

Les ambitions d'Auguste!

La traditionnelle « opération vacances » organisée par la Radio romande, qui a lieu ces jours, ne fait pas l'unanimité. Il est vrai qu'il était difficile de faire mieux que la fameuse diligence ou que la Tampone. Attrait du neuf, style d'animation radiophonique différent, ces deux expériences sont restées célèbres. Cette année, pourtant, le point de départ est tout aussi original : transformer en studio le seul dirigeable volant en Europe. D'une part, c'est un moyen de transport si rare qu'il éveille une grande curiosité, de la part des jeunes comme des adultes ; d'autre part, naviguant lentement à 200 m du sol, les animateurs de service disposent d'un observatoire de choix que leur art connu doit facilement mettre en valeur.

« Auguste », puisque tel est le nom de ce dirigeable pour la radio, doit servir, pratiquement, de support à de nombreuses émissions qui se déroulent à partir d'une voiture-radio, de la nacelle du dirigeable et du studio. Beaucoup de bavardages et quelques jeux : comme programmes, la SSR nous a habitués à mieux ; je connais des auditeurs qui se réjouissent que le monstre volant ne reste qu'une semaine en Suisse. Mais le but principal de cette opération est la promotion de la modulation de fréquence. Ainsi, sans trop d'avertissements, à 13 h., le programme des jeux-bavardages n'est émis qu'en OUC, Sottens continuant avec un autre programme. Cette campagne est placée sous le slogan : « OUC - c'est vous qui choisissez ! » Inutile de dire que ce n'est pas les émissions du genre de celles que nous entendons ces jours qui vont inciter les auditeurs à rechercher frénétiquement les OUC. Autre élément de surprise, pour certains : le dirigeable, que chacun en Suisse romande va apercevoir tôt ou tard, à part les Valaisans, porte sur ses flancs en lettres de 3 à 4 m de hauteur, la marque de son propriétaire. Quant à la publicité pour les OUC, elle reste quasiment invisible la plupart du temps.

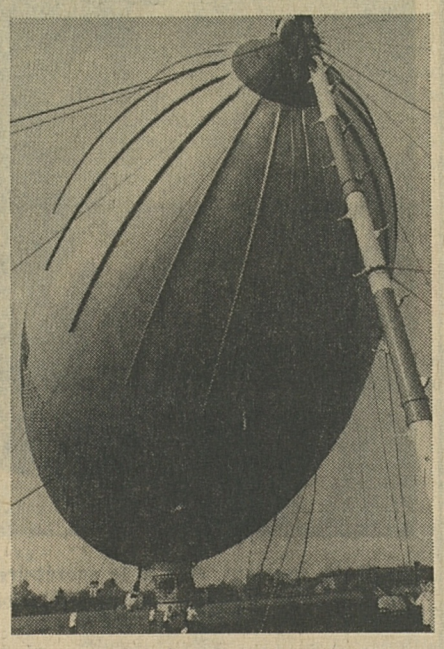

Auguste et ses 5740 mètres cubes au repos. (Photo J.-P. Maeder/SSR)

On ne peut guère reprocher à la Radio romande, qui est, comme chacun le sait, dans les chiffres rouges, de vouloir en même temps faire des économies (le dirigeable lui est offert gratuitement) en essayant de présenter à ses auditeurs des émissions inédites. Cette année, elle a visé gros et haut ; il semble bien qu'elle est en train de rater sa cible.

Yvan Stern

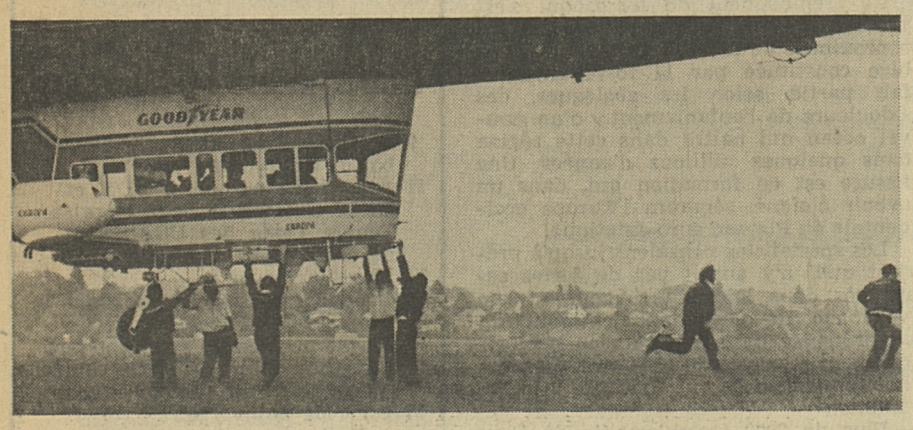

La cabine suspendue sous l'enveloppe est maintenue au sol par les desservants du dirigeable, juste avant le décollage. (ASL)

Les programmes de la télévision

Suisse romande

13.35 Point de mire

13.45 Télévision éducative
- 13.45 Rediffusion d'un « carrefour international » et d'un Temps présent : Formentera
- 14.30 TV-scopie : le documentaire

15.00 TV-Contacts
- 15.00 50 ans d'accueil dans les foyers de St-Justin
- 15.20 Chaperonnette à Pois
- 15.45 Alain Barrière
- 16.50 Cassius Clay-Joe Frazier

17.30 Téléjournal
17.35 Présentation des programmes
17.40 La récré du mardi
- Nos amis les animaux : le papillon
- — Basile et Pécora
- — Avec nos dix doigts
- — Sur la piste avec Yakari
- — Basile et Pécora
- — Caméléon

18.05 Courrier romand
18.30 Simon au pays des craies
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne

20.20 Un amour de Tchékhov

Un film de Serge Youtkevitch

21.40 Spécial-cinéma en Union soviétique

Un reportage de Christian Defaye Christian Zeender, Jean Zeller et Jean-Claude Borle (reprise)

22.50 Téléjournal

TF 1

11.30 Docteur caraïbes (6)
12.00 TF Actualités
12.47 Emissions pour la jeunesse
- 12.47 Présentation
- 12.49 Bricolage
- 12.52 Les animaux
- 12.55 Variétés
- 12.58 Acilion

13.02 Infos magazine
- 13.08 Bricolage
- 13.12 Dessins animés

13.35 Peyton Place (27)

17.10 Evadez-vous avec TF 1...

Cousteau

18.10 Jeune pratique
Faire de la moto
18.20 Actualités régionales
18.45 Les chemins de la renommée
2. Françoise Rosay
19.00 TF 1 Actualités

19.30 La Poursuite mystérieuse

Un téléfilm de Jean Lafleur et Peter Svatek.
Avec : Michael Mac Donald ; Angèle Knight ; Jean-Louis Millette ; Kurt Schiefle

20.57 La France de Michelet

Avec : Georges Guégan ; Pierre Nora ; Raoul Girardet.
Réalisation : Claude Jean-Philippe

21.50 TF 1 Actualités

Antenne 2

14.00 Aujourd'hui Madame
Aimez-vous le vaudeville
15.00 Moïse (2)
15.55 Sports : ski nautique
16.55 Récré A 2
17.35 C'est la vie
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 Top club
19.00 Journal de l'A 2
19.35 Les dossiers de l'écran

Spéciale première

Un film de Bily Wilder

22.35 Journal de l'A 2

Fr 3

17.30 FR 3 jeunesse
17.55 Tribune libre
18.10 Le chevalier de cœur
18.20 Actualités régionales
18.40 La télévision régionale
18.55 FR 3 Actualités
19.00 Les jeux

19.30 Le Défi de Tarzan

Un film de Robert Day

20.55 FR 3 Actualités

Sur d'autres chaînes

Suisse alémanique

9.10 —11.30 Télévision scolaire ; 15.00-16.20 Dacapo ; 17.00 Pour les petits ; 17.30—17.45 Télévision scolaire ; 18.00 Les vautours de la sierra espagnole ; 18.45 Fin de journée ; 18.50 Téléjournal; 19.05 Karino - histoire d'un cheval ; 19.35 Point chaud ; 20.00 Téléjournal ; 20.20 Ch magazine ; 21.10 Le Vieux ; 22.10 Téléjournal ; 22.25 — 23.05 Chansonnade.

Suisse italienne

18.00 Téléjournal ; 18.05 Pour les tout-petits ; 18.10 Pour les jeunes ; 19.10 Téléjournal ; 19.25 L'homme et la nature ; 19.55 Magazine régional ; 20.30 Téléjournal ; 20.45 Quayle il Killer ; 21.55 Médecine d'aujourd'hui ; 23.05-23.15 Téléjournal.

Allemagne

ALLEMAGNE 1

11.00—13.00 Réunion interplanétaire à Bonn ; 16.10 Téléjournal ; 16.15 Le Trans-Europe Express ; 17.00 Histoire de zoo ; 17.20 La maison des crocodiles; 17.50 Téléjournal ; 18.00 Programmes régionaux ; 20.00 Téléjournal ; 20.15 Show Elvis Presley ; 21.00 Report ; 21.45 Detektiv Rockford : Anruf genu gt ; 22.30 Le fait du jour ; 23.00 Werner Höfer et son invité surprise ; 23.45—23.50 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2

16.30 Mosaïque ; 17.00 Téléjournal ; 17.10 Die Molly Wopsy-Bande ; 17.40 Plaque tournante ; 18.20 Dessin animé ; 18.35 Tarzan, roi de la jungle ; 19.00 Téléjournal ; 19.30 Le petit baigneur, film ; 21.00 Téléjournal ; 21.20 Les Neuf-politique sociale à l'européenne; 22.00 L'histoire du rock ; 22.45 Nicolai Ghaurov ; 23.45 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3

8.20 Télévision scolaire ; 9.10 Télévision scolaire ; 17.25 Télévision scolaire; 18.55 Informations ; 19.00 Louis II de Bavière et ses châteaux ; 19.45 Concert au château Herrenchiemsee ; 20.30 Informations ; 20.35 Slik ; 21.20 Comprendre et aimer ; 22.05 Informations.

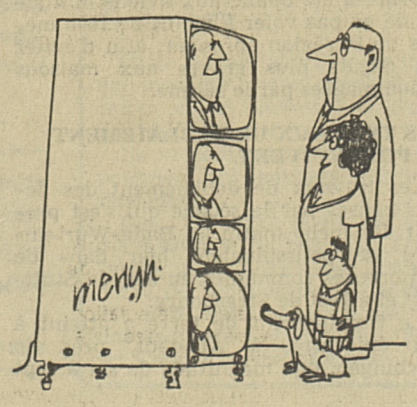

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.14 Chronique routière. 8.15 Spécial vacances. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.55 Bulletin de navigation. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 La pêche à la sardine. 12.05 Le coup de midi. 12.30 Le journal de midi. 12.30 Edition principale. 13.00, OM Le journal de midi (suite). 13.00 OUC 1 Y'a quelque chose dans l'air. 13.30 De plume, de son et d'image 14.05 La radio buissonnière. 16.05 Feuilleton : Derborence (2), de Charles-Ferdinand Ramuz. 16.15 Mon nom, mon nom. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contacts. 18.20 Revue de la presse Suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 On a fondé une société. 19.15 Couleur d'un jour. 20.05 Aux avant-scènes radiophoniques : Cet animal étrange, de Gabriel Arout, inspiré des récits de Tchékhov. 22.05 Blues in the night. 23.5 Informations.

SUISSE ROMANDE II

7.00 (S) Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'italien. 9.20 Domaine italien. 9.30 La Suisse et l'Education. 10.00 Les concerts du jour. 10.05 L'Ecole des parents vous propose... 10.30 Initiation musicale. 11.00 (S) Suisse-musique. 12.00 (S) Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2, A vues humaines. 16.00 Suisse-musique. 17.00 (S) Rhytm'n pop. 17.30 (S) Jazz-éventail. 18.00 Informations. 18.05 (S) Redimele. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 (S) Stéréo-service. 20.00 (S) Soirée musicale interrégionale, Semaines musicales internationales de Lucerne : Orchestre philharmonique de Vienne, direction : Claudio Abbado. 20.30 env. Entracte. 20.50 env. Suite et fin du concert. 21.40 env. Compliment de fin de soirée. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Musique militaire. 11.30 Musique populaire soleuroise. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi: Inf. et musique. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Le Papillon, ballet-pantomime, Offenbach. 16.05 Entretien avec les auditeurs. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 20.45 Rencontre sur l'Alpe : Musique populaire et dialecte. 22.05 Jazz. 23.05 — 24.00 Top class classics.

SUISSE ITALIENNE 1

6.00 Musique et inf. 9.00 Radiomatin. 11.50 Programmes du jour. 12.00 Inf. 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Chantons à mi-voix. 14.04 Radio 2-4 : Musique légère. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Cinéma et théâtre. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Troisième page. 20.30 Discothèque des jeunes. 22.05 Radiodrame de J. Marsus. 23.10-24.00 Nocturne musical.

Sélection radio

Concert : Mahler et Schubert

Superbe programme symphonique que celui de cette soirée transmise en direct du Kunsthaus de Lucerne : Abbado y conduit la Philharmonie de Vienne dans la 8e Symphonie « Inachevée » de Schubert — qui, rappelons-le, remonte à 1822, l'année de deux autres œuvres capitales, la 5e Messe en la bémol majeur et la « Wanderer-Fantaisie » pour piano — et dans la Quatrième de Mahler.

Dernière des partitions inspirées, tout ou partie, du recueil de poésies et de chansons populaires du « Wunderhorn » des romantiques Arnom et Brentano, cette 4e Symphonie en sol majeur fut d'abord conçue comme une « Humoresque », d'une inspiration sereine inaccoutumée chez le musicien des Kindertotenlieder. Mahler veut précisément y chanter la grâce enfantine, dans un climat de spiritualité joyeuse, richement coloré, aboutissant au grand Lied « Nous jouissons des joies célestes, ainsi évitons les choses terrestres. Aucun bruit du monde ne se fait entendre au ciel... » Ici, par le splendide soprano de Lucia Popp.

● **RSR 2, 20 h. (stéréo)**

Théâtre : « Cet animal étrange »

de Gabriel Arout, inspiré des récits de Tchekov.

Connu déjà par ses adaptations de « Gog et Magog », ou de « Crime et châtiment », ainsi que pour quelques pièces à succès, Gabriel Arout a mérité d'être applaudi par la critique au même titre qu'un Labiche, qu'un Courteline, qu'un Feydeau ou qu'un Shaw... Ceci, grâce à « Cet animal étrange » qui sera diffusé ce soir, ravissant album de croquis crayonnés d'après une douzaine de textes de Tchékhov. Cet « Animal étrange », bien sûr, c'est l'être humain, mâle et femelle, lesquels sont d'autant plus étranges qu'ils ont affaire l'un à l'autre... C'est ainsi que, dans la récréation dramatique qui nous sera proposée, nous ferons tour à tour connaissance avec Macha, ingénue mais redoutable mangeuse d'hommes, avec Valia, médiocre comédienne et bonne pâte, victime à la fois de l'ingratitude d'admirateurs rassis et de la jalousie d'acariâtres épouses ; avec Kistounov aussi, qui a toutes les peines du monde à se débarrasser des fâcheux et des flatteurs qui, sous d'invraisemblables prétextes, viennent le harceler dans son bureau directorial ; avec la dame sans petit chien enfin, aimable pastiche du personnage de Tchékhov qui succombe avec élégance, et en pleine connaissance de cause, aux avances d'un séduisant monsieur.

● **RSR 1, 20 h. 15**

Aux sources de l'histoire jurassienne. Le château de Porrentruy, ancienne résidence des Princes-Evêques.

Deux enseignements à tirer de l'histoire

24 SEPTEMBRE 1978
Verdict suisse sur le Jura

La situation, dans 20 jours, sera claire. Le nouveau canton du Jura sera, à l'égal des autres, un partenaire reconnu de la Confédération, ou bien, en cas de refus, il conviendrait de lui trouver un statut provisoire dont on peut plus facilement imaginer ce qu'il sera que ce qu'il vaudra, en attendant de poser une deuxième fois la question de confiance au souverain. Nul doute que la plupart de ceux qui iront voter ont déjà leur opinion.

Mais cet objet de première importance mérite qu'on y revienne, ce que nous faisons à partir d'aujourd'hui, en consacrant l'essentiel de notre dossier à ceux qui vivent la question jurassienne. Premier témoin, un jeune patron domicilié à Delémont, qui donne son point de vue, en fin de comptes optimiste, sur l'économie de sa région.

Mais la création du canton est le fruit d'une histoire tumultueuse dans laquelle la Confédération et le canton de Berne ont eu leur part. Avant d'être conseiller fédéral, Pierre Graber a fait partie de la commission Petitpierre dite « commission de bons offices » qui est entrée en lice alors que la question jurassienne se trouvait dangereusement au point mort ; les travaux de cette commission sont à l'origine des opérations plébiscitaires dont le résultat est proposé au verdict suisse le 24 septembre. Pierre Graber était alors conseiller national et conseiller d'Etat vaudois. Mais il est né à La Chaux-de-Fonds, dont il est originaire.

Nous publions aujourd'hui le premier des quatre articles qu'il a consacrés à la question. Pierre Graber parlera ensuite de la scission Nord-Sud, des événements de l'après-guerre et de l'enjeu historique du 24 septembre. (Lib.)

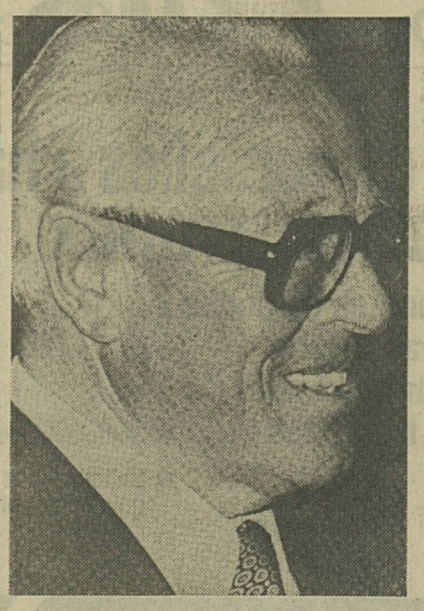

1. Les deux enseignements de l'histoire

Beaucoup approuveront le 24 septembre la création du canton du Jura parce qu'ils sentent que ce choix répond aux exigences de la démocratie fédéraliste, mais sans bien comprendre pour autant les raisons qui ont imposé cette solution et la nature profonde du problème. Il vaut la peine de leur livrer quelques réflexions, d'abord celles qu'inspire l'histoire.

Après huit siècles d'appartenance à l'Evêché de Bâle, principauté rattachée du Saint-Empire romain germanique, le Jura fut annexé par la France de la Révolution, le Nord en 1793, le Sud quatre ans plus tard. Puis, après la débâcle de l'empereur, les terres jurassiennes devinrent vacantes. Le Laufonnais tournait ses regards vers Bâle, devenu canton suisse trois siècles auparavant. Les populations catholiques du nord souhaitaient la création d'un canton indépendant. C'était également le désir d'une partie des habitants de l'Ergüel, tandis que l'autre partie suggérait le rattachement à Berne, à l'unisson en cela avec les gens de la Prévôté de Moutier-Grandval et, d'une manière moins nette, avec ceux de La Neuveville.

L'idée de Metternich était d'offrir le Jura à Berne en compensation de son renoncement à Vaud et à l'Argovie. En mars 1814, le Conseil souverain traduisit la répugnance bernoise en refusant ce cadeau jugé trop maigre et empoisonné par l'absence de tout droit historique.

Au congrès de Vienne, la députation suisse était chargée, sans plus, de favoriser la réunion du Jura épiscopal au Corps helvétique. La députation bernoise sollicitait de plus amples compensations. Celle de l'Evêché réclamait l'indépendance pour les terres jurassiennes. Finalement, les Alliés imposèrent leur volonté. Le Conseil souverain marqua la résignation de Berne en ne ratifiant la Déclaration de Vienne du 20 mars 1815 (1) qu'à une majorité de trois contre deux.

Il faut donc bien voir, ce sera une première conclusion, que le rattachement du Jura au canton de Berne s'est opéré dans de mauvaises conditions, annonciatrices de lendemains qui ne pourraient guère chanter.

Le siècle qui suivit, c'est celui d'une intégration lente et incomplète. Le Jura, à toute occasion, affirma et réaffirma son particularisme. Ainsi sa première pétition, celle de 1830, alors que soufflait de Paris le vent des idées libérales. Sa deuxième pétition, adressée à Berne en 1836 en vive réaction aux articles de Baden, adoptés par les cantons régénérés aux fins d'endiguer l'influence de l'Eglise catholique, entraîna l'occupation militaire du Jura jusqu'à l'intervention de la France, garante des Traités de Vienne. Grande pétition encore, en 1839, lorsque Berne entreprit d'unifier le droit cantonal.

Puis vint l'après-1848, marqué par la résistance d'un Jura tout naturellement attaché au fédéralisme. On lui accorda, en 1851, un cercle électoral distinct pour les élections au Conseil national. Plus tard, ce fut le rejet massif par le Jura de la Constitution de 1893, parce que d'essence centralisatrice.

Durant la première guerre, indépendamment de la prompte réaction à toute menace locale de germanisation, le Jura fit corps avec la Suisse romande lors des incidents qui créèrent une sérieuse tension entre les deux côtés de la Sarine. Pour la première fois, une partie de l'opinion jurassienne se prononça pour la séparation d'avec Berne, mais le phénomène ne fut qu'éphémère.

Dès après la guerre, il y eut l'amertume d'un Jura demeuré à l'ombre de l'expansion économique générale. La grande crise économique des années trente n'arrangea pas les choses.

Durant la deuxième guerre, il y eut d'abord la phase durant laquelle le danger commun effaça toutes les divisions des Confédérés. Puis le canton de Berne vit réapparaître une tension dont le Gouvernement sentait bien la portée politique réelle. Il eut l'heureuse idée de demander aux grandes associations jurassiennes (2) d'exposer leurs vues. Ce qu'elles firent d'une manière approfondie dans les documents remis à Berne en mai et juin 1943. Leurs suggestions concrètes ne rencontrèrent qu'un mutisme embarrassé. Manifestement, la nature des difficultés rebutait le Gouvernement, au point que, dès la guerre terminée, il renonça au dialogue. C'était créer une situation qui ne pouvait demeurer sans conséquences, on le verra.

Il y a un deuxième enseignement qu'il faut tirer du passé : c'est que l'histoire est loin d'avoir engendré un Jura un et indivisible. Cela aussi explique la situation d'aujourd'hui. Nous allons y venir.

Pierre Graber

(1) Il vaut la peine de rappeler que c'est cette même Déclaration qui confirma la neutralité perpétuelle et l'indépendance de la Suisse dans l'intérêt de la paix européenne.

(2) Société jurassienne d'émulation, Association pour la défense des intérêts du Jura, Pro Jura.

L'ECONOMIE, VULNERABLE, A SU RESISTER

Un jeune patron optimiste

L'entreprise dans laquelle travaille Pierre Schwab était installée à Moutier jusqu'en 1965, année au cours de laquelle elle s'était installée dans une nouvelle usine à Delémont. Pour des raisons politiques ? Dans un certain sens, puisque la ville de Moutier compliquait quelque peu un agrandissement prévu, alors que Delémont offrait des terrains avantageux dans un nouveau quartier industriel. Rien à voir donc avec la question jurassienne qui n'avait d'ailleurs pas à ce moment-là l'acuité qu'elle connaîtra par la suite (même si l'année précédente le conseiller fédéral Chaudet et le conseiller d'Etat Moine avaient été malmenés par les Jurassiens à la Caquerelle).

La politique jurassienne a-t-elle eu des répercussions sur l'économie et les entreprises ? Pierre Schwab répond par un « non » catégorique. Rien de cela chez eux. La direction est partagée dans ses convictions, les ouvriers viennent de tout bord mais il n'y a pas de conflit dans l'usine où l'on ne fait ni politique jurassienne ni politique partisane. Pierre Schwab ne voit d'ailleurs pas de cas où la question jurassienne aurait modifié la structure ou le développement d'une entreprise. La politique est une chose et l'économie en est une autre.

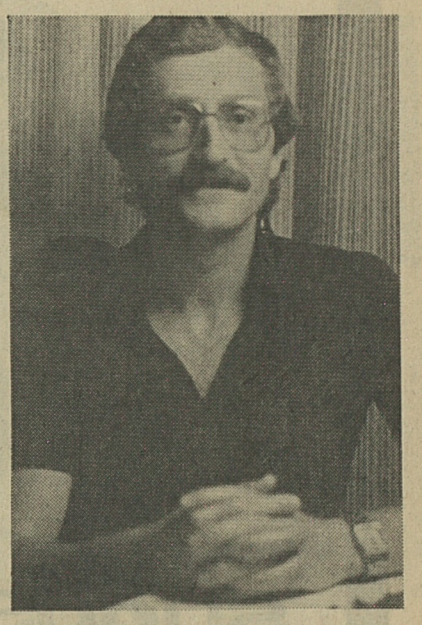

Pierre Schwab, 31 ans, licencié en sciences économiques et commerciales de l'Université de Lausanne. A des responsabilités au niveau de direction dans une entreprise horlogère familiale qui occupe 140 personnes à Delémont. (BV)

Bien sûr, l'industrie jurassienne est trop ancrée sur l'horlogerie. Elle est donc trop vulnérable, notamment à la cherté du franc suisse. La crise touche une grande partie des travailleurs lorsqu'elle se développe. Encore que les Jurassiens, par leur dynamisme et leur génie propre, ont su relativement bien résister : la structure des entreprises, qui sont en général petites, les a souvent protégés.

Première tâche du nouvel Etat : favoriser la diversification, qui peut se développer dans un climat favorable puisque les Jurassiens ont l'esprit d'entreprise. Les industriels craignent bien sûr l'intervention de l'Etat, eux qui veulent protéger leur indépendance. Ils souhaitent cependant un soutien de l'Etat pour les aider à surmonter les obstacles. Le dynamisme des entrepreneurs ne peut rien contre la surélévation du franc suisse ou le protectionnisme.

Le futur canton, par une exonération fiscale par exemple, pourra en revanche attirer de nouvelles industries (donc favoriser la diversification) pour être moins vulnérable.

L'aménagement de terrains industriels tel qu'il est entrepris par l'Association pour le développement économique du district de Porrentruy va dans le même sens et prouve que des efforts ont déjà été faits sans attendre la création du nouveau canton.

Il est d'ailleurs significatif que ce soit l'Ajoie qui s'est montrée la plus préoccupée par le développement de son économie, elle qui est la plus enclavée. Pierre Schwab souligne alors l'importance, pour l'industrie, des moyens de communication.

D'une manière générale donc, optimisme du jeune industriel quant aux chances de l'économie jurassienne. La création d'un nouveau canton ne peut être que positive en ce sens qu'un Gouvernement plus proche de la réalité économique et des problèmes à résoudre aura davantage de possibilités et de pouvoirs pour prendre les mesures nécessaires. Une réflexion que Pierre Schwab veut d'ailleurs indépendante de l'aspect politique du problème.

Pierre Boillat

Une région de montagne reconnue

Les trois districts de Delémont, Porrentruy et des Franches-Montagnes ont formé, indépendamment de la création du canton, la « région Jura » au sens de la loi fédérale sur les investissements dans les régions de montagne, cela dans le but d'étudier en commun leurs besoins et d'élaborer une conception du développement économique. Si les objectifs à atteindre n'ont pas encore été déterminés, les Jurassiens ont déjà une idée précise des problèmes qui se posent. Mais ils savent aussi que quelques atouts économiques pourront être joués grâce à la création du canton. Dans le domaine touristique par exemple, l'actuel « sous-développement » est considéré comme une chance.

La « région Jura » devrait obtenir des prêts à faible intérêt ou sans intérêts d'un montant de 16,5 millions de francs, ce qui représente des investissements d'un montant de 80 millions de francs, grâce à la loi sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne. Cette aide fédérale est toutefois liée à l'élaboration, par la région, d'une conception du développement. C'est dans ce but qu'une analyse de la situation a été faite, en particulier par l'Université de Neuchâtel. M. Georges Scherrer, le président de la région Jura et maire de Delémont, attend maintenant que les 81 communes de la région retournent les questionnaires qui viennent de leur être envoyés et annoncent leurs projets d'investissements pour des infrastructures. Le programme de développement devrait démarrer en 1980.

En cas de vote fédéral positif, le canton du Jura recevra en outre une part du fonds pour le développement de l'économie bernoise qui se monte à 30 millions de francs. La loi bernoise sur le développement de l'économie sera aussi reprise dans la législation jurassienne. La question de la constitution d'une Société cantonale de développement économique correspondante n'a pas encore été tranchée. Mais il est pratiquement sûr qu'un délégué au développement économique sera engagé. Ainsi, les instruments nécessaires à une politique économique active sont déjà pratiquement acquis.

Dans le Jura, la part des trois secteurs économiques diffère d'une manière assez sensible de la moyenne suisse : 12 pour cent des personnes actives travaillent dans l'agriculture et les forêts (moyenne suisse : 6 pour cent), le commerce et les services représentent 30 pour cent (moyenne suisse : 49 pour cent), l'industrie est importante avec 58 pour cent (45 pour cent sur le plan suisse). Un développement du tourisme peut être un des moyens non négligeables de développer un secteur tertiaire relativement faible.

Le directeur de « Pro Jura », l'Office jurassien du tourisme, M. Francis Erard, a raison de présenter la qualité du paysage comme la « matière première du tourisme ». Plus d'un directeur d'Office du tourisme, dont la région a été envahie par le béton, doit regarder en direction du Jura avec une certaine jalousie. M. Erard souligne cependant qu'il ne peut s'agir, pour les Jurassiens, de concurrencer les stations de tourisme traditionnelles. Il s'agit bien au contraire d'attirer un tourisme de famille sans besoins excessifs. « Pro Jura » a d'ailleurs lancé une campagne d'information sur le thème « Vacances à la campagne » dans laquelle le Jura est présenté comme un paradis pour les promeneurs, les pêcheurs, les amateurs d'équitation ou de canoë. (ATS)

Prix actions valables dès le 5.9.78

Oulevay

Granor

125 g Action 2.25 **1.85**

Rioja Paternina

«Banda Azul»

1974

Mis en bouteille dans la région de production

7 dl

3.60 Action **2.80**

Action 2 x la fraîcheur sauvage des citrons verts

Fa

Deo-Atomiseur

sans gaz propulseur

dure 3 x plus longtemps

100 ml

4.60 **3.60**

Savon désodorise et vivifie

135 g

2 pièces 1.90 **1.50**

125 g Action 1.20 **1.-**

PALMOLIVE Hairspray

«Tenue tous temps»

2 sortes:

- normal
- antigras

protège et assure la tenue de vos cheveux par tous les temps

375 g

Action 4.25 **3.25**

Pril

Supprime l'essuyage

1000 ml Action 2.70 **2.20**

Croquettes de viande

pour chats

Croquant sous les dents

300 g Action 1.85 **1.35**

Scotch-Whisky Arch-Duke

Action

40 Vol % 7 dl

3.- frs. meilleur marché

19.30 **16.30**

Piles universelles à haut rendement tropex

pour

- lampes de poche
- transistors
- enregistreurs à cassettes

UM 1	2 pièces	-.95
UM 2	2 pièces	-.75
UM 3	4 pièces	-.75
Batterie 4,5 Volt	1 pièce	-.85
Batterie 9 Volt pour transistor	1 pièce	-.75

DI-36/5978

SUPER-DISCOUNT

10 ANS SUPER-DISCOUNT DENNER

DENNER

Chaque jeudi, HIT jubilé

Fribourg – 55, Pérolles **Bulle** – 10-16, route de Riaz **Payerne** – 12/14, rue de Lausanne

FRIBOURG

Route Beaumont 1-3

3 PIECES, vestibule, cuisine, bains / WC, dès **Fr. 455.—** + charges.

Confort, tranquillité, verdure.

Pour visiter : ✆ **037-24 26 91 et 24 82 67.**

Gérances P. Stoudmann-Sogim SA
Maupas 2, Lausanne ✆ 021-20 56 01

140-263-220

VITAMINES!

L'ingestion de pesticides ou bactéries (fruits ou légumes mal lavés) est un mal très négligeable comparé à un léger déséquilibre nutritionnel: vitamines, protéines et des éléments de transfert. C'est une réalité trop souvent ignorée. Documentation gratuite MIGERMA-CEDISA: Tous spécialistes en produits diététiques ou directement chez
CEDISA, ch. des Palettes 17, 1212 GRAND-LANCY (022) 94 80 10

URGENT !

Nous recherchons pour entrée immédiate ou à convenir, des

MAÇONS QUALIFIÉS
SERRURIERS-CONSTRUCTEURS
INSTALLATEURS SANITAIRES
MANŒUVRES DE CHANTIER (permis B accepté)

Appelez sans tarder le **037-23 33 32** afin que nous puissions vous fixer une entrevue.

17-2414

La publicité décide l'acheteur hésitant

DIVERS

NOUVEAU A FRIBOURG

Centre de voitures occasions et utilitaires, toutes marques
CITROEN CX Super, 75, 70 000 km
CITROEN GS 1220, 20 000 km
deux modèles à choix
BREAK AMI super, 74, 50 000 km
LANCIA Fulvia 1300 S, 50 000 km
ALFA Romeo 2000 GTV, 75, 50 000 km
DYANE 6, 75, bas prix
MINI station wagon, 75, 35 000 km
RENAULT 4 break, 74

Véhicules vendus expertisés et garantis

Exposition permanente

à 2 min. de la gare derrière bâtiment E.E.F.
rue St-Paul 13

F. Zumbrunnen
✆ (025) 2 14 21

22-7589

AUDI 80 GLS

4 portes, 1977, 17 000 km, garantie OK, échange et crédit possibles.
KLOPFSTEIN, OPEL Center
LAUPEN (BE)
✆ 031-94 74 44

05-3429

PENSÉES à repiquer Roggli, mélange ou couleurs séparées, Fr. 12.— le 100 ; autres variétés : Fr. 10.— le 100 ; myosotis, œillets des fleuristes ou de poète, mélange, giroflées jaunes, pâquerettes rouges ou blanches : Fr. 10.— le 100. Contre remboursement ou facture.
R. COTTIER, horticulteur,
1565 MISSY (VD)
✆ 037-67 12 82
si non réponse :
✆ 037-67 11 88

22-28875

Machine à coudre

neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction. Garantie 10 ans. Sur demande par tél. envoi 15 jours à l'essai. 22-1173
Occasions avec garantie
ELNA Fr. 180.—
BERNINA Fr. 270.—
TURISSA Fr. 320.—
ELNA Fr. 590.—
Réparations toutes marques.
Facilités, location :
Agence VIGORELLI
Ale 13 — Lausanne
✆ 037-56 14 22
✆ 021-37 70 46

A LOUER
date à convenir
PROMASENS
(près d'Oron)
dans ferme fribourgeoise typique, **splendide**
appartement
de 3 chambres
à coucher, séjour de 47 m2 avec cheminée salle à manger, 2 salles d'eau, garage, tout confort, tranquillité absolue.

CHAMOT S.A.
LAUSANNE
BELLEFONTAINE 6
TEL. 22 90 92

22-2482

Nouvelle baisse de loyer

Avenches

Appartement 3½ p.
Fr. 375.— + charges
Appartement 4½ p.
Fr. 455.— + charges
Cuisine très moderne avec machine à laver la vaisselle, tout confort, grand balcon
✆ 037-75 28 35
et **031-52 14 98**

05-130

SALLES DE BAINS

Lavabos, WC, baignoires et toute la robinetterie, complètes, prêtes à poser, dès Fr. 869.— franco.
✆ 025-7 33 96

17-20186

2 TV couleurs

PHILIPS multinormes grands écrans, transistorisés, 6 mois garantie. Fr. 500.—.
✆ (037) 64 17 89

17-303286

A VENDRE

un joli choix de
bateaux à cabine
6 places, neufs, pour hors-bord de 6 à 40 CV.
✆ 037-43 10 64

17-1638

ING. DIPL. EPF

FUST SA

Nulle part meilleur marché

de la plus grande maison spécialisée de Suisse

Par exemple :
Machine à laver automatique
L 7 ECH Fr. **489.-**
Location
Fr. 33.- par mois (durée minimale 6 mois)
Lave-vaisselle
P 12, acier chromé, avec adoucisseur d'eau, 12 couverts.
Fr. 799.—
Location
Fr. 49.- par mois (durée minimale 6 mois)
Tumbler
WT 60 **Fr. 458.-**
Réfrigérateur
KS 1401 **Fr. 229.-**
Armoire de congélation
TF 45 **Fr. 440.-**
Location
Fr. 27.- par mois (durée minimale 6 mois)
Congélateur-bahut
TT 2501 **Fr. 478.-**
Location
Fr. 30.- par mois (durée minimale 6 mois)
Machine à repasser automat.
BM 65 **Fr. 798.-**
Location
Fr. 55.- par mois (durée minimale 6 mois)
Cuisinière
E 4 ECH **Fr. 348.-**
Four à micro-ondes
S 800 **Fr. 1040.-**
Location
Fr. 63.- par mois (durée minimale 6 mois)
Aspirateur à poussière
427 **Fr. 148.-**
Petits appareils
Rasoirs, gril, grille-pain, sèche-cheveux, machine à café, etc. aux **prix « FUST »**
— c'est connu — les plus bas.
Vous trouverez les meilleures marques, telles que : Miele, AEG, Electrolux, Elan, Novamatic, Bosch, Siemens, Bauknecht, Volta, Hoover, Adora, Schulthess, König, Jura, Solis, Turmix, Indesit, Philco, Sibir, Rotel, Nilfisk, Moulinex, etc.
FUST — Votre spécialiste également pour les appareils à encastrer.
Malgré tout...
Garantie pour appareils neufs — Conseils neutres — Livraison à domicile et raccordement
... et aussi **le service d'entetrien FUST, c'est-à-dire à des prix modérés** et par de très bons spécialistes. Voitures avec liaison par radio !
Location - Vente - Crédit
ou à 10 jours net, aux conditions avantageuses

« FUST »
Ing. dipl. EPF
Fust SA
Villars-sur-Glâne
JUMBO, Moncor
✆ 037-24 54 14

05-2569

Distillerie à fruits Domdidier

en activité

dès le jeudi 7 septembre 1978

✆ 037-75 13 17
ou **75 24 77**

17-27696

A VENDRE

pensées ROGGLI

à repiquer, en mélange et en couleurs.

Se recommande :
INSTITUT MARINI
1482 MONTET
✆ 037-65 10 12

17-27532

ASSEMBLEE DE LA COMMISSION ROMANDE A VEVEY

Ligne du Simplon: le sombre bilan de 1977

« La ligne du Simplon, en 1977, a connu des difficultés telles qu'elle n'en avait pratiquement jamais vécues depuis la guerre. Que ce soit en raison de la cherté du franc suisse ou, surtout, des intempéries qui, l'automne dernier, ont provoqué l'effondrement du viaduc sur la Toce, et causé d'importants dégâts au tunnel de Rio Rido ». Sombre bilan, qui a fait dire hier à Vevey, à M. Jean-Pascal Delamuraz, syndic de Lausanne, lors de l'assemblée de la Commission romande de la ligne du Simplon, qu'il préside : « Le coup est d'autant plus dur que, durant les longs mois qu'ont duré les travaux de remise en état, l'amélioration de l'axe ferroviaire direct franco-italien a avancé rapidement. Axe qui accélérera encore l'enclavement de la Suisse romande ». Raisons pour lesquelles M. Delamuraz en a appelé à la solidarité des cantons romands concernés : « La ligne du Simplon constitue, à n'en pas douter, un élément vital pour l'oxygénation de l'économie de la Suisse française ».

En chiffres le bilan 77 de la ligne indique que, bien que le volume total des transports de marchandises aux CFF se soit accru dans l'ensemble de 4,1 % pour passer à 38,9 mio de tonnes, les recettes ont diminué de 6,2 % (cours élevé du franc, réduction des taxes). Pertes aussi dans le trafic des wagons complets, au Simplon, où, pour les 3 derniers mois de l'année, le tonnage transporté ne représente environ que 35 à 40 % de ce qui aurait été acheminé en période normale. Pour le trafic voyageurs, les prestations fournies par les CFF sont inférieures de 1,1 % à celles de l'année précédente : au Simplon, 2 958 000 voyageurs ont traversé le tunnel, soit 264 000 de moins qu'en 76 (les 70 % de la diminution, toutefois, se situent dans les mois d'octobre à décembre, c'est-à-dire à partir de l'interruption due à l'effondrement du pont sur la Toce).

OPTIMISME MALGRE TOUT

Faisant preuve malgré tout d'optimisme, et gardant à l'esprit que la liaison ferroviaire du Simplon est toujours la plus courte et la plus rapide entre Paris et Milan, la Commission romande s'est félicitée des améliorations techniques apportées récemment à cette ligne, notamment la mise en service de la double voie entre Rarogne et Viège, mesures qui vont contribuer à accélérer le trafic. Pour ce qui concerne les travaux de renouvellement de la ligne de contact dans le tunnel du Simplon, ils seront achevés dans le courant du premier semestre 79.

Honorée, entre autres personnalités, de la présence des conseillers d'Etat Guy Genoud (Valais), André Brandt (Neuchâtel) et Alain Borner (Genève), l'assemblée de la Commission romande s'est poursuivie par un exposé de M. Roger Desponds, président de la direction générale des CFF, qui a évoqué les principaux problèmes de la ligne du Simplon.

COORDINATION

M. Desponds a surtout insisté sur l'aspect positif de la mise au point, au mois de janvier dernier, d'un rapport commun Suisse-Italie (CFF-FS-BLS) sur les travaux d'amélioration à effectuer sur les lignes affluentes à la ligne du Simplon, sur chacun des 2 versants. « Ce rapport commun est un pas en avant d'autant plus important que l'Italie est moins intéressée que nous à la ligne du Simplon, parce que d'autres itinéraires la touchent de plus près: Ce qui nous contraint, d'ailleurs, à jouer un rôle assez particulier, c'est-à-dire à militer sans cesse en faveur du Simplon auprès des offices compétents italiens, offices qui ne prendront jamais d'eux-mêmes l'initiative en vue de sa modernisation ». (air)

EUTHANASIE ACTIVE

La commission du Conseil national a dit non

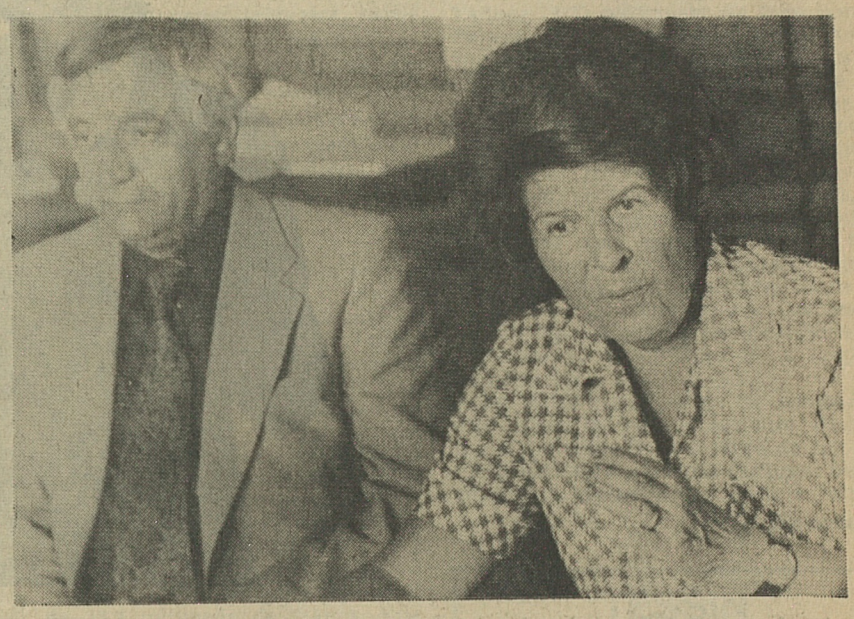

La présidente de la commission, Mme Liselotte Spreng, lors de la conférence de presse, avec, à sa gauche, le conseiller national Condrau. (Keystone)

La commission du Conseil national chargée d'étudier l'initiative zuricoise en faveur de l'euthanasie active s'est prononcée unanimement, sans opposition ni abstention, contre l'initiative. Ainsi que l'a expliqué au Palais fédéral la présidente de la Commission, Mme Liselotte Spreng, radicale de Fribourg, la possibilité donnée à un médecin de suspendre le traitement d'un malade incurable et même d'aider celui-ci à mourir est contre toutes les règles de la déontologie et contre toutes nos habitudes. Un tel pouvoir donné au médecin et toute la procédure que nécessiterait telle pratique ne peuvent pas être inclus dans une loi.

Non seulement la possibilité d'abus est très grande, mais une pareille législation tiendrait trop peu compte de la liberté du malade. Cette liberté, le malade peut en user avant : on peut toujours refuser de se faire soigner. Dans d'autres pays, on a essayé de codifier la question de l'euthanasie : mais en vain. Les directives de l'Académie suisse des sciences médicales sur les soins à donner pour alléger les souffrances du malade concluent aussi à un refus de l'euthanasie active. La commission élaborera un rapport sur ses délibérations et se réunira encore le 17 novembre prochain pour en examiner les termes.

C'est en 1974 que l'électorat du canton de Zurich approuvait une initiative cantonale en vue de faire admettre l'euthanasie active. Cette action avait été lancée en rapport avec l'affaire d'euthanasie du docteur Haemmerli, à Zurich. L'initiative avait été acceptée par 203 000 voix contre 144 000. Comme l'euthanasie est une question qui touche le Code pénal, elle ne saurait se régler sur le plan purement cantonal : il faudrait une décision au niveau fédéral. La commission propose donc au Conseil national de classer cet objet et de ne pas donner suite à l'initiative zuricoise. Au Parlement, une initiative personnelle de l'indépendant zuricois Walter Allgoewer sur l'euthanasie passive — suspension du traitement — avait déjà échoué au Conseil national : son auteur avait fini par la retirer. (ATS)

VIOLENCE, ENLEVEMENTS, BRIGANDAGE...

Propositions pour un Code pénal plus sévère

Une commission d'experts présidée par le professeur Schultz a remis au Département de justice et police un certain nombre de propositions concernant la révision du Code pénal et subsidiairement du Code pénal militaire. Présidée par le professeur Schultz, la commission propose d'aggraver les possibilités de peines infligées en cas d'actes de violence. Sont particulièrement visés la séquestration, l'enlèvement, la prise d'otages, l'association de malfaiteurs et la provocation publique à la violence.

En cas de séquestration ou d'enlèvement, la commission suggère de faire passer la peine d'emprisonnement limitée à 3 ans à la peine de réclusion de 5 ans. Et si les deux éléments sont réunis on pourrait aller jusqu'à 7 ans et demi. D'autre part, des circonstances aggravantes pourraient entraîner la réclusion pure et simple, soit vingt ans. Ces circonstances sont la demande de rançon, le traitement avec cruauté, la durée de séquestration de plus de dix jours ou encore l'atteinte sérieuse à la santé de la victime. Pour ce qui est de la prise d'otages — qui comprend généralement enlèvement et séquestration — la commission propose une peine de réclusion de 3 ans au moins, mais dans les cas particulièrement graves — notamment si l'auteur a agi contre un grand nombre de personnes — le juge pourrait prononcer la réclusion à vie.

ASSOCIATION DE MALFAITEURS

La commission assimile aussi l'association de malfaiteurs comme autre crime contre la paix publique. La nouvelle disposition soumise réprime la mise sur pied d'une association de malfaiteurs ou l'affiliation à une telle association dont l'activité tend à commettre certains des délits les plus graves. Il s'agit notamment du meurtre, de l'assassinat, des lésions corporelles graves, du brigandage, de l'extorsion et du chantage, de la prise d'otage. Mais il y a aussi les crimes ou délits créant un danger collectif (emploi d'explosifs, de gaz toxiques), contre la santé publique (propagation de maladies), contre les communications publiques (entrave aux services d'intérêt général).

Enfin, sont également visés, la mise en danger par libération d'énergie atomique, par celle de radiations ionisantes, par l'endommagement d'installations de transport par conduite, de même que les délits intentionnels relatifs au matériel de guerre.

ACTES PREPARATOIRES

Les actes préparatoires aux actes délictueux particulièrement graves doivent être réprimés. Les experts estiment comme une lacune le fait que la répression ne commence qu'à l'activité qui forme la dernière démarche décisive avant le crime. Pour les actes préparatoires, la commission prévoit donc la réclusion pour cinq ans au plus ou l'emprisonnement. Ceci permettrait d'entreprendre suffisamment tôt les poursuites nécessaires pour empêcher la perpétration des délits. La commission veut aussi remplacer la notion actuelle de « provocation publique au crime » par celle de « provocation publique à la violence ». Cela viserait toute provocation contre autrui ou des biens qui se manifeste publiquement dans une réunion ou par tout autre moyen permettant d'atteindre un grand nombre de personnes. Dans ce cas, la peine serait la réclusion jusqu'à 3 ans ou l'emprisonnement.

CAS GRAVES

Parmi les cas graves dans les éléments constitutifs du vol et du brigandage, les auteurs ont encore introduit le fait que l'auteur s'est muni d'une arme à feu. Pour les cas graves de vol, la peine minimale devrait en outre être portée de 3 à 6 mois. Les commissaires ont aussi prévu d'étendre la juridiction fédérale aux actes destinés à contraindre les autorités fédérales. Il convient aussi d'étendre la compétence du Ministère public de la Confédération d'ordonner des recherches dans les causes relevant de la juridiction fédérale. Enfin, la commission d'experts est d'avis que les modifications apportées au Code pénal devront être reprises dans le Code pénal militaire que ce soit en adaptant ce dernier au Code pénal ou en insérant de nouveaux éléments constitutifs. (ATS)

GRACE A LA 9e REVISION DE L'AVS

Rentiers invalides: de nouveaux droits

Grâce à la 9e révision de l'AVS, l'assurance pourra prendre en charge les frais de moyens auxiliaires des assurés qui deviennent invalides après avoir atteint la limite d'âge ouvrant droit à la rente de vieillesse ou leur accorder une contribution. A la demande du Conseil fédéral, le Département fédéral de l'intérieur vient de préparer une ordonnance réglant ce nouveau droit aux prestations de l'AVS.

L'assurance prendra désormais en charge, sous certaines conditions, l'acquisition de prothèses pour les pieds et les jambes, ainsi que les frais de location de fauteuils roulants sans moteur. D'autre part, l'assurance remboursera, dans certaines limites de prix maxima, 50 % du prix d'appareils acoustiques et 70 % de celui de chaussures orthopédiques sur mesure. Afin d'engager les moyens auxiliaires de l'AVS d'une manière aussi efficace que possible, le droit aux prestations sera examiné de manière approfondie, dans chaque cas, par l'organe compétent de l'assurance. Les assurés auxquels l'assurance-invalidité accordait déjà des moyens auxiliaires ou des contributions aux frais avant qu'ils ne puissent prétendre aux rentes AVS, verront ce droit reconduit sous le régime de l'AVS.

Le Département fédéral de l'intérieur a également édicté une autre ordonnance relative aux frais de maladie et de dépenses faites pour des moyens auxiliaires dans le régime des prestations complémentaires. Désormais — et c'est là l'innovation — l'assurance pourra remettre aux malades des moyens auxiliaires et des appareils de traitement et de soins (appareils respiratoires, élévateurs pour malades, lits électriques, etc), à titre de prêt. Une solution transitoire spéciale a été prévue en faveur des personnes âgées auxquelles la fondation Pro Senectute ne peut plus allouer de subventions. Cet automne, les caisses de compensation mettront des mémentos à la disposition des bénéficiaires de rentes et des personnes qui s'occupent d'elles. (ATS)

Avec les disciples de Gutenberg à Payerne

Broye vaudoise

Vendredi après midi, à Payerne, l'Imprimerie commerciale a renoué avec une vieille tradition abandonnée en 1920, année où le dernier apprenti typographe de l'entreprise a été plongé dans une fontaine, afin de marquer la fin de son apprentissage, comme le veut la coutume des disciples de Gutenberg.

Cette année, c'est Mlle Viviane Bonzon, de Granges-près-Marnand, ayant réussi brillamment ses examens de fin d'apprentissage de compositrice, qui a subi l'épreuve du « gautchage » et a été « ex abrupto » plongée dans une fontaine de la place du Marché, en présence d'un nombreux public. Mais auparavant, elle avait traversé la ville en cortège, assise sur un petit char et coiffée d'un chapeau pointu, conduit par ses pairs en robe noire sur le lieu du « supplice » et au son du tambour.

Pourtant, une surprise devait attendre les participants à cette manifestation pittoresque. En effet, la fontaine du Banneret Planquette, située devant l'église paroissiale, dans laquelle devait se dérouler le « gautchage », avait été intempestivement vidée de son contenu par un inconnu au début de l'après-midi. Après quelques instants de perplexité, le cortège s'est alors déplacé vers la deuxième fontaine, sise à l'autre bout de la place du Marché. Celle-ci avait heureusement gardé toute son eau et les opérations prévues ont pu alors se dérouler normalement, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs présents. (P)

Un concert à l'abbatiale

Dimanche soir, en l'église abbatiale de Payerne, près de deux cents personnes ont participé à un magnifique concert donné par le chœur « Soli Deo Gloria », avec le concours de l'ensemble de cuivres de Lausanne et un ensemble instrumental, sous la direction de M. Vincent Girod. Les solistes en étaient G. Grossen, soprano, E. Tschupp, alto, D. Monnet, ténor, F. Stachel, basse, F. Bovey, hautbois, D. Margot, cor anglais, J. Lardet, trompette, F. Mermoud, trompette, P. Helfer, clavecin, L. Carrard, violon, et G. Peytrignet, violoncelle.

Le programme, d'une grande qualité, comprenait une « suite pour cuivres », de G. Farnaby, la cantate « Machet die Tore weit », de G. F. Telemann, « Canzor 29 » pour quatre cuivres et orchestre, de G. Frescobaldi, la cantate 140, de J.-S. Bach, la sonate « Pia e forte » pour cuivres et orchestre, de G. Gabrieli, et le « Psaume 100 », de G.-F. Haendel.

Les auditeurs ont écouté dans un silence recueilli cette belle heure musicale d'une haute spiritualité. (P)

Le ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie en visite en Suisse

A l'invitation de la Suisse, le ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, M. Josip Vrhovec, effectue cette semaine une visite officielle dans notre pays. Il aura aujourd'hui des entretiens à Neuchâtel avec le conseiller fédéral Aubert, chef du Département politique. Il s'agira surtout de parler de questions de politique mondiale et européenne. Mercredi matin, le président de la Confédération, Willi Ritschard, recevra M. Vrhovec pour une visite de courtoisie avant que celui-ci ne se rende à Bâle à l'invitation d'une entreprise de la chimie. M. Vrhovec quittera notre pays jeudi à bord d'un avion gouvernemental yougoslave.

Comme l'indique le Département politique fédéral, les relations entre les deux pays ne posent aucun problème. Des contacts utiles ont notamment été pris dans le cadre de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe. Entre les non-alignés comme la Yougoslavie et les neutres comme la Suisse, il y a une certaine communauté, quand bien même certaines différences subsistent. Cette semaine encore doit avoir lieu d'ailleurs à Saint-Marin une rencontre d'experts des pays neutres et non-alignés d'Europe où l'on parlera de la conférence de Montreux sur le règlement pacifique des différends.

A part la sécurité et la coopération en Europe, les deux ministres des Affaires étrangères parleront encore des questions concernant les relations Est-Ouest, le désarmement, l'espace méditerranéen, le Proche-Orient, les Nations Unies, les non-alignés, l'Afrique et la Chine. Ce n'est qu'en marge de ces questions que les thèmes bilatéraux seront abordés. (ATS)

● Un violent incendie a presque entièrement détruit dimanche matin une ferme d'Oberhof (AG) ; d'importantes quantités de foin et de farine de fourrage ont été la proie des flammes mais les 57 têtes de bétail ont pu être évacuées. Des enfants qui jouaient avec des allumettes sont à l'origine du sinistre, dont les dégâts sont estimés à quelque 300 000 francs. (ATS)

Le maître boulanger Hans Allenbach, d'Aarburg, a confectionné ce week-end, pour une fête locale, un millefeuille de 256,4 mètres de long. Il a ainsi établi un record mondial qui sera inscrit dans le « Guiness Book » des records. L'ancien record avait été obtenu avec un « petit » millefeuille de 166,5 mètres seulement. (ATS)

Soyez fort: Fumez léger.

IBMA 16/78

Le meilleur, avantageux

Jeans en velours côtelé 15.-

st. 104

Les jeans Vögele présente de grands avantages pour un prix modique:
Velours côtelé qui ne perd pas son velouté et qui ne déteint pas; vous pouvez le laver à la machine à 40 ° maximum.
Les jambes ont 5 cm de réserve pour rallonge.
Coupe très appréciée avec empiècement dos et coutures rabattues. 2 poches devant et 2 poches revolver plaquées munies d'une solide doublure; Glissière robuste en métal, passants.
Dans les teintes beige, brun, rouille, vert, bleu.
St. 104 à 176 cm
104 cm = 15.— + 1.— par 6 cm

KK 15/78

CV
Charles Vögele

Dans toutes les maisons de mode CV et les mini-marchés Vögele de Suisse.

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

Favorisez dans vos achats les maisons qui confient les annonces dans votre journal

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

DURS D'OREILLES

Les conseils les plus judicieux
Des appareils les mieux adaptés

Un service de réparation pour toutes marques.

Nouveauté - appareil acoustique avec microphone directionnel procurant une excellente audition, même dans un milieu bruyant.

Venez l'essayer sans aucun engagement chez

OPTICIEN RUTSCHMANN
MERCREDI 6 septembre, de 14 à 17 heures
Av. de la Gare 5, Fribourg, ✆ 037-22 27 91

Etant fournisseur de l'Assurance invalidité, nous nous occupons de toutes les démarches.

J.P. SCHMID
OPTIQUE ACOUSTIQUE
Petit-Chêne 38 — Lausanne — ✆ 021-23 49 33
83-358

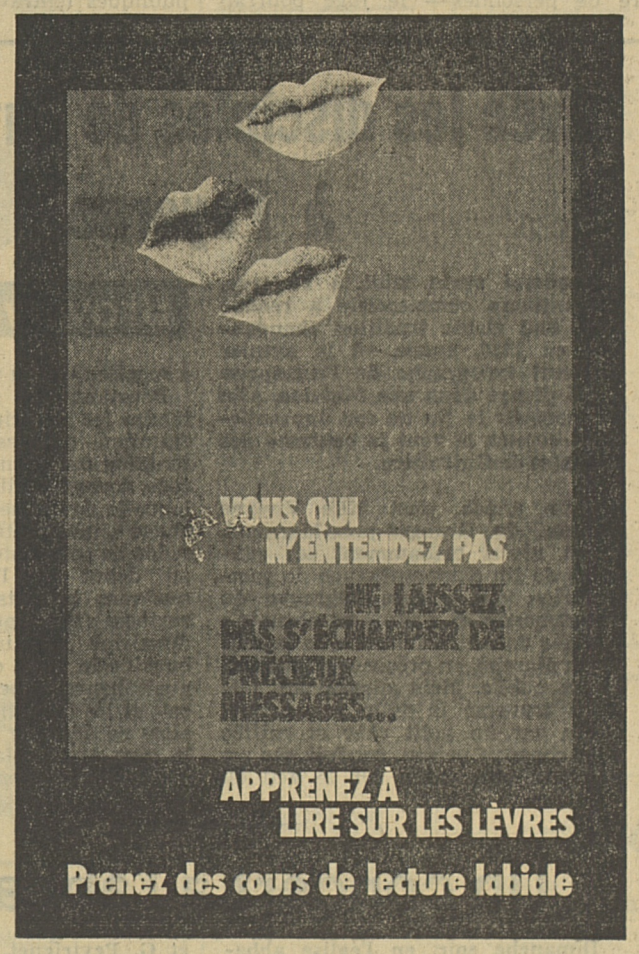

LA SOCIETE ROMANDE POUR LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DE LA SURDITE
SRLS
organise à Fribourg
UN COURS DE LECTURE LABIALE
destiné aux personnes dures d'ouïe.
Renseignements et inscriptions :
CENTRALE D'APPAREILS ACOUSTIQUES
Rue St-Pierre 26 1700 Fribourg ✆ (037) 22 36 73
28-12123

A louer à **COURTAMAN** pour le 1.10.78
logement de 4½ pces
Loyer Fr. 415.— sans charges.
S'adresser : ✆ (037) 34 19 92 ou à la gérance
werner wigger+co. Immobilien-Treuhand 3177 Laupen, Tel. 031 94 73 75
05-13058

A louer à **AVENCHES** pour le 1.12.78 ou à convenir
logement de 3½ pces
spacieux, à Fr. 354.— sans charges.
S'adresser : ✆ (037) 75 19 58 ou à la gérance
werner wigger+co. Immobilien-Treuhand 3177 Laupen, Tel. 031 94 73 75
05-13058

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'articles plus particulièrement destinés aux personnes âgées et handicapées cherche

AGENT LIBRE

(titulaire de la carte rose)
visitant la clientèle particulière, désirant s'adjoindre nos articles de grande qualité.
Rémunération intéressante pour personne sérieuse, soutien publicitaire.

Veuillez prendre contact avec nous le mardi 5.9.78, ✆ (022) 42 65 15.

18-30254

Bar à café Au Brésilien
cherche
SERVEUSE
pour le 1er octobre ou date à convenir.
Horaire de 9 heures.
Congé tous les dimanches et jours fériés.
S'adresser : **Famille G. Aebischer**
Rue de la Gare 27, Payerne.
✆ 037/61 12 72
17-27662

RESTAURANT DU CENTRE
Courtepin
cherche pour début octobre
SERVEUSE
sachant l'allemand.
Nourrie et logée.
Congé dimanche et lundi.
✆ 037/34 14 50
17-27697

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES
(BOURSE DE ZURICH)

	31.8.78	4.9.78
Aare et Tessin SA	1150.—	1160.—
Affichage Sté générale	355.—	365.—
Alumin. suisse port.	1190.—	1200.—
Alumin. suisse nom.	513.—	508.—
Au Grand Passage	448.-d	452.—
Bâloise Holding	468.-d	480.—
Banque Cant. Vaud.	1520.-d	1520.-d
Banque Leu port.	3470.—	3470.—
Banque Leu nom.	3090.—	3090.—
Banque Nat. Suisse	670.-d	670.-d
Banque Pop. Suisse	2120.—	2120.—
Brown Boveri port.	1610.—	1610.—
Brown Boveri nom.	302.—	302.—
Buehrle porteur	2810.—	2875.—
Ciba-Geigy port.	1030.—	1000.—
Ciba-Geigy nom.	567.—	566.—
Ciba-Geigy SA bdp	775.—	740.—
Cie Ass. Winterth. p.	2530.—	2660.—
Cie Ass. Winterth. n.	1720.—	1730.—
Cie Ass. Zurich port.	11850.—	11875.—
Cie Ass. Zurich nom.	8925.—	9050.—
Cie suisse Réas. port.	4825.—	4875.—
Cie suisse Réas. nom.	3000.—	3030.—
Crédit Foncier Vaud.	1200.—	1200.-d
Crédit Suisse porteur	2280.—	2290.—
Crédit Suisse nom.	421.—	424.—
Electro Watt	1930.—	1970.—
Energie élec. Simp.	810.—	805.—
Financière de presse	219.—	228.—
Finac. Italo-Suisse	224.—	225.—
Forbo A	1420.—	1420.—
Forbo B	5450.—	5450.-d
Georges Fischer port.	625.—	615.—
Georges Fischer nom.	115.—	113.-d
Globus port.	2500.—	2600.—
Globus bon de part.	475.—	480.—
Hero Conserves	2900.—	2875.—
Hoffmann-Roche bdp 1/10	6600.—	6500.—
Holderbank fin. port.	458.—	458.—
Holderbank fin. nom.	496.—	493.—
Interfood SA se B port.	3925.—	3900.-d
Interfood SA sie A nom.	785.—	765.-d
Innovation SA	432.—	432.—
Jelmoli SA	1560.—	1555.—
Inter-Pan port.	125.—	118.-d
Inter-Pan bdp	5.75d	5.75d
Landis & Gyr SA	1010.-d	1000.—
Merkur Holding SA	1370.—	1360.-d
Motor Colombus	870.—	875.—
National Suisse Assur.	6400.-d	6450.-d
Nestlé Alimentana p.	3440.—	3430.—
Nestlé Alimentana n.	2200.—	2225.—
Publicitas SA	1750.-d	1750.-d
Rinsoz & Ormond nom.	495.—	495.—
Sandoz SA porteur	3600.—	3550.—
Sandoz SA nom.	1640.—	1665.—
Sandoz SA bon de part.	421.—	419.—
Saurer	1305.—	1300.—
SBS porteur	386.—	389.—
SBS nom.	282.—	284.—
SBS bon de part.	325.—	327.—
Sulzer Frères SA nom.	2675.—	2660.—
Sulzer Frères SA bdp	303.—	288.—
Swissair port.	816.—	813.—
Swissair nom.	764.—	758.—
UBS porteur	3245.—	3250.—
UBS nom.	587.—	593.—
Usego Trimerco SA	235.—	233.—
Von Roll nom.	440.—	430.—

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE
(CLOTURE DE ZURICH)

	31.8.78	4.9.78
Akzo	26.25	26.25
Amgold	41.—	40.25
Cia	157.50	157.—
Pechiney	34.75	33.50
Philips	22.—	21.75
Royal Dutch	103.50	101.50
Sodec	7.50	7.55
Unilever	97.75	96.—
AEG	69.75	69.50
Bast	114.50	115.50
Bayer	117.50	117.50
Demag	142.—	137.-d
Hœchst	112.50	113.—
Mannesmann	148.50	145.50
Siemens	240.—	241.—
Thyssen	98.75	96.50
VW	213.50	193.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE
(CLOTURE DE ZURICH)

	30.8.78	4.9.78
Alcan	49.50	49.50
ATT	99.25	96.—
Beatrice Foods	44.50	43.50
Burroughs	136.—	135.50
Can Pacific	31.50	32.75
Caterpillar	97.50	96.—
Chrysler	19.25	18.50
Control Data	67.10	65.—
Corning Class	100.—	95.—
Dow Chemical	45.50	44.—
Du Pont de Nemours	203.—	200.—
Eastman Kodak	105.50	102.—
Gen. Electric	90.50	85.50
Gen. Foods	53.—	51.50
Gen. Motors	103.50	100.—
Gen. Tel. Electr.	49.50	47.75
Goodyear	28.50	26.75
Honeywell	111.—	110.50
IBM	480.—	469.—
Int. Nickel	26.75	26.25
Int. Paper	74.—	72.75
Int. Te Tel.	53.—	52.—
Kennecott	38.—	38.50
Litton	39.—	42.—
MMM	103.—	99.50
Mobil Oil	107.50	104.50
Monsanto	93.—	90.—
NCR	103.—	102.50
Philip Morris	118.50	113.—
Phillips Petroleum	53.—	51.50
Smith Kline	158.—	153.50
Sperry Rand	76.—	74.75
Stand. Oil Indiana	81.50	78.—
Texaco	40.25	39.—
Union Carbide	66.75	65.—
Uniroyal	11.50	12.—
US Steel	44.50	41.25
Warner Lambert	47.75	44.50
Woolworth	34.50	34.50
Xerox	97.50	94.—

Cours communiqués par la SBS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	30.8.78	
$ Once	5.54	5.56
Lingot 1 kg	279.—	300.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	24.8.78	30.8.78
Caisse hypoth.	775.-d	775.-d
Sibra Holding SA port.	168.—	167.-d
Sibra Holding SA nom.	130.-d	135.-d
Villars Holding SA nom.	670.-d	680.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES
BOURSE D'AMSTERDAM

	31.8.78	4.9.78
Amrobank	81.30	81.70
Heinekens Bier	109.70	112.20
Hoogovens	40.20	40.40
Robeco	177.50	178.50
Scheepvaart		

BOURSE DE FRANCFORT

Audi-NSU	13.60	15.70
BMW	224.—	227.50
Colmerczbank	229.10	230.50
Daimler	318.50	321.—
Deutsche Bank	301.—	302.70
Geisenberg	120.—	120.—
Horten AG	161.—	167.—
Karstadt	329.—	332.—
Preussag	136.50	133.—
Schering	272.20	279.—

BOURSE DE MILAN

Assicurazioni Gener.	38670.—	38900.—
Fiat	2024.—	2040.—
Montedison	183.50	185.—
La Rinacente ord.	52.75	55.50

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	323.—	323.10
Carrefour	1730.—	1720.—
Cred. Com. de France	120.—	120.—
Françaises des Pétr.	131.80	125.70
Hachette	—.—	—.—
Michelin	1300.—	1295.—
Moulinex	142.—	142.50
L'Oréal	730.—	729.—
Perrier	241.30	257.—
Rhône Poulenc	105.50	108.—
Roussel Uclaf	352.40	359.80
Usinor	22.70	22.80

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

	31.8.78	4.9.78
Indice Dow-Jones	5585.—	5638.—
Ashikaga Bank	—.—	2010.—
Daiwa Sec.	329.—	329.—
Ebara	448.—	445.—
Fujita	205.—	203.—
Hitachi	231.—	230.—
Honda	525.—	523.—
Kolatsu	321.—	334.—
Kumagal Gumi	619.—	616.—
Masita Electric	1150.—	1190.—
Matsuhita E.I. (Natau I.)	713.—	718.—
Mitsukoshi	580.—	596.—
Pioneer	1550.—	1600.—
Sony	1520.—	1520.—
Sumitomo (Mar and Fire)	255.—	243.—
Takeda	411.—	413.—
Tasel Construction	221.—	221.—

Cours communiqués par Daiwa Securitie, à Genève.

FONDS DE PLACEMENT

	31.8.78 demande	offre
Amca	21.25	21.50
Bond-Invest	60.25	60.25
Canada Immobil.	610.—	625.—
Créd. s. Fonds Bonds	59.50	61.—
Créd. s. Fonds-Inter	53.—	54.50
Eurac	242.—	244.—
Fonsa	94.50	97.75
Globinvest	51.75	53.50
Ifca	1570.—	1600.—
Intermobilfonds	59.—	60.—
Japan Portfolio	380.—	390.—
Pharmafonds	106.—	109.50
Poly Bond Internat.	111.—	112.—
Siat 63	61.25	62.25
Sima	1160.—	1165.—
Swissimmobil 1961	193.50	172.50
Universel Bond Sel.	1035.—	1045.—
Universal Fund	66.—	67.—
Valca	68.75	69.75

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

	31.8.78 Achat	Vente
Lingot 1 kg	10900.—	11060.—
Vreneli	98.—	108.—
Souverain	94.—	104.—
Napoléon	91.—	101.—
$ Once	208.—	208.25
Double Eagle	495.—	525.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

	4.9.78	
France	36.25	39.25
Angleterre	3.05	3.40
Etats-Unis	1.56	1.70
Allemagne	80.50	83.50
Autriche	11.—	11.70
Italie	—.1875	—.2075
Belgique	4.85	5.25
Hollande	73.50	77.—
Suède	35.—	38.50
Danemark	27.50	31.—
Norvège	29.—	32.50
Espagne	2.05	2.35
Portugal	3.—	450
Finlande	38.—	41.50
Canada	1.35	1.50
Grèce	4.—	5.10
Yougoslavie	7.—	950

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

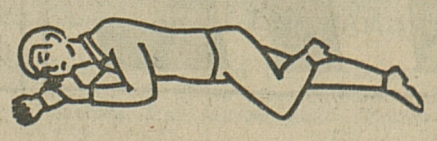

Toujours étendre sur le côté les personnes sans connaissance.

DANS L'INDUSTRIE DES MACHINES ET DES METAUX

Augmentation de la rentrée des commandes et légère diminution des réserves de travail

Après les revers dus à la situation monétaire durant le premier trimestre, suivis depuis lors par une hausse encore bien plus marquée du cours du franc suisse, avec de graves conséquences pour nos possibilités d'exportation, la rentrée des commandes de l'industrie suisse des machines et des métaux est à nouveau améliorée durant le deuxième trimestre de cette année. Ainsi que le communique la Société suisse des constructeurs de machines (VSM), la rentrée des commandes, qui se calcule sur la base des données de 200 maisons membres représentatives, s'est accrue d'un montant de 358 millions de francs ou 11,4 % par rapport au premier trimestre.

En comparaison du premier semestre de l'année dernière, le volume des commandes a augmenté durant les six premiers mois de l'année en cours de 3,3 % pour s'élever à 6640 millions de francs. La progression a été de près de 12 % par rapport à la période correspondante de 1976, qui fut toutefois très faible. Le quota de l'étranger a atteint avec 65,1 % approximativement la valeur de l'an dernier, de sorte que, en dépit des conditions plus difficiles, le pourcentage des exportations, porté de 55 % à plus de 68 % dans les années 1973 à 1977, a pratiquement pu être maintenu. Ce résultat est d'autant plus remarquable que la régression de 20 % enregistrée dans les commandes d'exportation durant le premier trimestre faisait craindre une nette détérioration de la situation.

Les réserves de travail moyennes de l'industrie des machines s'élevaient à fin juin 1978 à 7,4 mios, contre 7,5 mios à fin mars dernier. Au milieu de l'année dernière déjà, les réserves de travaux prêts à être exécutés se chiffraient à 7,5 mios. Il est intéressant de relever dans ce contexte que la part des commandes internes de produits maintenus en réserve, pour lesquels il n'y a pas de commandes de la part de clients, a continué d'augmenter. Sans ces « commandes pour les stocks », par lesquelles on vise à équilibrer l'utilisation des installations de production, les réserves de travail n'auraient plus été que de 6,6 mios à fin juin 1978, ce qui correspond à un recul de 7 % par rapport au trimestre dernier.

La valeur des commandes en carnet, qui se situe depuis 1975 entre 12,5 et 13,5 milliards de francs, s'élevait à la fin du deuxième trimestre de cette année à près de 13,2 milliards de francs. Elle était ainsi supérieure de 0,8 % au niveau de fin mars 1978 et de 4,2 % à celui du 30 juin 1977.

Les réserves de travail enregistrées séparément dans certaines branches montrent combien l'évolution de la marche des affaires a différé dans les divers secteurs de l'industrie des machines et des métaux. On n'a pas constaté de modifications significatives dans le domaine des aciéries et des laminoirs ainsi que dans la construction mécanique. Avec 1,6 mio et 6,2 mios, ces deux secteurs ont continué d'enregistrer des valeurs très basses, en partie même encore au-dessous de celles de 1975.

Les secteurs des machines électriques (9,8 mios contre 10,0 il y a une année) et de la grosse construction mécanique (12,1 mios contre 11,8 au milieu de l'année 1977) continuent de faire preuve de résistance. Avec 4,5 mios, les réserves de travail moyennes de l'industrie des machines textiles demeurent à un niveau très bas et absolument insatisfaisant. L'évolution a été plus réjouissante dans le secteur des machines-outils. Les réserves de travail moyennes y ont, en effet, passé à 7,0 mios, de sorte que la lente remontée des derniers trimestres s'est poursuivie. C'est tout juste l'inverse dans la chaudronnerie et la construction d'appareillages. Dans les entreprises de cette branche, les réserves de travail ont régressé continuellement de 6,2 à 4,9 mios dans l'espace d'une année.

Les différences en partie considérables entre les divers secteurs s'expliquent dans une large mesure du fait des temps de fabrication qui diffèrent beaucoup d'un groupe de produits à l'autre.

A. Kuenzler

Un professeur critique la politique de la BNS

« LE SUICIDE PAR LES TAUX DE CHANGE »

C'est à un « monumental acte manqué en matière de politique monétaire », de la part de la Banque nationale suisse, que le professeur René Erbé, des Universités de Bâle et Neuchâtel, a comparé la suspension, « trop précoce » à ses yeux, de la politique d'intervention sur le marché des devises.

S'exprimant vendredi soir devant l'assemblée générale de la communauté de coopération « Swiss-Export », à Ermattingen (TG), sur le thème « Le suicide par les taux de change », il a estimé que la Banque nationale, par son attitude, avait favorisé la récente chute du dollar. L'élément dominant auprès des autorités est l'embarras dont celles-ci font preuve, auquel s'ajoute le vague espoir qu'enfin les autres — avant tout les Etats-Unis — vont entreprendre quelque chose de courageux. Mais selon le professeur Erbé, il est plus que « grand temps » que la Suisse prenne en main l'avenir du franc.

La Banque nationale, a dit M. Erbé, doit reprendre l'expérience, trop tôt interrompue, de notre politique d'intervention et informer les spéculateurs de cette décision. Notre franc perdra de son attrait comme monnaie d'investissement dès lors que sa valeur externe augmente chaque année. Il convient de briser le cercle vicieux des attentes de réévaluation.

S'il devait s'avérer qu'une telle politique intervient déjà trop tard, il faudrait alors se limiter à garantir un cours du franc pour les exportateurs et assurer le paiement pour les importateurs. M. Erbé a relevé que la Suisse avait déjà procédé de la sorte une fois, dans les années trente : il s'agissait alors d'une attitude de pionnier en la matière. De toute manière, « une solution d'urgence vaut mieux que pas de solution du tout », a conclu l'orateur. (ATS)

Un ménage sur dix-sept... déménage une fois par an

Les fluctuations dans le secteur du logement constituent un facteur économique de poids. C'est ainsi qu'en Suisse on enregistre plus de 84 000 déménagements par année. Ceci signifie que un ménage sur dix-sept déménage en moyenne une fois par année. Les transports liés à ces déménagements assurent l'occupation de plus de 6000 postes de travail. (Com)

TESSIN

Entreprise en grève

Le personnel de l'entreprise Tecnopinz, spécialisée dans la mécanique fine, à Manno, soit environ 15 personnes, s'est mis en grève hier matin en signe de protestation contre le refus de la direction d'adhérer à la convention nationale de la métallurgie ou de signer un contrat collectif proposé par le syndicat chrétien-social du Tessin. Dans un communiqué, les intéressés protestent aussi contre le licenciement, à leur avis, injustifié d'un collègue. (ATS)

LE CHOMAGE MENACE LES ASSISTANTS EN MEDECINE

Lettre ouverte au Conseil fédéral

Dans une lettre ouverte adressée au Conseil fédéral, à la conférence des directeurs cantonaux de l'hygiène publique, aux Départements cantonaux de l'hygiène publique et à la Fédération des médecins suisses, la Société suisse pour une santé sociale exige des mesures appropriées afin d'éviter le chômage qui menace les médecins-assistants, et par là, met en danger la qualité des soins aux malades.

La société demande en particulier la création de postes d'assistants, une réduction du travail hebdomadaire de 60 à 45 heures, une compensation en heures de congé des heures supplémentaires, enfin une réduction de la durée de la formation complémentaire (en qualité d'assistant) et l'interdiction du volontariat.

La société relève que 1979 et 1980 seront des années à l'issue desquelles de nombreux étudiants en médecine quitteront l'Université munis de leur diplôme d'Etat. Pour ceux-là, la difficulté sera accrue de trouver un poste d'assistant nécessaire à leur formation complémentaire.

D'autre part, un nombre croissant d'assistants en médecine ouvrent un cabinet avant d'avoir acquis une formation pratique suffisante dans un hôpital.

Une pétition relative aux assistants en médecine et portant 500 signatures avait déjà été adressée au Conseil fédéral il y a deux ans. (ATS)

Contributions à l'exploitation agricole : plusieurs cantons sont favorables à la loi

Les cantons de Zurich, des Grisons, de Soleure, Uri, Schwyz et le demi-canton d'Obwald ont, d'une manière générale, répondu favorablement à la procédure de consultation engagée au sujet de la Loi fédérale instituant des contributions à l'exploitation agricole du sol. En vertu de ce projet de loi, des contributions de 200 francs par hectare doivent être versées pour l'exploitation des terrains en pente dans les régions de montagne et de 100 francs par hectare pour les terrains en pente en dehors des zones de montagne. Enfin, la nouvelle loi prévoit des contributions aux alpages de 100 francs par vache, 40 fr pour le bétail jeune et les chèvres et 20 francs pour les moutons.

Tout en saluant ce projet de loi, le Gouvernement zurichois regrette que l'on fasse dépendre le versement des contributions agricoles de l'acceptation du nouveau projet financier de la Confédération. En ce qui concerne les contributions à la surface, l'Exécutif grison estime que l'on devrait faire une différence entre terrains en pente et d'autres fortement escarpés. En effet, le rendement d'un terrain dépend autant de son altitude que de son inclinaison. Le Conseil d'Etat soleurois plaide pour le renoncement aux contributions générales destinées à rétablir l'équilibre dans l'agriculture. Mesures complémentaires relevant de la politique des revenus, les contributions à la surface doivent donc être limitées aux régions de montagne et aux zones en pente.

Le Gouvernement uranais pense que ces contributions sont insuffisantes. Il comprend qu'elles ont été fixées en tenant compte de la situation financière de la Confédération, mais il propose une augmentation raisonnable de la contribution par vache. Le Conseil d'Etat schwyzois désire que les contributions soient versées au plus tard dès 1980. Elles doivent en outre être fonction des problèmes rencontrés dans l'exploitation de terrains en pente. De l'avis de l'Exécutif du demi-canton d'Obwald, cette aide financière doit être concentrée sur les régions de montagne et non pas dispersée trop largement. Les petites exploitations de montagne, occupées souvent par de grandes familles, sont les meilleurs garants de l'entretien des régions montagneuses. (ATS)

Fluctuations du dollar

La confiance en le dollar n'a pas encore été retrouvée sur le marché des changes de Zurich. Hier à 16 heures, il notait pourtant 1,6015-1,6040 par rapport au franc suisse, après avoir atteint 1,5845-1,5878 à l'ouverture et être même tombé à 1,5780-1,5810 dans le courant de la journée. Ce léger redressement peut, en partie, être attribué aux interventions de la Banque nationale.

Quant au mark allemand, il s'est quelque peu redressé à nouveau, se situant à 16 heures à 81,2-81,285 par rapport au franc suisse. Cette situation fluctuante de la monnaie américaine est attribuée aux négociations sur le Proche-Orient. (ATS)

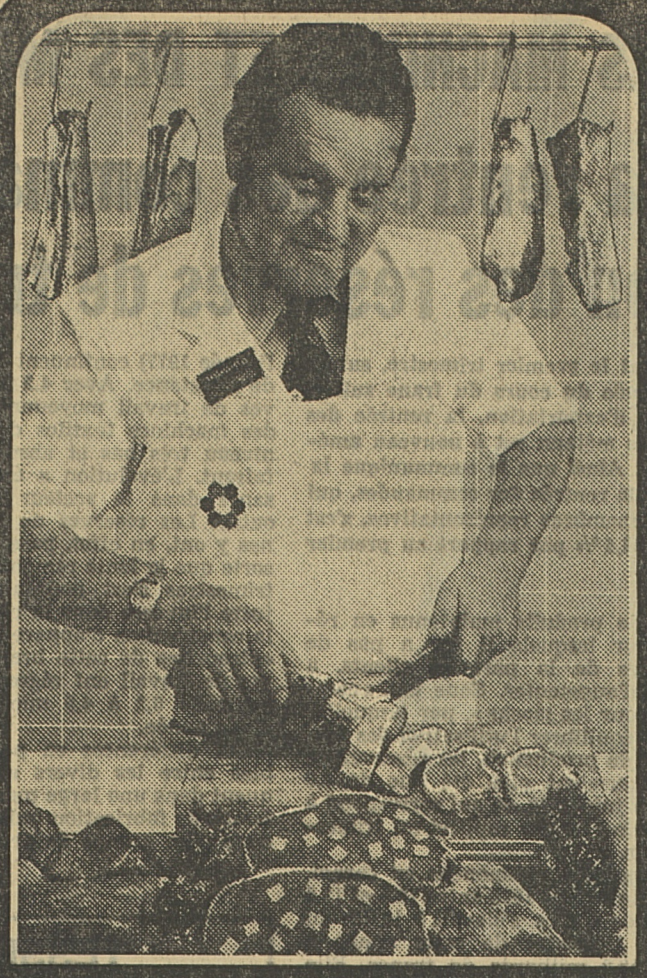

Boeuf

Hachis	kg	8.90
Bouilli sans os	kg	10.90
Ragoût	kg	12.90
Rôti également lardé	kg	15.90
Beafsteaks	kg	22.90

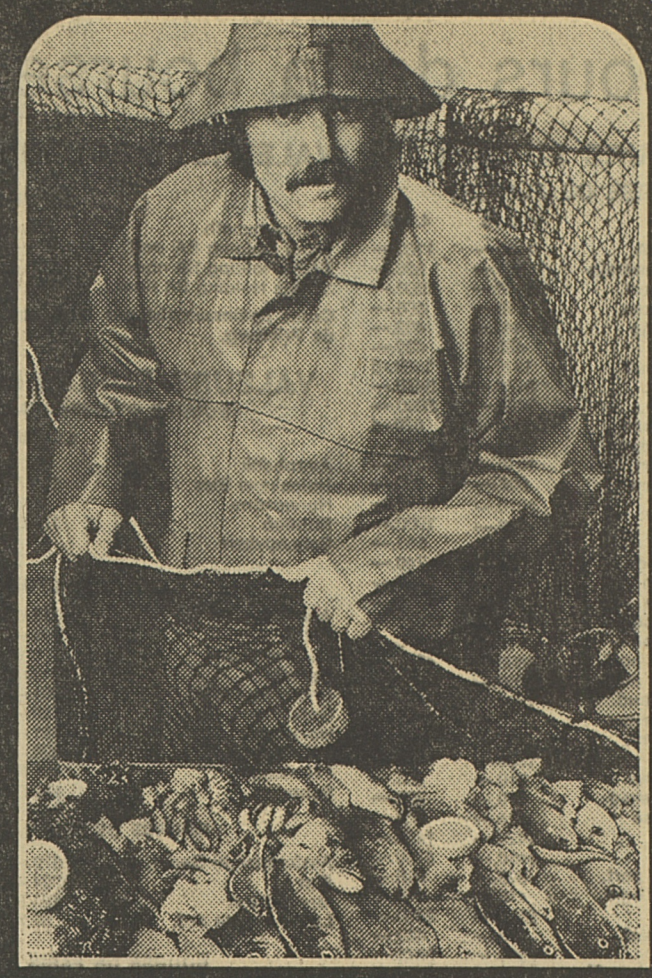

Super-Hit

Lapins (cong.imp.)

s. tête ni pattes,

1 kg **4.90**

Charcuterie

Salami Varzi Vismara	1 kg	19.90
Mortadella Géante ler choix	100 g	-.80
Jambon délicatesse ler choix	100 g	1.50
Saucisse de Lyon pièce	500 g	2.75
Viennes 3 paires	300 g	2.50

Poisson

Cabillaud côtier 1er choix

100 g **—.65**

ACTION

Tranches de porc jambon	kg	15.90
Rôti de porc jambon	kg	14.90
Emincé de porc	kg	14.90
Jarrets de porc portions	kg	7.90

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

A la Minute

Tranches minutes	kg	17.50
Tranches tziganes	kg	17.50
Tranches de porc pané	kg	13.50
Cordon bleu	kg	14.50
Hamburgers	kg	8.50

ACTION

Truites fraîches (imp.)	100 g	—.85
Filets de veau de mer	100 g	1.25
Saumon norvégien frais, entier,	100 g	1.65
Langoustines	100 g	1.65

PLACETTE

Tous les samedis, la Placette Fribourg vous offre le **parking gratuit** au grand Parking des ‹Grands-Places›

COURTEPIN A BATTU ESTAVAYER, GUIN DEJA EN TETE

La troisième journée du championnat fribourgeois de deuxième ligue a permis à Guin, victorieux du derby singinois contre Tavel, de s'installer déjà en tête du classement. De son côté, Courtepin a effacé sa contre-performance de la semaine dernière en damant le pion à Estavayer. Les deux duels entre Glânois et Gruériens ont souri aux premiers nommés puisque Siviriez et Romont ont respectivement pris la mesure de Broc et de Grandvillard. En déplacement à Montet, Attalens a fait une bonne impression tandis que Marly a, une nouvelle fois, plié l'échine, cette fois-ci à Portalban.

En 2e ligue

Il a fallu un penalty aux attaquants de Guin pour battre le gardien de Tavel, Aebischer, qui capte ici une balle en toute quiétude. (Photo Noth)

Match acharné

Courtepin-Estavayer 2-1 (1-1)

La partie entre Courtepin et Estavayer fut particulièrement plaisante à suivre même si l'engagement physique y prit une part trop grande. Tout commença fort mal pour Courtepin qui, deux minutes de jeu étaient à peine écoulées, dut se passer des services de Francis Folly. Ce dernier se fractura en effet une jambe et dut être hospitalisé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un retour prochain sur les stades. Condamnés à gagner, les joueurs du district du Lac mirent tout leur cœur à l'ouvrage. Toutefois, développant un meilleur volume de jeu et étant plus technique que son adversaire, Estavayer domina territorialement les débats. Les meilleures occasions de but échurent néanmoins à Courtepin. Dans ces conditions, il ne fut pas étonnant de voir les protégés de l'entraîneur Jan ouvrir le score à la suite d'une magnifique reprise de volée de Brasey consécutive à un corner. Cet avantage fut de courte durée puisque le capitaine staviacois Singy se chargea de remettre les deux équipes à égalité peu après. Ce coup du sort n'entama pas la rage de vaincre de Courtepin qui fit passer un bien mauvais quart d'heure à Estavayer durant la première partie de la seconde mi-temps. Ainsi, les Broyards purent s'estimer heureux de n'avoir reçu qu'un but durant ce laps de temps. Désirant absolument décrocher pour le moins le nul, les Broyards reprirent du poil de la bête en fin de match. Elaborant des actions désordonnées et précipitées, ils durent finalement s'avouer vaincus. Le manque d'attaquants dignes de ce nom s'est fait cruellement sentir dans les rangs broyards. Par ailleurs, rendus nerveux par la seconde réussite de Courtepin, les demis staviacois ont fait preuve d'indiscipline en allant marcher sur les plates-bandes de leurs attaquants et en abandonnant le milieu du terrain à Courtepin. Beaucoup plus dangereux que leurs adversaires dans la phase terminale, les gars du Lac ont donc mérité leur succès.

Courtepin : Krattinger ; Schorro ; Meyer, Piller, Michel ; F. Folly (2e Brulhart), Morard, Brasey (85e Berset) ; Aeby, Schneiter, M. Folly.

Estavayer : Ménétrey ; D. Duc (82e Delley) ; Singy, C. Duc, Moullet ; Coria, M. Duc, Bise ; Quillet (52e F. Duc), Ortiz, Probst.

Arbitre : M. Guy Flèche (Meyrin).

Buts : 41e Brasey (1-0), 44e Singy (1-1), 56e Schneiter (2-1).

Avertissements : Bise (26e) et M. Duc (83e).

Cavalier seul

Montet-Attalens 0-2 (0-0)

La venue d'Attalens en fief broyard n'a pas permis à Montet de se racheter après sa défaite de la semaine dernière. Très rapides et pouvant compter sur une excellente condition physique, les Veveysans ont fait la majeure partie du spectacle. Leur victoire ne souffre donc aucune discussion, car Montet n'a fait véritablement illusion que durant les premières minutes de la partie et de la reprise. Les Broyards eurent en effet leur meilleure chance de but à la 7e minute lorsque Losey vit son tir s'écraser contre le poteau des buts de Leuenberger. Nullement impressionné, Attalens prit dès lors le match en main et il fallut toute la classe du dernier rempart de Montet, en l'occurrence Bertschy, pour que les Broyards n'aient pas à déplorer l'ouverture du score avant le thé. La pause n'eut pas un bon effet sur les acteurs et la rencontre devint rude. Trop large, l'arbitre eut du mal à tenir son match et, malgré les quatre avertissements qu'il infligea, laissa passer trop de choses. Poursuivant sa pression, Attalens obtint finalement le fruit de son labeur par l'intermédiaire de Monnard qui, avec Nicolet, fut le meilleur homme sur le terrain samedi soir à Montet. Attalens peut donc fêter sa première victoire de la saison après deux remis et nul doute que s'il continue dans cette voie on risquerait bien de le retrouver en excellente position au classement final. En revanche, Montet fait souci. Son milieu de terrain où Schmitt fut quasi inexistant n'est certainement pas étranger à cet état de fait.

Montet : Bertschy ; Fasel ; Pillonel, Rapo, Lagger ; Berchier, Schmitt, Dupont ; Losey, Pury, Ballif (58e Gutknecht).

Attalens : Leuenberger ; G. Sonney ; Vauthey (47e F. Sonney), Jan, Pauli ; Bianchi, Gendre, Nicolet ; Déglise, Monnard, Perroud.

Arbitre : M. Gervais Levrat (Lausanne).

Buts : 65e et 84e Monnard.

Avertissements : Monnard et Jan (Attalens), Rapo et Pury (Montet).

Portalban plus réaliste

Portalban-Marly 2-1 (1-0)

Obligé de rechausser les souliers et d'évoluer parmi les siens pour pallier les absences de Messerli et Rossier, l'entraîneur Codourey n'a rien pu faire pour éviter la défaite. Très équilibrée, la rencontre a été disputée sur un bon rythme et le succès a souri à la formation qui s'est créé le plus grand nombre d'occasions de but. La différence s'est donc faite au niveau des attaques. En effet, alors que Portalban donne l'impression de s'améliorer à chacune de ses sorties et que l'entraîneur Joye donne du poids et du métier à l'attaque en occupant le poste de centre avant, Marly ne possède personne dans ses rangs qui ait le format nécessaire pour faire preuve d'opportunisme lors de la conclusion. Dans ces conditions, il ne faut donc pas s'étonner si Marly connaît quelques déceptions. En revanche, après deux matches nuls consécutifs, Portalban a renoué avec la victoire et tient à ne pas décevoir ceux qui le font figurer au rang des candidats les plus sérieux au titre.

Portalban : Karlen ; Dubey ; Delley, J.-M. Chambettaz, Berchier ; Ossola, Borgognon, Renevey (85e Perriard) ; M. Chambettaz, Joye, Martin (70e Schaer).

Marly : Spicher ; Codourey ; M. Schultheiss, Nydegger, Limat ; Fischer, Maillard (80e Borcard), Birbaum ; J. Schultheiss, Clément (75e Dumas), Paschoud.

Arbitre : M. Francis Guex (Mollie-Margot).

Buts : 33e Borgognon (1-0), 65e Paschoud (1-1), 71e Joye (2-1).

Avertissement : Dubey (83e).

L'expérience a prévalu

Romont-Grandvillard 3-0 (3-0)

Débutant la rencontre sur les chapeaux de roue, Grandvillard bouscula Romont qui, le moment de surprise passé, lança plusieurs escarmouches en direction des buts défendus par Raboud. Le match était donc bien lancé et le rythme soutenu. Plus réalistes et ayant beaucoup plus de métier que leur adversaire, les Glânois menèrent à terme assez rapidement deux de leurs actions. Les Gruériens avaient en effet commis l'erreur de laisser sans surveillance l'entraîneur Corminbœuf qui s'en donna alors à cœur joie et qui tint à merveille le rôle de régisseur. Désireux de refaire surface, les gars de Grandvillard firent preuve de trop d'égocentrisme, en attaque plus particulièrement, pour parvenir à remettre en question le succès de Romont. Réussissant un troisième but juste avant la pause, les Glânois se contentèrent de contrôler les opérations en monopolisant le ballon lors de la seconde période. Continuant d'attaquer, Grandvillard se cassa les dents sur une défense glânoise attentive et qui n'eut véritablement pas trop de peine à retenir les assauts souvent désordonnés des Gruériens. Possédant un bon tout, Romont fera encore souffrir bien des équipes.

Romont : Gobet ; Savarioud ; Décrind, Chatton, Raemy ; Corminbœuf (55e Girard), Cordey, Brodard ; Curty, Butty, Perroud.

Grandvillard : Raboud ; M. Beaud ; Gilbert Gurtner, F. Castella, Doutaz (70e D. Pernet) ; Vial, J. Castella (46e Musy), P. Gurtner ; G. Beaud, C. Pernet, Gérard Gurtner.

Arbitre : M. Roland Maillard (Lausanne).

Buts : 13e Décrind (1-0), 21e Corminbœuf (2-0), 41e Perroud (3-0).

Les Gruériens ont déçu

Siviriez-Broc 2-0 (1-0)

Obligées d'évoluer dans un espace de jeu restreint, les deux formations jouant très haut le hors-jeu, Broc et Siviriez ont eu du mal à mettre en place leur tactique respective. Ainsi, les mauvaises passes furent légion et il fallut un exploit personnel de G. Kolly pour que le score subisse une modification. Terne en première mi-temps, la rencontre s'anima après le thé pour finir sur les chapeaux de roue. En effet, la fin du match approchant, Broc se réveilla enfin et rata de peu l'égalisation lorsque Gremaud gâcha une chance en or de marquer. Sur le contre, Deschenaux fut crocheté dans le rectangle fatidique mais Siffert vit son penalty être détourné par le portier gruérien Brulhart. Les occasions devinrent alors nombreuses de part et d'autre et le mot de la fin revint à Siviriez qui, à la dernière minute, assurait définitivement son succès. Ce dernier est mérité car, hormis les vingt dernières minutes de jeu, Broc n'a pas montré grand-chose et a plutôt déçu.

Siviriez : Clément ; Siffert ; Giroud, Fischer, R. Kolly ; Deschenaux, Panchaud (68e Birbaum), J.-A. Coquoz ; P.-A. Coquoz, J.-B. Kolly (85e Roggo), G. Kolly.

Broc : Brulhart ; Andrey ; Barras, C. Rochat, Dupré ; Ropraz, J.-M. Rochat, Grandjean (54e Savary) ; Amstutz, Volery (71e Kilchoer), Gremaud.

Arbitre : M. Pierre Balet (Grimisuat).

Buts : 25e G. Kolly (1-0), 89e G. Kolly (2-0).

Succès remporté à l'économie

Tavel-Guin 0-1 (0-1)

Le derby singinois qui a opposé Tavel et Guin n'a pas été de très grande cuvée. Finalement, la logique a été sauve puisque Guin s'est imposé. Ce succès des joueurs de l'entraîneur Marcel Jungo n'a toutefois pas été acquis facilement. Se cantonnant dans un jeu beaucoup trop sophistiqué pour être efficace, Guin a fait une belle démonstration technique sans pour autant l'affirmer par des buts. Il dut même recourir à un penalty sévère pour inscrire ce qui fut l'unique but de la rencontre. Dominé assez nettement territorialement en première mi-temps, Tavel a pour le moins fait jeu égal avec son adversaire lors de la seconde période. Les protégés de Mauron ont même eu à plusieurs reprises l'égalisation à leur portée. Ils ne surent pas la saisir.

Tavel : G. Aebischer ; Riedo ; J. Aebischer, Raemy, Renaldo Vogelsang ; Roland Vogelsang, Mauron, W. Aebischer ; H.-P. Gauch (38e Chavaillaz), H. Gauch (56e Corpataux), Baldegger.

Guin : Riedo ; Schmutz ; Kessler, Bucheli, Baechler ; Stulz (79e Haering), Haenni, W. Zosso ; Zumwald, Grossrieder, P. Zosso.

Arbitre : M. Alphonse Singy (La Chaux-de-Fonds).

But : 32e Stulz (penalty).

Classement

1. Guin	2	2	0	0	3-1	4
2. Romont	3	2	0	1	6-3	4
3. Attalens	3	1	2	0	6-4	4
4. Portalban	3	1	2	0	4-3	4
5. Siviriez	2	1	1	0	3-1	3
6. Estavayer	3	1	1	1	4-3	3
7. Grandvillard	3	1	1	1	7-7	3
8. Broc	3	1	1	1	3-4	3
9. Courtepin	2	1	0	1	3-3	2
10. Marly	3	1	0	2	3-4	2
11. Montet	2	0	0	2	1-6	0
12. Tavel	3	0	0	3	0-4	0

Jean Ansermet

Le CS Romont : une équipe en plein renouveau

Fondé en 1922, le CS Romont a joué durant huit saisons en 3e ligue avant d'accéder en 1974 à la catégorie de jeu à laquelle il appartient toujours. Troisième au terme de la saison qui a suivi la promotion, l'équipe romontoise s'est encore placée parmi les meilleures en 1976 avec une 4e place et en 1977 avec une 5e. La saison dernière, les difficultés ont été un peu plus grandes, puisqu'un septième rang a sanctionné son championnat : « La valse des entraîneurs et les nombreuses mutations au sein de la première équipe sont les principales causes de cette baisse, avouait le président, M. Irénée Décrind. En engageant Marc Corminbœuf, qui avait déjà fait ses preuves comme joueur mais qui fait ses premières armes comme entraîneur, nous avons recherché une certaine stabilité. D'emblée, il a su s'imposer par son calme et l'exemple qu'il apporte sur le terrain. L'état d'esprit de l'équipe est actuellement excellent ».

Avec un effectif avoisinant les 150 joueurs, répartis en sept équipes (2e ligue, 4e ligue, vétérans, juniors B, C et 2 fois D), le CS Romont ne manque pas d'arguments pour posséder un bon contingent de 17 joueurs pour la première équipe, formée essentiellement d'éléments de Romont et des environs. Actuellement en plein renouveau (plusieurs juniors ont fait leur première apparition en équipe fanion), le CS Romont s'est fixé comme but cette année d'obtenir le meilleur classement possible (une place dans les cinq premiers serait déjà un excellent résultat et permettrait à l'équipe de participer à la Coupe de Suisse). « Nous essayerons également de présenter un beau football, car il est nécessaire de garder notre public, un soutien nécessaire ». A cette occasion, le comité rendait un hommage particulier au club des 100 et aux supporters fidèles.

Ne possédant pas de juniors A (les meilleurs juniors sont venus renforcer la première équipe et la deuxième en 4e ligue), le CS Romont est conscient de la situation et s'est donné comme objectif également de poursuivre l'effort accompli envers les jeunes. D'ailleurs, à partir de l'automne, un effort supplémentaire sera fait avec la création d'une école de football animée par les joueurs de la première équipe. Des projets plus facilement réalisables puisque le club pourra très prochainement bénéficier de nouvelles installations rendues nécessaires par le nombre d'équipes qui forment le CS Romont. Un geste de la commune que les dirigeants ne manqueront pas d'apprécier.

M. Bt.

Le CS Romont 1978-79. Derrière, de gauche à droite : Bernard Curty, Gérard Perroud, Christian Savarioud, Jean-Noël Brodard. Au milieu : Pascal Girard, Pierre Décrind, Marc Corminbœuf (entraîneur), Denis Angeloz, Benoît Rémy, Christophe Girard. Devant : Michel Chatton, Marc Gobet, Elmar Zurkinden, Lucien Cordey, Bernard Barras, Jean-Marc Butty. (Photo J.-J. Robert)

Cinémas

ALPHA 20 h 30 — 16 ans
En français
LE PLUS BEAU FILM DE FEDERICO FELLINI
AMARCORD
MAGALI NOEL — A voir absolument

CAPITOLE 20 h 30 jusqu'à MERCREDI
Le chef-d'œuvre de STANLEY KUBRICK
SPARTACUS
Héros de légende - symbole vivant il est la liberté esclave

CORSO 20.30 — 2e SEMAINE
VO internation., sous-titrée
Les 24 heures qui changèrent la face du monde. Le jour où l'histoire retint son souffle. — DARRYL F. ZANUCK'S
Le jour le plus long

EDEN 20 h 30 - 18 ans
VO angl. s.-tit. fr./allem.
Liliana Cavani a signé un chef-d'œuvre
PORTIER DE NUIT
Dirk Bogarde - Charlotte Rampling
L. Visconti : «Ce film m'a coupé le souffle»

REX 20 h 30 jusqu'à MERCREDI
avec les AS américains
SKATEBOARD
PLANCHE A ROULETTES

STUDIO 15 heures et 21 heures
En français — 16 ans
TERENCE HILL avec son colt redouté, son audace légendaire, sa haine mortelle dans
TRINITA PREPARE TON CERCUEIL

A LOUER à Fribourg
LOCAUX COMMERCIAUX
à l'usage de bureaux, magasins à l'étage, expositions, cabinets médicaux, salles d'études, etc., etc.
Situation PLEIN CENTRE de la ville.
Prix : dès Fr. 95.— le m2 par année + charges
Libres immédiatement ou pour date à convenir.
Pour tous renseignements s'adresser à :
WECK, AEBY & Cie SA
Agence immobilière
91, rue de Lausanne
1701 Fribourg. ✆ 037-22 63 41
17-1611

A LOUER
Chemin Saint-Barthélemy 54
APPARTEMENTS
2 pièces Fr. 320.—
3½ pièces dès Fr. 421.—
+ charges
Libres pour dates à convenir
SSGI J.Ed. Kramer SA / G. Gaudard SA
Place de la Gare 8 — Fribourg
✆ 037-22 10 89
17-1622

BOURSE ITINERANTE

de 15 à 17 heures

GRAND CHOIX DE VETEMENTS A DES PRIX IMBATTABLES

Semsales	2e lundi de chaque mois	Hôtel du Sauvage
Dompierre	3e lundi	Salle d'école
Villaz-St-Pierre	4e lundi	Hôtel Guillaume-Tell
Grandvillard	1er mardi	Hôtel Vanil-Noir
Montet (Broye)	2e mardi	Hôtel du Lion-d'Or
La Roche	4e mardi	Café des Montagnards
Courtepin	1er mercredi	Hôtel du Centre
Porsel	3e mercredi	Hôtel de la Fleur-de-Lys
Sorens	4e mercredi	Cercle des Agriculteurs
Fribourg	ouverture régulière chaque lundi et mercredi de 14 à 18 heures - 16, avenue du Moléson	
Praroman	ouverture régulière chaque jeudi et samedi de 14 à 17 h - rte du Pafuet (Moulin à Bentz)	

— Nous recevons toujours avec reconnaissance vos dons de vêtements —
Tous les vêtements sont nettoyés chimiquement et en très bon état

Renseignements : 037 - 22 93 08

La bourse itinérante fonctionne en septembre, octobre, novembre 1978 et en avril, mai, juin 1979

17-2618

WIMPY
Rest.-Snack-BAR
Abbé-Bovet 11
1700 Fribourg
✆ 037-23 44 94

Venez déguster à la salle à manger
« La Diligence »
les nouvelles spécialités du patron :
Fondue bourguignonne
Fondue chinoise
Fondue vigneronne
Fondue Bacchus
Veuillez réserver vos tables s.v.p.
17-1086

A remettre
au centre de Fribourg
pour date à convenir
INSTITUT de physiothérapie
✆ 037/22 21 16 ou 037/46 15 62
17-27677

A LOUER
grand STUDIO
Rue du Tilleul 13
dès le 1er octobre.
✆ 029-8 54 95
(heures de bureau)
81-69787

A LOUER
à Rosé
STUDIO meublé
Place de parc à disposition.
Fr. 290.—.
✆ 037-30 14 24
81-271

A VENDRE
chambre à coucher
10 ans.
✆ 037-22 83 40
81-60790

VERITABLES
JAMBONS DE CAMPAGNE
garantis fumés à la borne;
Une seule adresse :
CAMPAGNA - Bernard Fragnière
Route de Riaz 24 - 1630 Bulle
✆ (029) 2 86 55
17-12066

A LOUER
au chemin de la Forêt 20 et 24,
LOCAUX
Surface au gré du preneur
Libres de suite ou à convenir.
SOGERIM SA — ✆ 037-22 21 12
17-1104

HOMELITE
Hako
RAPID

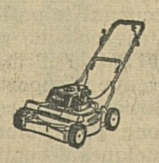

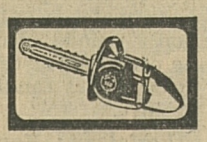

EXPOSITION PERMANENTE
Service après vente garanti
P.PYTHON
Atelier spécialisé
Tél. 037/26 30 62
GIVISIEZ-FRIBOURG
17-918

Meubles anciens
toujours un joli choix **d'authentiques pièces du pays,** soigneusement restaurées, à des prix raisonnables.
G. GUEX
1754 Rosé
✆ 037-30 16 22
17-322

A LOUER à la route des Vieux-Chênes à Fribourg,
appartements 4 pièces
Fr. 430.— + charges
appartements 3 pièces
Fr. 400.— + charges
appartements 2½ pièces
Fr. 320—. + charges
Libres dès le 30 septembre ou de suite.
✆ 037-22 44 10
17-4015

ACADEMIE DE LANGUES ET DE COMMUNICATION

Notre offre pour apprendre
LE SCHWYZERTÜTSCH
par une **méthode** révolutionnaire **audio-visuelle**. Connaissance de l'allemand pas nécessaire !

Débutants :	mercredi	20.20 à 21.50 h
Petites notions :	mercredi	18.45 à 20.15 h
Moyens :	lundi	20.20 à 21.50 h
Avancés :	lundi	18.45 à 20.15 h

Les cours commenceront **dès le 18 septembre.** L'ouverture de 2 autres cours de débutants est prévue pour début octobre.

Prix des cours : 20 leçons = Fr. 95.—
Autres cours :

Anglais, Anglais des affaires, Espagnol, Italien, Russe. Tous degrés.
Cours spéciaux pour entreprises

Méthodes modernes.
Professeurs très qualifiés
17-702

ET VOILÀ LES NOUVEAUX CARREAUX!

Golder

BLOUSON FLANELLE
en coton, deux poches à fente, passant dans le bas. Trois combinaisons de couleurs. Tailles 34–42.
25.–

BLOUSE FLANELLE
en coton, empiècements froncés, deux poches latérales. Quatre combinaisons de couleurs. Tailles 36–44.
25.–

C&A

C&A Fribourg, 29, rue de Romont, Tél. 037/22 49 45

Athlétisme. Le niveau général des 12es championnats d'Europe à Prague a été très élevé

RDA ET URSS : SUPERIORITE PLUS GRANDE QUE JAMAIS

URSS et RDA, RDA et URSS... Jamais des championnats d'Europe d'athlétisme n'avaient été autant dominés par les athlètes de ces deux pays que ceux, les douzièmes, qui se sont achevés dimanche à Prague. Pendant six jours, les maillots bleus des Allemands de l'Est et rouges des Soviétiques ont été partout, dans toutes les finales, sur tous les podiums. Près d'un millier d'athlètes venus de 29 pays ont pourtant pris part à ces compétitions. Mais, Soviétiques et Allemands de l'Est ne leur ont pas laissé grand-chose dans la distribution des prix. Vingt-cinq fois, sur les quarante épreuves au programme, c'est un Allemand de l'Est ou un Soviétique qui est monté sur la plus haute marche du podium et, sur les 120 médailles distribuées, les athlètes de ces deux pays en ont enlevé 67, c'est-à-dire plus de la moitié. Jamais leur emprise sur l'athlétisme européen n'avait été aussi grande.

C'est dans les épreuves féminines que leur domination a été la plus large. La RDA et l'URSS n'ont laissé échapper qu'une seule médaille d'or, celle que l'Italienne Sara Simeoni a soufflée au saut en hauteur à l'Allemande de l'Est Rose-Marie Ackermann. Mais ce fut tout. La moisson de médailles de la RDA et de l'URSS n'avait jamais été aussi belle : 33 sur un total possible de 48.

L'Italie dans le peloton de tête

Chez les hommes, la récolte, si elle a été moins belle, atteint cependant de belles proportions : 10 médailles d'or sur 24 et 33 médailles sur un total possible de 72.

Alors, derrière ces deux géants, il était difficile de s'en sortir honorablement. Avec huit médailles, dont quatre d'or, la RFA a limité son échec, tout comme l'Italie qui, grâce au doublé de Pietro Mennea, à la révélation du jeune champion de demi-fond Venanzio Ortis et à Sara Simeoni, rejoint le peloton de tête de l'athlétisme européen, mais loin, derrière Soviétiques et Allemands de l'Est. Par contre, les nations traditionnellement fortes, telles la Finlandes, la Grande-Bretagne, la Pologne, sont reparties de Prague les mains pratiquement vides Soviétiques et Allemands de l'Est avaient tout pris...

Avant Prague, les athlètes européens avaient battu 17 records du monde depuis le début de la saison. Dans la capitale tchécoslovaque, trois autres records, tous féminins, ont été battus et un quatrième égalé, par l'Italienne Simeoni, qui a dû franchir 2 m 01 en hauteur, tout comme elle l'avait fait quelques semaines plus tôt, pour venir à bout de la résistance de celle qui a longtemps été la reine de cette discipline, l'Allemande de l'Est Rosemarie Ackermann. Quant aux trois records, ils ont été tous l'œuvre d'athlètes de l'Est européen. La Soviétique Vilma Bardauskiene a démontré que les 7 m 07 qu'elle avait franchis quelques jours plus tôt en URSS ne devaient rien au hasard. A Prague, dans des conditions difficiles, elle a amélioré son record de deux centimètres.

Marita Koch : le plus beau record

Sur 400 m haies, la Soviétique Tatiana Zelencova est devenue la première femme sous les 55 secondes . Mais, le 400 m haies est une épreuve nouvelle et les 54"89 de la Soviétique ne constituent qu'une étape. Cependant, le plus beau record sans aucun doute a été celui du 400 m, que Marita Koch a abaissé à 48"94. Comme elle n'est âgée que de 21 ans, la jeune étudiante en médecine est-allemande n'est sans doute pas près de voir son règne se terminer.

Le niveau général des épreuves dans les courses et les sauts a été très élevé. Pour la première fois dans l'histoire de l'athlétisme, on a vu huit femmes dans une même course battre les 1'59" au 800 m, cinq femmes à 1 m 91 et plus en hauteur et six sous les 4'02" au 1500 m, dont les temps viennent se placer parmi les dix meilleures performances mondiales de tous les temps.

S'il n'y a pas eu de records battus dans les épreuves masculines, le niveau d'ensemble n'en a pas été pour autant moins élevé. Dans presque toutes les courses et les sauts, les performances ont été remarquables. Il en est allé autrement dans les lancers, mais la peur du contrôle anti-anabolisants n'y est sûrement pas étrangère.

Les beaux vainqueurs n'ont pas manqué dans les courses, de Pietro Mennea, le petit Italien véloce qui a survolé le 100 et le 200 m dans des temps remarquables (10"27 et 20"16) compte tenu des conditions atmosphériques défavorables, à Olaf Beyer, l'inattendu Allemand de l'Est qui est venu souffler la victoire sur 800 m aux deux Britanniques Steve Ovett et Sebastian Coe dans le temps de 1'43"8, troisième performance mondiale de tous les temps, à 4/10e du record du monde du Cubain Alberto Juantorena.

Ovett successeur de Bayi

Battu sur 800 m, Ovett a pris sur 1500 m une fort belle revanche en 3'35"6 en plaçant à son habitude un démarrage fulgurant dans le dernier virage. A moins de 23 ans, Ovett est sans conteste le no 1 mondial sur cette distance et, dans des conditions favorables, il ne serait pas étonnant qu'il devienne bientôt le successeur du Tanzanien Filbert Bayi.

Dans ces championnats marqués par un rajeunissement très net, Mennea et le Polonais Branislaw Malinowski sur 3000 m steeple) ont été des vainqueurs de Rome 1974, les seuls à conserver leur titre - le demi-fond a vu l'arrivée de jeunes, tels l'Italien Venanzio Ortis, 23 ans seulement, qui est passé près d'un doublé 5000/10'000 m. Il en a été privé par le Finlandais Martti Vainio, dont la dernière ligne droite, exceptionnelle, lui a permis de prolonger la tradition des grands coureurs finlandais de demi-fond dans le 10'000 m.

En obtenant la quatrième place, les relayeurs du 4 x 400 m ont réussi une remarquable performance. Notre photo : le passage du témoin entre Vogt et Gisler. (Keystone)

Srejovic l'inattendu !

Comme à la marche où sur 50 km, un inconnu, Jorge Llopart, s'est imposé, donnant à l'Espagne sa première médaille de l'histoire des championnats d'Europe, les « anciens » n'ont pas eu plus de succès dans les sauts. Vladimir Yatchenco, 19 ans à peine, est déjà l'incontestable no 1 du saut en hauteur. A 2 m 30, il a été sans rival. De la même façon, c'est un inattendu, un jeune Yougoslave de 23 ans, Milos Srejovic, qui, à près de 17 m, a privé le vétéran soviétique Victor Saneiev d'un troisième titre européen. Le Finlandais Antti Kalliomaeki a dû lui aussi se contenter de la deuxième place, comme à Montréal, battu à la perche par le nouveau champion soviétique Vladimir Trofimenko. Et Nenad Stekic, le Yougoslave favori de la longueur, a dû lui aussi s'incliner, battu par le Français Jacques Rousseau (8 m 18).

Dans les concours, les résultats furent nettement moins bons. Toutefois, les deux Allemands de l'Est Wolfgang Schmidt (disque) et Udo Beyer (poids), ont ajouté à leur record du monde un titre européen, mais loin de leur meilleure performance. Il en fut de même pour Youri Sedykh, le Soviétique champion olympique, qui a devancé les deux hommes à plus de 80 m. Cette année au marteau, Karl-Heinz Riehm (RFA) et Boris Zaitchouk (URSS), mais à 77 m seulement.

Prague 1978 a annoncé Moscou 1980... Ces championnats ont montré que la RDA restait redoutable, au niveau mondial, tout en se rajeunissant. Mais, ils ont surtout apporté une première preuve que l'URSS tenait beaucoup à pas essuyer d'échec lors des Jeux olympiques qui se dérouleront chez elle et qu'elle avait déjà commencé à préparer les Jeux de 1980, et à bien les préparer.

TENNIS — OPEN DES ETATS-UNIS : V. WADE ELIMINÉE

UN VENT DE CATASTROPHE POUR BORG

Un vent de catastrophe a soufflé pendant une heure sur le court central de Flushing Meadows où Bjorn Borg, le super favori, a frôlé l'élimination face au Sud-Africain Bernie Mitton dans le troisième tour de l'Open des Etats-Unis. Sur la surface rapide et traître du nouveau court national américain, Borg, comme les autres têtes de série la veille (Connors, Vilas et Gerulaitis) a éprouvé bien des difficultés.

Accumulant les doubles fautes (10), le champion de Wimbledon était mené 4-0 dans le premier set qu'il perdit 6-4, puis 3-1 dans la deuxième manche. Il sauvait une balle de break au 5e jeu pour remonter à 4-4 et s'adjuger le set (6-4). Finalement, Borg, reprenant du poil de la bête, alignait deux jeux blancs dans le troisième set et il l'emportait, 4-6 6-4 6-2 après une heure et cinquante minutes de grosses émotions.

Améliorant son service, Borg a réussi plusieurs « aces » en fin de match, dix au total, autant que ses doubles fautes. Mais seules 44 de ses premières balles ont passé et il a fait 23 fautes sur son coup droit, qui passe pourtant pour le meilleur du monde.

Bernie Mitton (23 ans-No 57 mondial) a pour sa part joué le match de sa vie. Joueur de Coupe Davis pour l'Afrique du Sud, il avait récemment gagné le tournoi sur gazon de Newport en battant l'Australien John James en finale. En avril, il avait été finaliste du tournoi de la Costa, en Californie, où il avait été battu par Arthur Ashe.

Après le match, Borg avouait l'avoir échappé belle : « Pour remporter ce tournoi, je souhaitais avoir des matches difficiles avant les quarts de finale. J'ai été servi. J'ai eu de la chance d'avoir survécu à un tel match. J'avais très bien retourné contre Guenthardt alors qu'aujourd'hui, pendant deux sets, je l'ai beaucoup moins bien fait, surtout parce que Mitton réussissait beaucoup de premiers services et qu'il est difficile de bien retourner la balle sur cette surface rapide. Il faudra que je joue beaucoup mieux dans mes prochains matches ».

La première « grosse » tête de série est tombée dans le simple dames. La Britannique Virginia Wade (No 3) a été éliminée par l'Américaine Lele Forood au 3e tour (6-3 2-6 6-3). Virginia Wade, championne de Wimbledon en 1976, aurait dû pourtant être à l'aise sur la surface rapide de Flushing Meadows. Mais elle se fit prendre de vitesse par une adversaire plus puissante. Lele Forood est âgée de 21 ans et elle est classée No 52 mondiale.

Chez les messieurs, Eddie Dibbs, tête de série No 5, a été battu en trois sets par le Californien Brian Teacher (23 ans, No 55 mondial) qui, excellent au service, imposa son jeu en puissance à son compatriote, meilleur sur terre battue.

RESULTATS :

Simple messieurs, 3e tour : Brian Teacher (EU) bat Eddie Dibbs (EU) 6-2 5-7 6-3. Brian Gottfried (EU) bat Dick Stockton (EU) 6-3 6-1. Bjorn Borg (Su) bat Bernie Mitton (AS) 4-6 6-4 6-2. Adriano Panatta (It) bat Marty Riessen (EU) 3-6 6-3 7-5.

Simple dames, 3e tour: Tracy Austin (EU) bat Maria Fernandez (EU) 6-1 6-2. Lele Forood (EU) bat Virginia Wade (GB) 6-3 2-6 6-3. Lesley Hunt (Aus) bat Hana Mandlikova (Tch) 5-7 6-2 6-4.

Buric gagne à Locarno

Locarno. — Messieurs simple, demi-finales : Eke (Aus) bat Barcklay (Fr) 6-1 6-0 : Buric (You) bat Niedzweizki (Pol) 6-3 2-6 8-6.- Finale : Zarko Buric (You) bat Victor Eke (Aus) 6-4 5-7 7-5.- Double, finale : Kukal/Farrell (Tch/GB) battent Eke/Trickey (Au) 6-2 3-6 6-3.

LES PERFORMANCES SUISSES A PRAGUE

2e rang : Markus Ryffel 13'28"6 au 5000 m (médaille d'argent)
3e rang : Peter Muster 20"64 au 200 m (médaille de bronze)
4e rang : Franz Meier 49"84 au 400 m haies (record de Suisse); Strittmatter-Haas-Vogt-R. Gisler 3'04"3 au relais 4 x 400 m (record de Suisse)
6e rang : Cornelia Buerki 8'46"1 au 3000 m (record de Suisse)
7e rang : Faehndrich-U. Gisler-Muster-Ziegler 39"56 au relais 4 x 100 m
8e rang : Cornelia Buerki 4'04"6 au 1500 m (record de Suisse)
11e rang : Rita Pfister 53 m 78 au disque; Rolf Gysin 3'41"0 au 1500 m
13e rang : Peter Haas 51"29 au 400 m haies (50"45 dans les séries); Pierre Delèze 3'40"7 au 1500 m
14e rang : Jean-Pierre Egger 18 m 67 au poids
16e rang : Bernard Vifian 3'42"5 au 1500 m; Angela Weiss 4165 points au pentathlon
17e rang : Armin Tschenett 7362 points au decathlon
18e rang : Isabelle Keller-Lusti 6 m 15 en longueur; Lisbeth Helbling 58"57 au 400 m haies
20e rang : Franco Faehndrich 10"64 au 100 m
27e rang : Bruno Lafranchi 8'51"7 au 3000 m steeple

POUR LE MATCH SUISSE - YOUGOSLAVIE - ESPOIRS RFA

J.-P. Berset et G. Vonlanthen sélectionnés

La Fédération suisse d'athlétisme a publié la sélection qui participera au match triangulaire Suisse-Yougoslavie-Espoirs RFA les 9 et 10 septembre à Olten :

Messieurs. 100 m : Franco Faehndrich, Urs Gisler. — 200 m : Peter Muster, Urs Gisler. — 400 m et 4 x 400 m : Rolf Gisler, Rolf Strittmatter, Konstantin Vogt, Peter Haas, Urs Kamber. — 800 m : Rolf Gysin, Gérard Vonlanthen. — 1500 m : Pierre Delèze, Bernhard Vifian. — 5000 m : Markus Ryffel, Fredi Griner. — 10 000 m : Jean-Pierre Berset, Richard Umberg. — 110 m haies : Beat Pfister, Roberto Schneider. — 400 m haies : Franz Meier, Peter Haas. — 3000 m steeple : Bruno Lafranchi, Beat Steffen. — 4 x 100 m : Franco Faehndrich, Urs Gisler, Peter Muster, Hansjoerg Ziegler. — Hauteur : Paul Graenicher, Roland Dalhaeuser. — Perche : Felix Boehni, Heinz Born. — Longueur : Raoul Philipona, Elmar Sidler. — Triple saut : Markus Pichler, Victor Buhlmann. — Poids : Jean-Pierre Egger. — Marteau : Peter Stiefenhofer, Roger Schneider. — Javelot : Peter Maync, Arthur Stierli.

Dames (Suisse-Yougoslavie-France) 100 et 200 m : Isabella Keller-Lusti, Brigitte Wehrli. — 400 et 4 x 400 m : Lisbeth Helbling, Elisabeth Hofstetter, Patricia Douboux, Catherine Lambiel, Doris Carpinelli. — 800 m : Cornelia Burki, Monika Faesi. — 1500 m : Cornelia Burki, Elsbeth Liebi. — 3000 m : Barbara Bendler, Rita Schelbert. — 100 m haies : Angela Weiss, Nanette Furgine. — 400 m haies : Lisbeth Helbling, Isabelle Pitton. — 4 x 100 m : Isabella Keller-Lusti, Brigitte Wehrli, Isabelle Keller, Vreni Werthmuller. — Hauteur : Gaby Meier, Bea Graber. — Longueur : Isabella Keller-Lusti, Angela Weiss. — Poids : Edith Anderes, Ursula Staeheli. — Disque : Rita Pfister, Edith Anderes. — Javelot : Edith Jung, Regula Egger.

CYCLISME

Succès de Voegele et G. Schmutz

Championnat d'Argovie sur route : 1. Meinrad Voegele (Leibstadt, pro), les 120 km en 3 h 01'00" (moyenne 39,779 kmh) -2. Markus Meinen Brugg) à 1'20" -3. Hans Schmidt (Aarau) -4. Daniel Muller (Brugg) t.m.t. -5. Hansruedi Maerki (Gippingen, jr) à 1'39".

Championnat zurichois sur route : 1. Gody Schmutz (Hagenbuch, pro) les 121 km 800 en 2 h 57'56" (moyenne : 41,071 kmh) -2. Richard Trinkler (Winterthour) m. t.

Succès neuchâtelois au concours de groupes à Payerne

TIR

Plus de cinquante groupes ont participé au traditionnel concours de groupes du Tirage de Payerne. Les « Crocheurs », armes de guerre, de Peseux, ont remporté une brillante victoire en totalisant 2223 points, gagnant définitivement le challenge d'une valeur de plus de mille francs. Ce challenge doit être gagné trois fois en cinq ans. Au deuxième rang se trouve le groupe « Treize-Vents » des carabiniers de Lausanne, avec 2186 points.

PRINCIPAUX RESULTATS

1. « Les Crocheurs », armes de guerre, Peseux, 2223 points ; 2. « Treize-Vents », Carabiniers 1, Société des carabiniers. Dévouées », Lausanne-Sport, 2186 ; 4. Carabiners 1, Société des carabiniers, Yverdon, 2181 ; 5. « Colombettes », Société de tir, Vuadens, 2166 ; 6. Police 1, Corps de police, Lausanne, 2146 ; 7. « Mousquetaires 1 », Noble compagnie des mousquetaires, Neuchâtel, 2144 ; 8. « Les Oignons », Société militaire, Domdidier, 2124 ; 9. « Saint-Sébastien », Société de tir, Fribourg-Ville, 2121 ; 10. « L'Equipe », armes de guerre, Peseux, 2120 ; 11. « Gilamont », Armes réunies. Vevey, 2113 ; 12. « Armes libres », Société des carabiniers, Echallens, 2103 ; 13. « Compagnie des mousquetaires », Boudry, 2092 ; 14. « Général Jomini », Jeune Broyarde, Payerne, 2088 ; 15. « Général-Dufour », Jeune Broyarde, Payerne, 2080 ; 16. « Les Oliviers », Société de tir, Courgevaux, 2080 ; 17. « Reine-Berthe », Jeune Broyarde, Payerne, 2078 ; 18. « Les Vagabonds », Société de tir, Le Landeron, 2058 ; 19. « Les Mousquets », Société de tir, Le Vignoble, Cornaux-Thielle-Wavre, 2056; 20. « Mirage », Le Grutli, Payerne, 2055.

CLASSEMENTS INDIVIDUELS AUX DIFFERENTES CIBLES

Cible « Art-groupe » : 1. Georges Rollier, Lausanne, 459 points ; 2. Oscar Lederrey, Grandvaux, 457 ; 3. Albert Arrighi, Fétigny, 455 ; 4. Fredy Giroud, Travers, 455 ; 5. Denis Geisser, Thielle, 453 ; etc.

Cible « Reine-Berthe » : 1. Marc Rapin, Payerne, 59 points ; 2. Jean Fivat, Yverdon, 58 ; 3. Ernest Burla, Courtaman, 58 ; 4. Claude Schroeter, Fribourg, 57 ; 5. Michel Dessemontet, Yverdon, 57 ; 6. William Ray, Payerne, 57 ; etc.

Cible « Broye » : 1. Maurice Delacour, Lausanne, 40 points ; 2. Paul-Michel Kropf, Pully, 40 ; 3. Jean-Louis Grivet, Etagnières, 39 ; 4. Jean Chatagny, Corserey, 39 ; 5. Jean Millet, Yverdon, 39.

Challenge « La grande roue Edward Petit » (meilleur résultat aux cibles art et tirage) : 1. Jean-Louis Monney, Payerne, 818 points ; 2. Martin Trussel. Morat, 812 ; 3. Roger Jacquet, Payerne, 808.

(P)

MULTI NIAXA vous offre

ce pratique blouson de nylon

Tailles pour enfants Fr. 17.– pour adultes Fr. 19.–

Bulletin de commande dans chaque paquet Jumbo

Multi Niaxa est maintenant très avantageux

Observez l'offre spéciale dans votre magasin

Multi-Niaxa – 4 x le meilleur!*

*Pour tous lavages et toutes températures

SEINFELS SILVA

De 1000 à 30 000 francs

Tarifs avantageux tout compris avec assurance (solde de dette). Paiement intégral. Discrétion – le secret bancaire protège votre nom. Service rapide et personnalisé. Comparez!

Prêt personnel Orca

Prêt désiré: Fr. _____ Mensualités: env. Fr. _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue et n°: _____ Tél.: _____

NP: _____ Lieu: _____ Depuis quand: _____

Date de naissance: _____ Etat civil: _____

Profession: _____ Nationalité: _____

Nom de l'employeur: _____ Depuis quand: _____

Revenus mensuels: Fr. _____ Loyer mensuel: Fr. _____

LL

Date: _____

Signature: _____

Banque ORCA SA
rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11
Egalement bureaux à Lausanne et Zurich
ORCA, institut spécialisé de l'UBS

ORCA

Marché du Meuble et du Tapis

Pfister Meubles

imbattable!

Offre sensationnelle!
Programme de studio «TARGA»
Mod. 214.716 etc. Structure chêne décor, vert, filets or, intérieur blanc.

	Livré	Prix Marché à l'emporter
Penderie de 101 cm de large, avec rayon et tringle	255.–	230.–
Element à abattant de 94 cm de large, servant de secrétaire ou de bar	255.–	230.–
Table de nuit de 48 cm de large, avec tiroir et abattant à cran d'arrêt	72.–	65.–
Lit de 200/90 cm (matelas à part 200/90 cm dès 68.–)	95.–	85.–
Tiroir à literie à roulettes, de 85/18 cm	75.–	68.–
Bureau de 120/60 cm, avec compartiment fermant à clé à gauche	195.–	175.–

ST 4/19

Vente du soir LU-VE 20 h

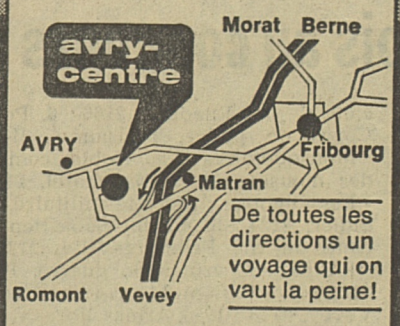

De toutes les directions un voyage qui on vaut la peine!

avry-centre
Matran | A 7 km de Fribourg
1400 P Tél. 037 - 30 91 31

- Heures d'ouverture: LU 13.30–20 h, MA–VE 9–20 h, SA 8–17 h.
- Paiement comptant: acompte à convenir, solde dans les 90 jours suivant la livraison.
- Crédit immédiat: acompte jusqu'à 30 mois pour meubles, tapis et rideaux.
- Possibilité d'échange / entreposage: Renseignez-vous s.v.p.
- Garantie contractuelle de 10 ans: Service après-vente impeccable.
- Essence gratuite / bonification du billet CFF: pour tout achat dès Fr. 500.–.

Votre signature vaut

de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–

Venez à Procrédit. Votre argent est là. Disponible.

Nous vous recevons en privé, pas de guichets ouverts.

Nous travaillons vite, avec le minimum de formalités.

Parlons-en ensemble.

Chez nous, vous serez un client important.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

Je désire Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. .....

NP/Lieu .....

990.000 prêts versés à ce jour A

PAYONS TRES CHER

tout objet d'art et de décoration trouvant place dans maison de maître.

Meubles anciens, tableaux anciens et modernes, miroirs, argenterie, bronzes, pendules, bibelots, bijoux, art 1900 (Gallé, Daum, etc.), affiches 1900 (Mucha, Grasset, Chéret, etc.), meubles orientaux, etc.

Nous nous déplaçons gratuitement. Suisse et étranger.

ART KLEBERG, 16 GE.
Case postale 204, 1009 Pully

22-305376

Prêt-confiance

Pour paiement ponctuel déduction de 10% sur le montant brut des intérêts.

Le prêt personnel est une affaire de confiance entre vous et nous.

Je désire un prêt personnel de Fr.	remboursable par mensualités de Fr.
Nom	Revenu (y compris salaire de l'épouse et gains complémentaires) Fr.
Prénom	
Rue/No	Date
NP/Localité	Signature
A cette adresse depuis	LL
Téléphone	
Date de naissance	Téléphonez-nous, passez nous voir ou envoyez simplement ce coupon.
célibataire ☐, marié ☐	
Nationalité	**Banque Finalba, La Placette, rue de Romont 30, case postale 300, 1701 Fribourg, tél. 037/22 08 52**
Originaire de	
pour les étrangers: permis A ☐, B ☐, C ☐	Peut être obtenu aussi dans plus de 170 filiales de la Société de Banque Suisse.
Profession	
même place depuis	

BANQUE FINALBA
Filiale de la Société de Banque Suisse
à la PLACETTE

Heures d'ouverture du guichet comme celles du magasin

BECK DIFFUSION

offre à

chef de vente
3 collaborateurs(trices)
2 hôtesses de vente

emplois à
TEMPS PLEIN ou TEMPS PARTIEL

Voiture indispensable.
Age idéal 20 à 30 ans
Salaire important.

Pour débutants :
FORMATION PAR NOS SOINS

Pour prendre rendez-vous téléphonez au 038-31 44 60-61 de 9 h à 22 heures

87-444

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

UN BEAU VAINQUEUR AU TROISIEME TROPHÉE DES PACCOTS

J.-P. BERSET DEVANCE UN TRIO RENOMME

Le 3e Trophée des Paccots, course pédestre de 12 km reliant Châtel-St-Denis aux Paccots en passant par La Frasse, a connu un beau vainqueur avec le Fribourgeois Jean-Pierre Berset. Sur une jolie route et sur un parcours ne présentant pas une trop grande dénivellation, l'athlète de Belfaux n'a semblé à aucun moment en difficulté. Occupant avec constance les premières places, il a contrôlé la course sans jamais faiblir. Eliminant un à un ses adversaires, il a eu raison du dernier, Albrecht Moser, en vue de la ligne d'arrivée. En ajoutant le Jurassien Blaise Schull au duo Berset, Moser, on constitue le trio qui a dominé et donné à l'épreuve châteloise une note d'une qualité élevée.

Quatre phases principales ont marqué la course qui fut d'une rare limpidité. Les premiers raidillons à la sortie de Châtel-Saint-Denis ont rapidement éclairci les rangs d'un imposant peloton de près de 300 concurrents. Immédiatement, on relevait aux avant-postes un quatuor comprenant les favoris désignés : soit Blaise Schull, très décidé. Albrecht Moser, infatigable, Fritz Ruegsegger avec son style toujours aussi peu esthétique et le régional Jean-Pierre Berset. Plus loin, Bugnard et Gobet tentaient de retarder un lâchage qui s'annonçait définitif.

Un peu avant la mi-course se situa la deuxième phase intéressante. Berset et Schull sonnaient la charge et, de concert, ils abandonnaient à leur sort Fritz Ruegsegger qui ne paraissait plus du tout à l'aise et, surprise, Albrecht Moser. Le barbu bernois qui avait couru la veille une épreuve difficile à Vissoie où d'ailleurs il s'était imposé, payait-il ses efforts de samedi ? C'est ce que l'on crut un moment. Mais un pointage, exactement à la mi-course, à La Frasse, indiquait la réaction étonnante de ce sympathique champion qu'est Moser, un amoureux inconditionnel de la course à pied, qui aime courir partout et toujours. En effet, le duo Berset/Schull passait avec seulement 5" d'avance sur Moser alors que Ruegsegger était déjà à 18". Tous les autres concurrents limitaient déjà leurs ambitions à l'obtention d'une place d'honneur. Dans cet ordre d'idées, Pierre-André Gobet qui suivait à 1'15" effectuait une belle course tout comme Pierre Bugnard et l'étonnant Michel Glannaz pointés à 1'25". Le Gruérien Marchon passait avec 1'45" de retard.

Le retour de Moser sur les hommes de tête à 5 km de l'arrivée était devenu logique et il constitua la 3e phase principale. La dernière se situa à environ 3 km de l'arrivée. A la surprise générale, Schull accusait la fatigue et il passait aux Pueys avec 5" de retard sur Berset et Moser qu'il laissait s'en aller pour l'explication finale. Le sort de Ruegsegger était déjà clairement réglé, puisqu'il comptait une minute de retard.

Dans la partie finale, Moser tenta de secouer Berset mais le Fribourgeois était bien le plus frais et dans un excellent jour. Et c'est sans difficulté qu'il laissa sur place Moser pour s'en aller récolter un joli succès de prestige. Après l'arrivée, Berset notait d'ailleurs qu'il s'était senti très bien tout au long de l'épreuve. Champion suisse du 10 000 m, Berset va défendre le week-end prochain les couleurs helvétiques dans le match international contre la Yougoslavie et les espoirs d'Allemagne de l'Ouest et également disputer le championnat suisse des PTT.

Six Fribourgeois sont finalement parvenus à s'immiscer dans le groupe des dix premiers. Hormis l'exploit de Berset, Gobet a effectué une montée régulière et Glannaz qui termina dans sa foulée n'était pas attendu aussi vite. Quant à Marchon, il s'est taillé au fil de la saison une réputation de coureur de montagne qu'il a bien défendue. Alors qu'il semblait parti pour viser une place dans les cinq premiers, Bugnard a faibli au fil de la course. Jean-Claude Maillard a démontré qu'il était toujours un peu là et même plus en s'attribuant la 10e place.

En jetant un coup d'œil dans les diverses catégories, on note la victoire chez les vétérans de Fridolin Erne de Marly et une nouvelle démonstration de Marijke Moser chez les dames. 76e au classement absolu, elle laisse nombre d'hommes derrière elle si on songe que 282 athlètes ont été classés. La course des écoliers sur 3,8 km a également obtenu une bonne participation avec 69 classés.

Organisatrice du trophée des Paccots, la SFG Châtel-St-Denis pouvait dresser un bilan réjouissant d'une journée ensoleillée qui aura permis à tous d'apprécier le charme d'une belle région fribourgeoise.

Georges Blanc

CLASSEMENT

1. Berset Jean-Pierre, CA Belfaux, 40'27. 2. Moser Albrecht, STB Berne, 40'33. 3. Schull Blaise, Courroux, 40'41. 4. Ruegsegger Fritz, CL Zurich, 42'08. 5. Gobet Pierre-André, CAF Fribourg, 43'20. 6. Glannaz Michel, CA Farvagny, 43'24. 7. Winkler Peter, Blumenstein, 44'49. 8. Marchon Michel, SFG Charmey, 45'01. 9. Bugnard Pierre, CAF Fribourg, 45'46. 10. Maillard Jean-Claude, CAF Fribourg, 45'53. 11. Jaquenod Jean-Daniel, CAF Fribourg, 46'02. 12. Hauswirth Gregor, Berne, 46'29. 13. Fasel Antoine, CS Le Mouret, 46'30. 14. Terreaux Bernard, CA Farvagny, 46'44. 15. Crottaz Bernard, CA Sierre, 46'47. 16. Stritt Karl, TV Tafers, 46'51. 17. Jaquiery Bernard, CS B-Magnoux, 47'00. 18. Griffon Max, CA Montreux, 47'01. 19. Jeanbourquin Gervais, CA Marly, 47'23. 20. Barraud Jacques, Lausanne Sport, 47'50. 21. Borcard Daniel, Morlon, 47'51. 22. Jacqueroud Joseph, Broc, 48'03. 23. Zbinden Roger, CAF Fribourg, 48'10. 24. Mesot Gérard, SC Bouloz, 48'28. 25. Muller Henri, CAF Fribourg, 48'32. 26. Rime Ernest, CA Marly, 48'35. 27. Dumusc Bertrand, CA Montreux, 48'41. 28. Cardinaux Christian, SC Bouloz, 48'55. 29. Piccand Victor, CA Farvagny, 49'00. 30. Bochud Raymond, SC Bouloz, 49'01.

Populaires : 1. Hauswirth, 46'29". 2. Borcard, 47'51". 3. Mesot, 48'28".

Vétérans I : 1. Erne Fridolin, CA Marly, 49'36" (37e au classement absolu). 2. Clément Jean-Claude, SFG Broc, 49'58". 3. Pache Jean, CAF Fribourg, 50'30".

Vétérans II : 1. Leutwyler Fritz, Kloten, 50'53". 2. Waldburger Jean-Pierre, Chez-le-Bart, 52'06". 3. Maurer Marcel, FC Lausanne, 56'31".

Dames : 1. Moser Maryjke, STB Berne, 52'12". 2. Leuenberger Hélène, TV Berne, 55'08". 3. Braco Ingrid, CARE Vevey, 58'08".

Juniors : 1. Jacqueroud Joseph, Broc, 48'03". 2. Both Jean-Marc, SFG Neirivue, 49'07". 3. Vial Jean-Daniel, Grattavache, 51'00".

Interclubs : 1. CAF Fribourg, 3 h 49'11". 2. SC Bouloz, 4 h 06'04". 3. CA Marly, 4 h 13'30". 4. SAB Bulle, 4 h 21'00". 5. CA Farvagny, 4 h 22'21", etc.

ECOLIERS

3,8 km : 1. Farine Christian, CAF Fribourg, 13'16". 2. Bise Christian, CS Broyard, 13'20". 3. Hirt Pascal, CA Belfaux, 13'42". 4. Corminbœuf Christian, CS Broyard, 13'47". 5. Pillonel Nicolas, CAF Fribourg, 13'52". 6. Moret Eloi, CS Broyard, 14'04". 7. Conus Jean-Marc, Attalens, 14'27". 8. Pauchard Francine, CAF Fribourg, 14'30". 9. Peyer Daniel, CAF Fribourg, 14'44". 10. Macheret Fabrice, CA Marly, 14'40".

Ecoliers A : 1. Bise Christian, CS Broyard, 13'20".

Ecoliers B : 1. Macheret Fabrice, CA Marly, 14'49".

Ecolières A : 1. Knutti Florence, CARE Vevey, 17'38".

Deux victoires durant le week-end pour Marijke Moser, déjà première samedi à Vissoie.

(Photos J.-J. Robert)

Ecolières B : 1. Binder Alexandre, Epalinges, 14'58".

Cadets : 1. Farine Christian, CAF Fribourg, 13'16".

Cadettes : 1. Pauchard Francine, CAF Fribourg, 14'30".

Interclubs écoliers : 1. CS Broyard, 1 h 10'38". 2. CAF Fribourg, 1 h 12'05".

La lutte finale pour la victoire opposa Jean-Pierre Berset (à gauche) à Albrecht Moser.

Des étrangers de valeur inscrits à Morat-Fribourg

Le délai d'inscription pour Morat-Fribourg expirait lundi. Il est bien trop tôt encore pour parler du nombre d'inscrits ou faire un premier tri des concurrents. Mais nous pouvons déjà annoncer l'inscription d'athlètes internationaux de grande valeur. Il va sans dire que nous donnons les noms qui suivent avec certaines réserves vu le laps de temps important nous séparant de l'épreuve. Le Roumain Ilie Floroiu, héros malheureux du 10 000 des championnats d'Europe à Prague, devrait être présent pour autant que la Fédération roumaine donne son accord. Floroiu a terminé 7e du 10 000 m et 5e sur 5000 m à Prague. Cette année, il a déjà couru le 5000 m en 13'15" (meilleure performance européenne) et le 10 000 m en 27'40"1.

Floroiu devrait être accompagné de deux de ses compatriotes féminines qui se sont également distinguées à Prague. Il s'agit de Natalia Maracescu, médaille d'argent sur 3000 m en 8'33"5 et sur 1500 m en 3'59"8. Cette fille a également réussi 15'42" sur 5000 m en début d'année... La deuxième Roumaine est Maricica Puica 4e sur 3000 à Prague en 8'40"9.

Le coureur italien bien connu Franco Fava sera probablement présent. Il a déjà couru le 5000 m en 13'21"96 (1977) le 10 000 m en 27'42" 65 (1977), le 3000 m steeple en 8'18"85 (1974) et le marathon en 2 h. 12'54" (1976).

Le Français Jean-Paul Gomez est un autre inscrit de valeur. Il a parcouru 20 km 120 dans l'heure il y a deux semaines. L'an dernier, il a réussi 13'38" sur 5000 m et 28'15" sur 10 000 m.

Deux inscriptions féminines importantes venant du Danemark et de la France sont connues. Championne d'Europe junior sur 15000 m l'an dernier, la Danoise Dorthe Rasmussen sera une rivale sérieuse pour Marijke Moser, victorieuse l'an dernier. Cette année, après un début de saison difficile en raison de la maladie, Rasmussen a réussi déjà 4'30" sur 1500 m et 9'40" sur 3000. Elle a gagné quelques courses sur route et réussi à parcourir 20 km en 1 h 15' 02". Ses meilleures performances absolues obtenues l'année dernière sont : 800 m en 2'05"5 ; 1500 m en 4'13"5 et 3000 m en 9'28".

La Française Joëlle Audibert est une spécialiste des épreuves sur route. A fin juillet, elle s'est imposée dans un temps record à Marjevoles-Mende. Elle avait terminé 2e des championnats de France de cross-country. Mais des ennuis l'ont empêchée d'effectuer la saison estivale. A son palmarès figurent deux titres de championne de France de cross-country en 1973 et 1974, 6 participations au Cross des nations et six sélections en équipe de France. Sur 3000 m, elle a déjà réussi 9'30"6 et sur le marathon en 1976, 3 h. 07'15".

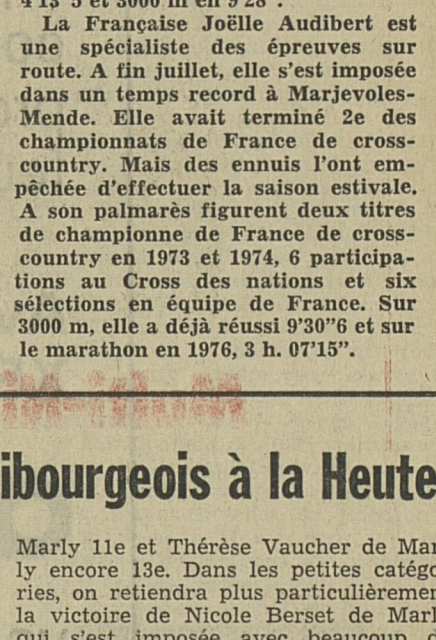

Dorthe Rasmussen : une rivale de grande classe pour Marijke Moser, qui s'était imposée l'an passé.

(Photo Spiridon)

Pierre Bugnard et A. Portmann meilleurs Fribourgeois à la Heute

Un grand nombre d'athlètes fribourgeois ont participé dernièrement à la douzième édition du cross de La Heutte. Plusieurs d'entre eux se sont une nouvelle fois mis en évidence dans leur catégorie.

La course de l'élite a été remportée par le Bernois Albrecht Moser qui a devancé le Bâlois Fredi Griner de 18 secondes et un autre Bernois, Peter Winkler de 41 secondes. Le meilleur Fribourgeois a été Pierre Bugnard du CAF qui a pris la septième place à 1'41 de Moser. Il n'est battu que de quatre secondes par le spécialiste des courses militaires Daniel Siegenthaler et il a devancé le Genevois Werner Nicklès de 29 secondes. Chez les seniors, Armin Portmann du CA Fribourg a pris une très belle deuxième place à 49 secondes du Biennois Denis Zahnd, vainqueur de la catégorie. Gervais Jeanbourquin de Marly est 9e à 2'43, Ernest Rime de Marly 14e à 3'22, Arnold Mueller de Chiètres 16e à 3'32 et Fridolin Erne de Marly 23e à 4'53. Chez les vétérans II, Robert Piller de Guin s'est classé au septième rang à 4'45 du vainqueur, le Lucernois Alfons Sidler, un ancien spécialiste du marathon. Jean Pache du CA Fribourg se classe 13e et Michel Bossy de Marly 20e.

Chez les dames, Canisia Berset de Marly est 10e, Claudine Jenny de Marly 11e et Thérèse Vaucher de Marly encore 13e. Dans les petites catégories, on retiendra plus particulièrement la victoire de Nicole Berset de Marly qui s'est imposée avec beaucoup de facilité chez les écolières (13 secondes d'avance sur une distance de 900 m), la deuxième place de Stéphane Jenny de Marly chez les écoliers IV, la 7e place de Laurent Guillet de Marly chez les écoliers III, la 12e de Daniel Feyer du CA Fribourg chez les écoliers II.

M. Bt

Succès fribourgeois à Vevey

Plusieurs succès fribourgeois ont été enregistrés lors du dernier meeting de Vevey. Chez les actifs, Erwin Zurkinden de Guin a lancé le disque à 46 m 12, ce qui constitue sa meilleure performance personnelle de la saison à moins d'un mètre du record fribourgeois. Il a notamment battu le Valaisan Andereggen de Naters. Au poids, il a pris la troisième place avec 14 m 55. Chez les actifs, on note encore les 11"92 de Jean-Daniel Martin de Montagny sur 100 m. Chez les juniors, Norbert Hofstetter de Guin a remporté deux victoires : au poids avec 13 m 12 soit à six centimètres du record fribourgeois et au disque avec 41 m 20 soit à 68 centimètres de son record fribourgeois. Philippe Jacquat du CA Fribourg a pour sa part remporté la longueur avec 6 m 57 et terminé 2e du 100 m en 12"27. Chez les dames enfin, on retiendra la deuxième place de Suzanne Gattoni de Bulle sur 1500 m en 4'58"59.

M. Bt

FOOTBALL

Espagne : Atletico Madrid battu

1re journée : Gijon-Atletico Madrid, 4-1 : Celta Vigo-Espanol Barcelone, 0-1 : Huelva-Real Saragosse, 3-0 : Burgos-Real Sociedad San Sebastian, 1-1 : Athletic Bilbao-Rayo Vallecano, 2-0 : Las Palmas-FC. Séville, 2-1 : FC. Barcelona-Racing Santander, 1-0 : Real Madrid-Valencia, 2-1 : Hercules Alicante-Salamanque, 1-0.

G. GLAUS 4e DU PROLOGUE DU TOUR DE L'AVENIR

Le Belge J. Bogaert premier leader

CYCLISME

A l'issue du prologue du Tour de l'Avenir, couru sur l'hippodrome de Divonne-les-Bains sur 4 km 600, c'est le Belge Jan Bogaert qui a endossé le premier maillot jaune. C'est le premier succès enregistré pour le directeur sportif Ferdinand Bracke, qui avait encore disputé les championnats du monde de poursuite à Munich.

Les écarts entre les premiers classés ont été extrêmement faibles, sur un parcours ne comportant aucune difficulté. Le champion du monde Gilbert Glaus, meilleur coureur helvétique a terminé au 4e rang, perdant près de 6". Il n'a pourtant pas été entièrement satisfait de sa performance, invoquant les nombreuses obligations qui ont suivi sa consécration comme excuse majeure. Son compatriote Stefan Mutter, qui va terminer sa carrière de coureur amateur au terme de cette boucle, s'est retrouvé à la 12e place, à 11" du vainqueur.

Classement du prologue du Tour de l'Avenir disputé à Divonne-les-Bains : 1. Jan Bogaert (Be) les 4 km 600 en 5'37"65 (moyenne 49 km 044) - 2. Michael Klasa (Tch) 5'37"79 - 3. Patrick Buki (Be) 5'39"48 - 4. Gilbert Glaus (S) 5'43"59 - 5. Jan Jankiewicz (Pol) 5'43"96 - 6. Serge Souhoroutchenkov (URSS) 5'44"31 - 7. Walter Delle-Case (It) 5'45"03 - 8. Ortaire Goossens (Be) 5'47"43 - 9. Aavo Pikkuus (URSS) 5'48" 22 - 10. Claude Criquiélion (Be) 5'48"64 - 11. Mytnik (Pol) 5'48"87 - 12. Stefan Mutter (S) 5'48"98 - 13. Konecky (Tch) 5'49"11 - 14. Soudais (Fr) 5'49"19 - 15. J. Maas (Hol) 5'49"41. Puis : 61. Ewald Wolf (Lie) 6'03"08 - 70. Pascal Fortis (S) 6'09"24 - 71. Kilian Blum (S) 6'09"54 - 77. Georges Luethi (S) 6'12"89 - 80. Beat Breu (S) 6'15"70.

Le Polonais Sujka blessé

Le Polonais Krystof Sujka, deuxième des championnats du monde sur route au Nürburgring et victime d'une chute au cours du prologue du Tour de l'Avenir, ne pourra peut-être pas prendre le départ de la première étape. Dans sa chute, Sujka s'est en effet sérieusement blessé à l'épaule droite.

BULLE MATCH AMICAL
Mardi 5 septembre à 20 h
LAUSANNE - BULLE
17-12706

Services officiels Administrations

Entreprises
Secrétariats communaux
Paroisses
Associations
Syndicats

vous avez à diffuser
une grande quantité de
rapports
comptes-rendus
projets
feuilles d'informations, etc.

Avec la nouvelle XEROX 9200

QUICK-PRINT

vous offre
des prix fixes
et des livraisons
rapides
Consultez-nous

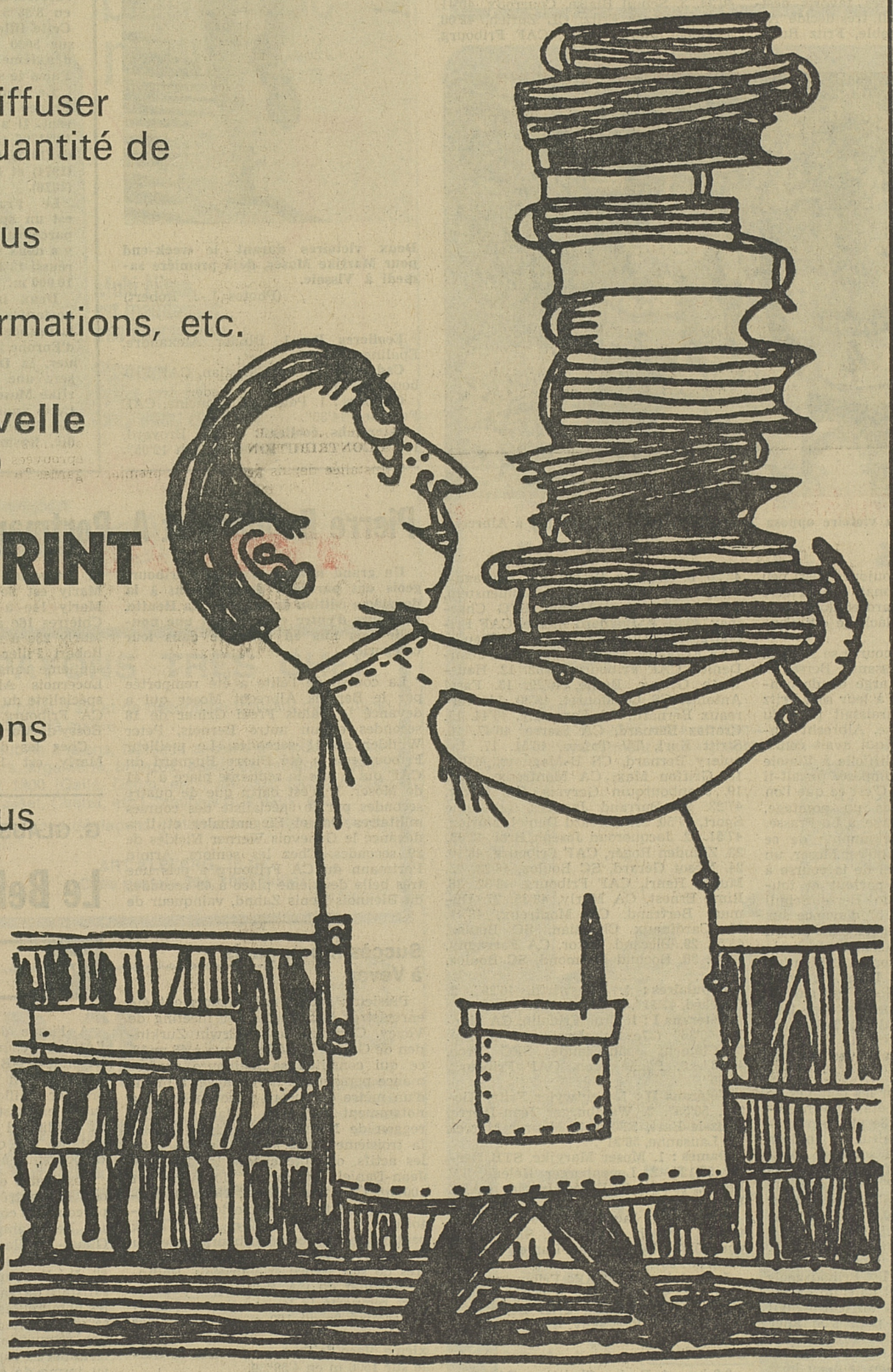

1700 Fribourg
Pérolles 40
037/81 11 21

Ville de Fribourg Ville de Fribourg

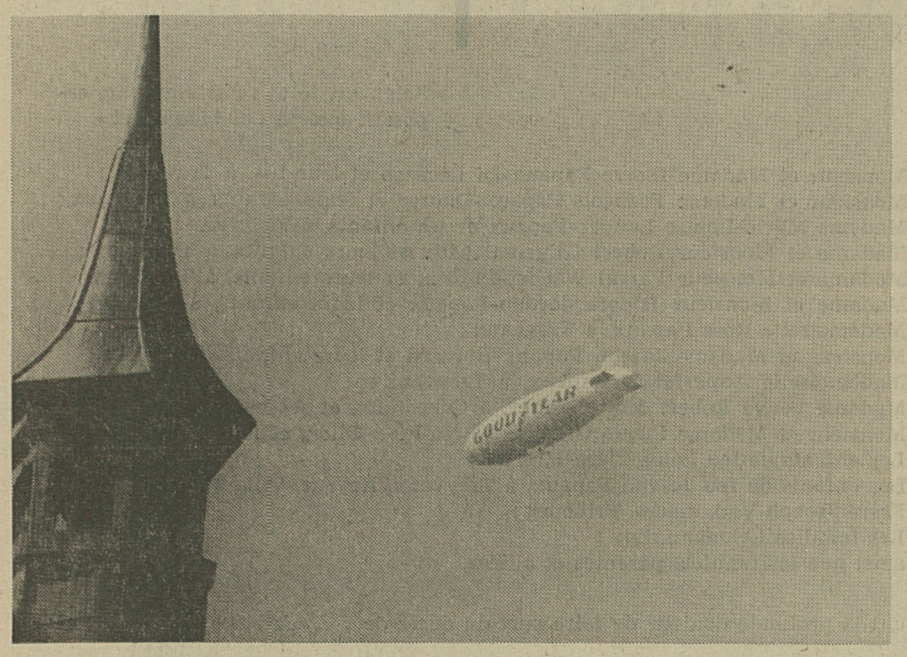

Auguste, au-dessus de Fribourg (Photo J.-J. Robert)

Un drôle d'engin au-dessus de Fribourg

Quand la radio prend ses airs...

Le ronronnement qui a surpris les Fribourgeois dans leur indolence dominicale n'était rien d'autre qu'« Auguste » le dirigeable, affrété par la Radio romande pour sa campagne en faveur des ondes ultracourtes.

En plus de l'équipe de radio animée par Michel Dénériaz : un hôte du terroir à bord de l'engin : le curé Noël. Le personnage le plus populaire de la Basse avec sa bonhomie légendaire racontait sa découverte du pays de Fribourg, par-dessus les toits et les vertes campagnes. A terre, Magali Noël, simple coïncidence des noms, disait l'enchantement sans cesse renouvelé de vivre sur les bords de la Sarine.

Puis retournant vers son port d'attache de la Blécherette le dirigeable est reparti en ronronnant pendant qu'il remontait la Sarine. La Gruyère, son lac, une boucle au-dessus de la cité du comte Michel l'amenèrent gentiment vers Bulle puis Châtel, où dans un bref arrêt il salua les habitants des chefs-lieux du sud du canton. (Lib).

L'Université populaire s'apprête à ouvrir ses portes

Un menu varié et des plats à la carte

Le premier trimestre 78/79 de l'Université populaire de Fribourg va débuter très prochainement, soit le 18 septembre prochain, pour se terminer à la veille de Noël, le 16 décembre. Le programme, contenu dans une brochure très complète et très détaillée, propose une gamme de 114 cours à option qui seront donnés, tant en français qu'en allemand, en ville de Fribourg et dans plusieurs localités du canton.

Les responsables de l'UPF se sont efforcés d'offrir un choix aussi varié que possible à toute personne désireuse de parfaire ses connaissances ou simplement curieuse de découvrir un domaine jusque-là ignoré. Le programme prévoit évidemment des cours de langues (français, allemand, anglais, espagnol et même grec moderne), des cours de formation générale (histoire, littérature, économie, droit), une initiation à différents modes d'expression artistique (musique, théâtre, photographie, réalisation de films, dessin, peinture, poterie ou broderie) et même des séances de culture physique, yoga, natation). D'autres thèmes plus spécifiques trouveront sans doute également amateurs : méditation de Zazen, Eros et Sexus, graphologie, pour ne citer que ceux-là.

Les cours sont échelonnés sur 4 à 10 séances ; ils s'adressent à tout le monde, sans que des connaissances préalables soient indispensables. Ils ont lieu le soir, entre 20 et 22 heures, à l'exception cependant des cours qui font partie du programme UNI 3 et qui sont donnés l'après-midi.

Les personnes qui s'intéressent à ces cours de l'Université populaire peuvent obtenir toute information utile ainsi que la carte d'inscription auprès du Secrétariat de l'UPCF (rue de l'Hôpital 1 a), ou à l'Office du tourisme, ou encore dans les librairies. L'attention du public est cependant attirée sur le fait que, pour certains de ces cours, le nombre de participants doit être limité et que, de ce fait, seules les premières inscriptions pourront être prises en considération. **(Lib.)**

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE POUR MARDI

Nuageux et orageux l'après-midi et le soir.

SITUATION GÉNÉRALE

Une zone orageuse recouvre l'Espagne et le Sud-Ouest de la France. Elle s'étend vers les Alpes.

PRÉVISIONS JUSQU'A CE SOIR

Devenant nuageux sur l'ensemble du pays, et orageux l'après-midi et le soir. La température sera voisine de 10 degrés cette nuit, de 22 degrés l'après-midi. L'isotherme zéro reste située vers 3200 mètres.

ÉVOLUTION POUR MERCREDI ET JEUDI

Instable, pluies intermittentes.

Rendons à Moritz... ce qui n'est pas à Franz

Dans notre compte-rendu de l'assemblée des délégués du PDC fribourgeois (« La Liberté » du samedi 2-dimanche 3 septembre) nous avons attribué à tort à M. Franz Boschung le titre de président du groupe pour la protection du Muscherenschlund. En fait, M. Franz Boschung est président du PDC singinois, alors que le président dudit groupe de protection est M. Moritz Boschung. Avec toutes nos excuses pour cette confusion.

(Réd.)

Ø 037 22 26 22 Rédaction de « La Liberté »

Nous rétribuons toute information utilisable transmise rapidemen. à « La Liberté »

Ø 037 63 16 28 Correspondant pour la Broye, le Lac et Sarine-Campagne

Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère

L'Ecole de musique de la Gruyère s'adapte à la nouvelle loi sur le Conservatoire

On préfère la sécurité à l'indépendance

Lors de sa session de mai dernier, le Grand Conseil adoptait une loi dotant enfin d'un statut le Conservatoire de musique de Fribourg. On sait que parallèlement à sa reconnaissance d'établissement d'Etat dépendant de l'instruction publique, le Conservatoire a ainsi hérité de dispositions précisant que, si les constructions, tranformations ou agrandissements sont à la charge de l'Etat, les frais d'exploitation sont partagés entre le canton et les communes de domicile des élèves, cette part étant calculée en fonction du nombre des leçons prises par ces derniers.

Signant l'éditorial du « Bulletin de l'école de musique de la Gruyère », affiliée au Conservatoire, mais au statut indépendant, Me Henri Steinauer, président, évoque cet acte législatif important et expose les conséquences en découlant pour l'Ecole de musique gruérienne.

VERS PLUS D'EQUITE

« La question s'est donc posée, écrit Me Steinauer, de savoir si notre école devait, par une révision fondamentale de son organisation, se mettre au bénéfice de la nouvelle loi. Longuement, et en accord avec le Conseil communal de Bulle, le comité a débattu le problème et il a estimé qu'en principe l'intérêt bien compris des élèves et des professeurs postulait une intégration de l'école dans le Conservatoire. Par leur inscription à l'Ecole de musique de la Gruyère, les élèves seront en fait inscrits et étudieront au Conservatoire. Il n'y aura plus, en ce qui concerne les programmes, aucune différence puisque le même règlement régira les études à Bulle et à Fribourg. Quant aux professeurs qui continueront de dispenser leur enseignement à Bulle, ils seront mis au bénéfice du statut du personnel de l'Etat et les conditions de travail s'en trouveront améliorées ».

Sur ce dernier point, précisons que le corps professoral enseignant à Bulle avait accepté de rétrocéder une part de ses cachets à la caisse de l'école.

BULLE RAPPELLE SA CONTRIBUTION

Installée depuis deux ans au premier étage d'un bâtiment sis à l'angle de la rue de Bouleyres et de la Rietta, l'école bénéficie là d'une aide importante de la commune de Bulle qui a complètement aménagé et met ces locaux à disposition tout à fait gratuitement. Compte tenu de cette contribution, d'ores et déjà, les autorités bulloises se disent impatientes de voir comment la ville sera traitée dans l'application de la nouvelle loi.

Président-fondateur de l'Ecole de musique de la Gruyère, Me Henri Steinauer qualifie l'institution d'expérience exaltante où le cœur sans doute eut sa large part. « On ne se sépare pas gaiement de l'œuvre que l'on a conçue, développée, protégée, soutenue durant un quart de siècle, et autour de laquelle se sont découverts, rencontrés et unis tant de dévouements, d'enthousiasmes et de générosités. On ne renonce pas facilement à une indépendance gardée d'autant plus jalousement qu'elle témoignait d'une certaine fierté régionale et démontrait la possibilité d'entreprendre sans commencer d'abord par solliciter l'aide de l'Etat... »

Après ces réflexions émues, Me Steinauer ajoute : « Aux préoccupations d'ordre pédagogique et culturel qui furent celles des fondateurs et des mainteneurs de l'école, s'ajoutent maintenant des préoccupations de justice sociale et d'efficacité qu'il ne nous est plus possible de dominer par nos propres moyens. (...) Pourquoi refuserions-nous d'ailleurs la sécurité financière dès lors que l'esprit et les méthodes éprouvées de l'école seraient sauvegardés ? »

Y. Ch.

Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac

RIED SUR CHIETRES : FETE AU VILLAGE POUR FINANCER LA NOUVELLE SALLE

Toute la population de Ried sur Chiètres était en fête le week-end dernier. Il s'agissait en effet pour le village de réunir les fonds nécessaires à la construction d'une salle polyvalente, et c'est cette agréable solution qui a été retenue. Pour l'occasion, le four communal avait été rénové ; on l'a mis à rude contribution durant cette période puisque, jour et nuit, on y a enfourné tresses, pains paysans, et gâteaux aux prunes.

Ce ne sont pas moins de 1700 kilos de farine qui ont été nécessaires pour rassasier le public accouru en nombre.

Une attraction hors du commun était inscrite au programme du dimanche après midi : la vente aux enchères de plusieurs sapins dont le bénéfice servira lui aussi à financer la salle communale.

Le stand des oignons : de véritables bijoux végétaux que ces tresses ! (Ph. O. B.)

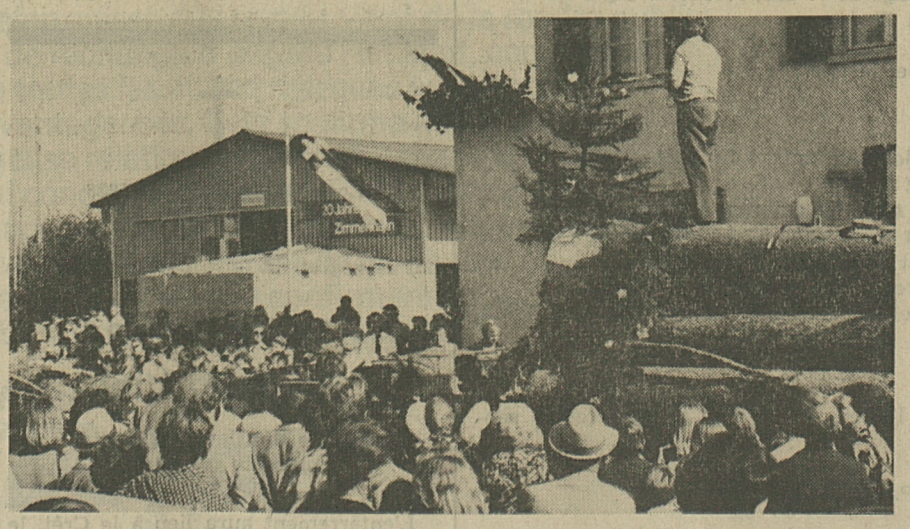

La vente aux enchères des sapins.

Les accidents

Auto contre un arbre à la sortie de Botterens

Conducteur tué sur le coup

Dans la soirée de dimanche, à 21 h. 45, un automobiliste de Villarsel-sur-Marly, M. Michel Jungo, âgé de 38 ans, agriculteur, circulait de Charmey en direction de La Roche. A la sortie de Botterens, dans un virage à gauche, il perdit la maîtrise de sa machine qui fit une embardée et s'écrasa contre un arbre, à gauche. Le conducteur fut tué sur le coup. Il était marié, mais n'avait pas d'enfant. Quant aux dégâts, ils s'élèvent à 8000 francs, l'auto étant hors d'usage. (YC)

Des planteurs de tabac de huit pays d'Europe à travers la Broye

Le 16 Congrès de l'Union internationale des planteurs et producteurs de tabac (UNITAB) qui se tiendra à Morat, du 18 au 23 septembre, sera fréquenté par 356 délégués représentant les organisations professionnelles d'Allemagne fédérale, d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, de France, de Grèce, d'Italie et de Suisse. Le comité d'organisation, présidé par M. Paul Bourqui, ingénieur agronome, secrétaire général de la Fédération suisse des associations de planteurs de tabac, a préparé à leur intention un programme attrayant réunissant l'utile à l'agréable.

Outre les quatre réunions de travail au cours desquelles seront traités divers problèmes en relation avec la culture tabacole, les organisateurs ont prévu une journée d'excursions techniques dans la vallée de la Broye, avec 6 itinéraires différents. Les congressistes auront la possibilité de visiter des exploitations et de s'informer sur les structures et les méthodes de production. Chacun d'entre eux recevra une documentation rédigée en français, en allemand, en italien ou en espagnol, qui leur donnera des informations complètes sur l'exploitation visitée.

Au sujet des quatre sessions techniques, notons qu'elles se tiendront à l'hôtel Enge, à Morat, dans une salle équipée d'installations de traduction. On y traitera, entre autres, le problème du développement des multinationales dans l'industrie de la cigarette au cours des 25 dernières années, ainsi que l'évolution de leur part du marché depuis la Dernière Guerre mondiale.

Soulignons que les huit pays représentés dans le cadre de l'UNITAB cultivent au total environ 185 000 ha de superficie tabacole répartis entre 298 900 planteurs. (Com.)

Les associations coopératives thème d'un congrès à l'Uni

Un intérêt qui va croissant

« Expectatives de la pratique vis-à-vis de la recherche coopérative ». Ce sujet sera traité au 9e congrès international des sciences coopératives qui aura lieu du 17 au 20 septembre 1978 à Fribourg et pour la première fois en Suisse. Il sera organisé par le Centre de recherche pour la gestion des associations de l'Université de Fribourg.

Selon les premières inscriptions, 12 pays seront représentés. Ce succès est dû au thème orienté vers la pratique, au caractère « workshop » du congrès, ainsi qu'à l'intérêt croissant pour les problèmes des associations coopératives. Les participants viennent principalement de la République fédérale allemande, d'Autriche, de Suisse ainsi que d'autres pays: France, Belgique, Hollande, Norvège, Finlande, Etats-Unis, Turquie, Japon et Iran.

Avec les conférences provenant principalement des instituts de recherche et d'enseignement universitaire d'expression allemande, s'exprimeront également des responsables des plus importantes associations coopératives. Celles-ci ont leur activité surtout dans le domaine de l'agriculture, de la distribution des biens de consommation, des banques et du logement.

Les exposés seront complétés par des discussions qui permettront d'élargir le débat à d'autres questions pratiques. **(Com.)**

Les jambes surélevées.

« Je rends grâces à Celui qui m'a donné la force, le Christ Jésus, notre Seigneur, qui m'a jugé assez fidèle pour m'appeler à son service ».

1 Tm 1, 12

Sœur
Marie-Thérèse ANDERMATT

de Baar, Allenwinden (Zoug)

est entrée dans la joie du Christ ressuscité, le lundi 4 septembre 1978.

Elle s'est endormie dans la paix du Seigneur après une longue maladie. Elle était dans la 77e année de son âge et la 56e de sa profession religieuse. Le Seigneur l'avait fortifiée tout au long de sa vie par l'Eucharistie et par la puissance de son Esprit.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, le jeudi 7 septembre 1978, à 9 h. 30.

Nous nous réunirons, pour prier dans la foi et l'espérance en la résurrection, mardi et mercredi, à 20 heures, à l'Œuvre de Saint-Paul, Pérolles 42.

La Mère générale, les Sœurs de l'Œuvre de Saint-Paul et la famille en deuil.

Fribourg, le 4 septembre 1978.

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Jean 13, 34

Madame et Monsieur Romain Genoud-Muntwyler, à 1700 Fribourg, Cité des Jardins 5, leurs enfants et petits-enfants, à Vuadens, Dielsdorf et Fribourg ;
Monsieur et Madame Alois Muntwyler-Maurer, à San Diego (Californie) ;
Madame Elsy Muntwyler-Härdy, à Thalwil, ses enfants et petits-enfants, à Oberrieden ;
Monsieur Walter Rogger, à Zurich ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Catherine MUNTWYLER

née Rogger

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 4 septembre 1978, dans sa 97e année.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de St-Paul, à Fribourg, jeudi 7 septembre 1978, à 15 heures.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église de St-Paul, mercredi 6 septembre 1978, à 19 heures 45.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601

« Père, je viens à Toi, reçois ma vie ».

Ps. 114.

Avec tous ceux qui l'ont connue et aimée, nous prions le Seigneur pour

Madame
Jules VIAL

née Eugénie Lagger

qui nous a quittés le 3 septembre 1978, à l'âge de 77 ans, réconfortée par l'Onction des malades et la communion au corps du Christ.

Qu'elle trouve auprès de Dieu la paix et la joie.

La famille en deuil :

Monsieur et Madame Roger Vial-Favre et leurs enfants, à Le Crêt ;
Sœur Marcelle, Hôpital cantonal, Fribourg ;
Monsieur et Madame Hubert Vial-Currat et leurs enfants, à Grattavache ;
Monsieur et Madame Arthur Vial-Favre et leurs enfants, à Grattavache ;
Monsieur et Madame Joseph Vial-Currat et leurs enfants, à Morges ;
Monsieur et Madame Gaston Vial-Molleyres et leurs enfants, à Lausanne ;
Les familles Lagger, Drompt, Pittet, Morel, de Goudron, Galley, Dunand, Pauli, Vial,
ainsi que les familles parentes et amies.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Le Crêt, le mercredi 6 septembre 1978, à 15 heures.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le frère, les sœurs, les beaux-frères et belle-sœur, les parents et amis,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Jean Dupraz

qui s'est endormi dans la paix du Seigneur le 4 septembre 1978 à l'âge de 67 ans des suites d'un accident, muni des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église paroissiale de Torny-le-Petit, jeudi le 7 septembre 1978 à 15 heures.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église Sainte-Thérèse, à Fribourg.

La messe du mercredi 6 septembre 1978 à 20 heures en l'église de Torny-le-Petit, tient lieu de veillée de prières.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601

Le syndicat d'élevage pie noir Marly

fait part du décès de son cher membre

Monsieur
Michel Jungo

décédé accidentellement.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-27755

La Société de laiterie ainsi que les laitiers de Marly

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Michel Jungo

membre de la société

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

Le syndicat d'élevage de Grattavache

a le grand regret de faire part du décès de

Madame
Eugénie Vial

mère de Monsieur Hubert Vial, dévoué président et de Monsieur Roger Vial, membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les contemporains de 1936 de le Crêt

ont le regret de faire part du décès de

Madame veuve
Eugénie Vial

mère de Monsieur Roger Vial, membre du groupement

L'enterrement aura lieu à le Crêt, le mercredi 6 septembre 1978, à 15 heures.

« Seigneur, je te remets ma vie, espérant que je t'ai bien servi ».

Monsieur et Madame Pierre Papaux-Di Lorenzo et leur fils, à Treyvaux ;
Monsieur et Madame François Papaux-Dousse et leurs enfants, à Treyvaux ;
Madame Marie-Louise Lauper-Papaux et ses enfants, à Treyvaux ;
Madame et Monsieur Robert Gilgen-Papaux et leurs enfants, à Treyvaux ;
Madame et Monsieur Pascal Waeber-Papaux et leurs enfants, à Treyvaux ;
Madame et Monsieur Isidore Jordan-Papaux et leurs enfants, à Vaulruz ;
Mademoiselle Rose Papaux, à Treyvaux ;
Monsieur et Madame Joseph Papaux-Borcard et leurs enfants, à Vaulruz ;
Mademoiselle Anne-Marie Papaux, à Treyvaux ;
Madame veuve Robert Mottet-Piller, à Corpataux, et ses enfants ;
Monsieur et Madame Pierre Giller, à Chésalles-s-Ollon, et leurs enfants ;
Les enfants de feu Louis Clerc-Papaux ;
Les enfants de feu Joseph Papaux, à Treyvaux, Neyruz, Villaranon et Genève ;
Frère Joseph Van, diacre, Fribourg ;
Les familles Lehmann, Zay ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Marie PAPAUX-MOTTET

tertiaire de Saint-François

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a enlevée à leur tendre affection, le 4 septembre 1978, à l'âge de 78 ans, munie des sacrements de la sainte Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église paroissiale de Treyvaux, jeudi 7 septembre 1978, à 10 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté et, au lieu de fleurs, pensez aux missions.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Madame Anna Jungo-Chiusi, à 1723 Villarsel-sur-Marly ;
Monsieur et Madame Alphonse Jungo-Crausaz, à Vuadens ;
Madame et Monsieur Conrad Lauper-Jungo, et leurs enfants, à Bonnefontaine ;
Madame et Monsieur André Piccand-Jungo, et leurs enfants, à Romont ;
Madame et Monsieur Franz Becker-Jungo et leurs enfants, à Givisiez ;
Madame Dirce Chiusi, ses enfants et petits-enfants, à Fidanza (Italie) ;
Famille Joseph Oberson, à Essert ;
Les enfants et petits-enfants de feu Auguste Jungo-Horner ;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph Crausaz-Dougoud ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Michel JUNGO

leur très cher et regretté époux, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, décédé accidentellement le 3 septembre 1978, dans sa 39e année et confié à la bonté du Seigneur, par tous ceux qui l'ont connu et aimé.

L'office de sépulture sera célébré en l'église paroissiale de Marly, le mercredi 6 septembre 1978, à 15 heures 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église de Marly, ce mardi 5 septembre 1978, à 20 heures.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Monsieur
Fernand HENCHOZ

sa famille remercie vivement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leurs prières, leurs offrandes de messes, leurs dons pour des œuvres, leurs envois de couronnes et de fleurs et leurs messages.

Elle remercie particulièrement toutes les personnes qui ont permis d'entourer à son domicile leur cher défunt, selon son propre désir et jusqu'à son dernier jour.

L'office de trentième

sera célébré en l'église paroissiale de Vuadens, samedi 9 septembre 1978, à 9 h.

17-27406

du 6 au 11 septembre 78 de ambiance Bénichon

SEMAINE COMMERCIALE BULLOISE

Tombola gratuite (bons d'achats, carnets d'épargne, etc.)

Animation folklorique | Bons gastronomiques Entrées au Musée

ouverture nocturne
vendredi 8 septembre jusqu'à 21 h. 30

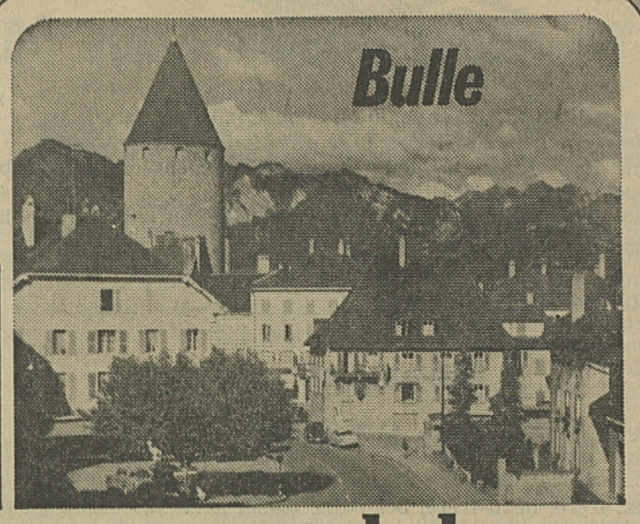

au coeur de la verte Gruyère

Résidence Gambetta

transformée spécialement pour aînés et retraités
(couples âgés ou personnes seules)

FORMULE NOUVELLE

Laissez-nous vos soucis tout est pris en charge

- Repas (pension complète ou à la carte).
- Entretien (linge, ménage).
- Surveillance médicale permanente.
- Animation.

A des conditions très avantageuses

parce qu'avec un capital minimum vous devenez propriétaire de votre studio de 1 ou 2 pièces, meublé ou non, avec télévision, téléphone, etc.

Vous êtes chez vous, tout en bénéficiant des services personnalisés.

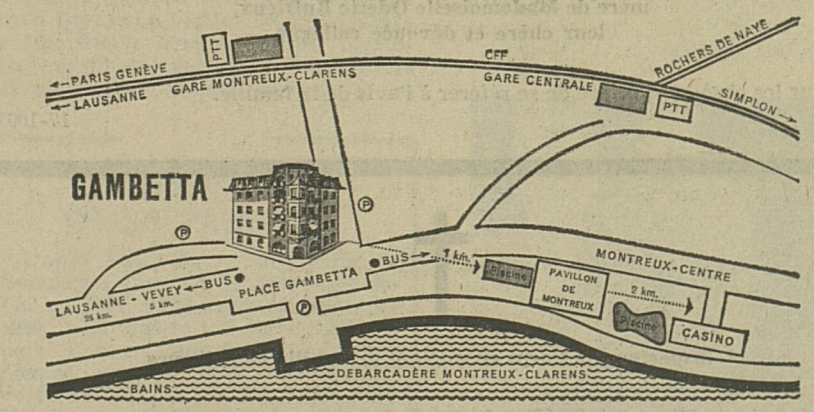

UNE RETRAITE HEUREUSE, LA SÉCURITÉ EN PLUS, LES SOUCIS EN MOINS !

demandez une documentation détaillée à :

STHOTEL S. A.

58, chemin des Bulesses
1814 LA TOUR-DE-PEILZ

✆ 021-54 30 75

22-120

C'est le tabac qui compte.

Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels
sans caution jusqu'à fr. 10 000.–.
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs et que vos intérêts sont personnalisés.

Nom:
Adresse:
NP, localité:

Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

CISAC S A, 2088 CRESSIER (NE)
Fabrique de produits alimentaires
Pour notre centre de calcul IBM (système 32), nous cherchons un(e) habile

OPERATEUR / OPERATRICE

de préférence expérimenté(e) et/ou avec une bonne formation commerciale.

Nous pouvons offrir :
— un travail intéressant et varié lié surtout avec les comptabilités financières et analytiques
— la formation spécifique requise
— une ambiance agréable au sein d'un petit team
— la cantine et l'horaire variable
— les prestations sociales et avantages d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres, accompagées des documents usuels, au chef du personnel.

28-227

Fiat.
Des pièces de rechange aux prix les plus bas.

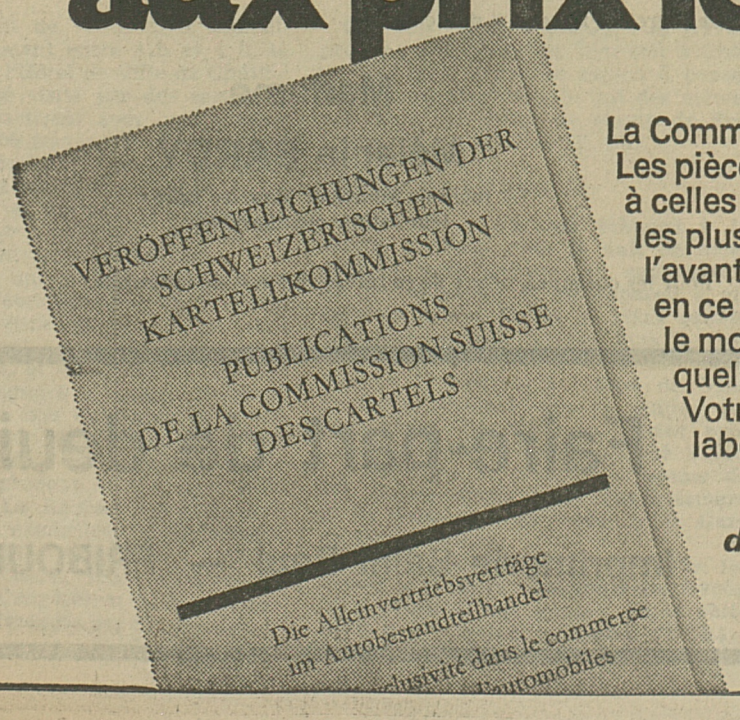

La Commission suisse des cartels vient de le rendre public: Les pièces de rechange d'origine Fiat sont, comparées à celles de toutes les autres marques automobiles, les plus avantageuses. Cela souligne une fois de plus l'avantageuse relation prix/valeur chez Fiat. Egalement en ce qui concerne le service! C'est pourquoi exigez le montage de pièces de rechange d'origine, pour lesquelles Fiat se porte garant de leur haute qualité. Votre agent Fiat vous le confirmera en apposant le label bleu de garantie sur la facture.

Pièces d'origine FIAT

Publicité intensive - Publicité par annonces.

Madame Walter Stamm-Kappeler, avenue du Midi 35, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Werner Stamm-Huber et leurs enfants, à Schleitheim ;
Monsieur et Madame Hans-Ruedi Voegeli-Stamm et leurs enfants, à Kronbühl ;
Madame Henri Kappeler-Calame, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Heinz Eichenberger-Kappeler, et leurs enfants, à Rüschlikon;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Walter STAMM

leur très cher époux, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, à l'âge de 53 ans.

Le culte sera célébré au temple de Fribourg, le mardi 5 septembre 1978, à 14 h.

L'incinération suivra au crématoire de Neuchâtel.

Le défunt repose en la crypte du temple.

Prière de ne pas faire de visite et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux œuvres sociales de la paroisse réformée de Fribourg, CCP 17-276.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le comité de l'Association pour un service social inter-entreprises Fribourg

a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur
Walter STAMM

dévoué membre du comité depuis de nombreuses années

Nous garderons de lui un souvenir ému et profondément reconnaissant.

Pour les obsèques, voir l'avis de la famille.

17-27715

La Société de gestion de personnel, section fribourgeoise

a le profond regret de faire part du décès survenu le samedi 2 septembre de son membre et très aimé collègue

Monsieur
Walter STAMM

dont elle gardera un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-27742

Les Conseils communaux de Marly et de Villarsel, le Corps et l'Amicale des sapeurs-pompiers

ont le grand regret de faire part du décès de

Monsieur
Michel JUNGO

très estimé et compétent lieutenant du corps.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1021

LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
Joseph Bugnard, maintenant place de la Gare 35 A (en face de la gare), Fribourg, se chargent lors d'un décès de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs.
Tous articles de deuil.
Transports funèbres.
Téléphonez (jour et nuit) au 22 39 95
78.8

Le Petit-Chœur de Fribourg et les Anciens du Petit-Chœur

ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Louis Ruffieux

mère de Monsieur Ignace Ruffieux
son cher directeur
et de Mlles Marie-Ange, Odette Benoîte et Marie-José Ruffieux
belle-mère de Mme Christa Ruffieux
grand-mère de Mmes Clotilde Ruegg Brigitte Sautaux et Gonzague Ruffieux
tous membres actifs

L'office de sépulture sera célébré mercredi 6 septembre 1978, à 15 heures en l'église du Christ-Roi, à Fribourg.

Le Chœur mixte d'Onnens

fait part du décès de

Madame
Louis Ruffieux

mère de Monsieur le professeur Ignace Ruffieux,
son dévoué et estimé directeur

L'office d'enterrement sera célébré en l'église du Christ-Roi, mercredi 6 septembre à 15 heures.

17-27739

Monsieur le curé,
Le Conseil de paroisse,
La paroisse d'Onnens,

ont le regret de faire part du décès de

Madame
Louise Ruffieux

mère de Monsieur Ignace Ruffieux, dévoué directeur

L'office d'enterrement aura lieu le mercredi 6 septembre 1978 en l'église du Christ-Roi à Fribourg.

La Chorale de la Police fribourgeoise

a le regret de faire part du décès de

Madame veuve
Louis Ruffieux

épouse de son 1er directeur et mère de son dévoué directeur actuel Monsieur Ignace Ruffieux, professeur

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

FC Chénens - Vétérans

a le grand regret de faire part du décès de

Madame
Augusta Nicolet

mère de Monsieur Ernest Nicolet
dévoué membre du comité
et de Messieurs
Joseph, Charles, Hubert,
membres actifs

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Mademoiselle Marie-Ange Ruffieux, à Fribourg
Révérende Sœur Marie-Noëlle Ruffieux ; Monastère de Montorge, Fribourg
Mademoiselle Odette Ruffieux, à Fribourg
Monsieur et Madame Ignace Ruffieux-Ryssel, leurs enfants et petits-enfants à Lovens, Fribourg et Prez-vers-Noréaz
Monsieur Stanislas Ruffieux, à Pont-la-Ville
Mademoiselle Benoîte Ruffieux, à Fribourg
Mademoiselle Marie-José Ruffieux, à Fribourg
Mademoiselle Maria Heimo, à Fribourg
Monsieur et Madame Ignace Heimo et leur fils, à Villeurbanne, France
Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Cyprien Ruffieux, et leurs familles, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la peine profonde de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame
Louis RUFFIEUX
née Angéla Heimo

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection le dimanche 3 septembre 1978, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église du Christ-Roi, mercredi 6 septembre à 15 heures.

Une veillée de prières aura lieu mardi 5 septembre à 19 h. 45 en l'église du Christ-Roi.

Fribourg, Route des Arsenaux 7, le 3 septembre 1978.

R.I.P.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La direction et le personnel du Centre professionnel cantonal

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame
Lous RUFFIEUX

mère de Mademoiselle Odette Ruffieux, leur chère et dévouée collègue

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1007

L'inspecteur, le Corps enseignant de la ville de Fribourg

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Louis RUFFIEUX

mères de Mesdemoiselles Benoîte et Marie-José Ruffieux, institutrices.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-27740

La direction et le personnel de la Banque Populaire Suisse

ont le regret de faire part du décès de

Madame
Mélanie BARDY

mère de Monsieur Maurice Bardy
leur estimé collaborateur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-806

Faire-part de deuil
Imprimerie Saint-Paul — FRIBOURG

Veveyse Veveyse Veveyse Veveyse

L'abbé Paul Ducry, nouveau curé d'Attalens, entouré du Conseil paroissial, du vicaire épiscopal et du Père André Ducry, frère du curé d'Attalens.
(Photos Francis Dufresne, Attalens)

La paroisse d'Attalens en fête accueille son nouveau curé

En ce premier dimanche de septembre, la paroisse d'Attalens a vécu une journée de joie, tant par l'événement de l'installation de son nouveau curé, que par le soleil éclatant qui a rayonné de tout son éclat.

C'était le 3 septembre en effet que le Conseil de paroisse, les autorités communales, les sociétés et toute la population du cercle paroissial s'étaient assemblés dans la grande église d'Attalens, pour recevoir et accueillir leur nouveau curé, le doyen Ducry.

Un office concélébré par l'abbé Schornoz, vicaire épiscopal, le Père André Ducry de la congrégation des Pères du Saint-Esprit et frère du nouveau curé, l'abbé Jean-Marie Morel et le nouveau curé de la paroisse le doyen Paul Ducry, allait, en toute simplicité, marquer cette journée.

Ne pouvant s'installer lui-même, c'est le vicaire épiscopal, l'abbé Schornoz qui procéda à l'introduction canonique du doyen Ducry. Le vicaire lut un message de Mgr Pierre Mamie, évêque du diocèse, qui dit en substance : ... Le diocèse est plus grand qu'une paroisse et un prêtre n'est jamais la « propriété » des paroissiens : il appartient à Dieu pour le service de toute l'Eglise. Dans la paroisse d'Attalens que je vous confie, vous aurez plus particulièrement à cœur, de promouvoir une pastorale de secteur, susciter toujours plus l'engagement des laïcs, je vous envoie avec confiance, Attalens vous accueillera avec joie... » Le nouveau curé prononce ensuite sa profession de foi, et reçoit la clé de l'église.

Il appartint au président du Conseil paroissial de souhaiter la bienvenue au doyen Ducry et de présenter le cercle paroissial et ses paroissiens. Il rappela que c'est en cette même église d'Attalens, que le doyen Ducry fit il y a bientôt 50 ans sa première communion.

La Cécilienne et la fanfare régionale rehaussèrent de leurs présences cette célébration.

Un repas réunit le doyen Ducry, sa famille et les autorités de la paroisse, ce qui permit de faire plus ample connaissance.

F. D.

UN ENFANT DE LA PAROISSE

L'abbé Paul Ducry, originaire de Dompierre, est né à Estavayer-le-Lac en 1924, a été ordonné prêtre en 1949, il fut vicaire à Genève, Lausanne et Romont. Mgr Charrière l'avait nommé curé de St-Martin en Veveyse en 1957. Il y a trois ans, Mgr Mamie, avec l'accord et le désir des confrères de la région, le nommait doyen du décanat de Saint-Henri, ce qu'il demeure.

Mgr l'évêque a demandé un grand sacrifice à la paroisse de St-Martin à laquelle ce prêtre s'est donné de tout cœur pendant 21 ans. Pleinement obéissant à l'appel de son évêque, l'abbé Ducry vient à Attalens pour mettre son cœur, son expérience et son dynamisme sacerdotal au service du bien spirituel de la population des 3 communes d'Attalens de Bossonnens et de Granges.

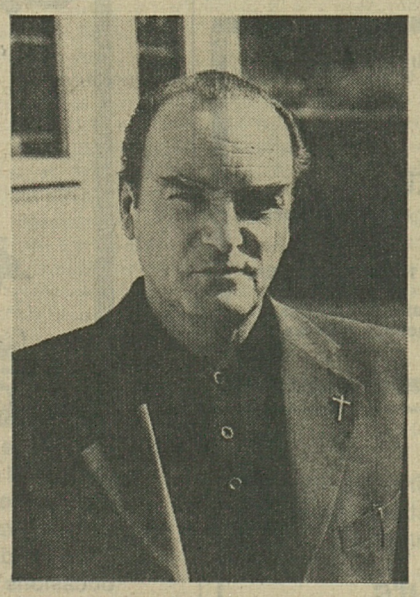

L'abbé Paul Ducry, nouveau curé d'Attalens et doyen du décanat de Saint-Henri.

Divers établissements publics visités

Série de vols à Châtel-St-Denis

Dans la nuit de vendredi à samedi, vraisemblablement entre 3 h et 4 h, le restaurant de l'Hôtel de Ville de Châtel-St-Denis a été visité par des cambrioleurs qui repartirent avec une somme de près de 6000 francs. En effet, le matin, le propriétaire, M. Jean-Pierre Genoud, constata qu'un Cagnomatic, deux « Snapspot », un appareil à disques et un distributeur à cigarettes avaient été vidés de l'argent qu'il contenaient.

Les voleurs ont pénétré dans la salle à boire de l'établissement après avoir découpé une vitre sur une façade latérale du bâtiment.

D'autres vols et tentatives de vols ont encore été signalés à Châtel-St-Denis. Ce fut, il y a une quinzaine de jours, dans le magasin de chaussures de M. Claude Genoud, à la Grand-Rue où le propriétaire, prudent, avait vidé sa caisse. Le bar « Le Relais » fut également visité. Là, les cambrioleurs fracturèrent un « Snapspot » duquel il tirèrent 1000 francs. Enfin, une tentative fut avortée à la Coopérative où les malfaiteurs furent dérangés par des passants.

Ces vols on en commun « un travail propre » nous disait-on hier soir à Châtel-St-Denis. Aussi, en est-on à penser qu'ils pourraient être le fait des mêmes individus. La police de sûreté de Fribourg suit ces affaires. (Y. Ch.)

Même en Gruyère

La Gruyère n'a pas échappé à la razzia. A Bulle, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, un cagnomatic, un jeu Eldorado et un appareil à cigarettes furent forcés et leurs caisses délestées de 3000 francs, dans le restaurant de la Fleur-de-Lys. Le même jour, à 17 heures, à l'Hôtel de Ville de Broc, c'était le jeu de quilles qui était visité. Sa caisse contenant près de 500 francs a également été vidée. Le dimanche 27 août, une somme de 500 francs disparut de l'appartement de la tenancière de l'hôtel de la Gare de Grandvillard.

A ces vols s'ajoutent bien sûr les dégâts provoqués aux appareils forcés. Dans presque tous les cas, ils se chiffrent à 300 francs au moins. (Y Ch.)

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

LA CAISSE D'EPARGNE DE VUISTERNENS-DT-ROMONT EN FETE

Un centenaire marqué de lettres d'or

La Caisse d'épargne de Vuisternens-dt-Romont a fêté dimanche dernier le centenaire de sa fondation. Et elle le fit en grande et belle forme. Pourtant, si vous demandez au village où se trouve la Caisse d'épargne, on vous dira de continuer votre route sur Bulle, et de prendre le premier chemin à gauche qui conduit à Mounaz ; il y a là une chapelle et trois maisons de campagne ; la Caisse d'épargne est à la plus belle, aux fenêtres fleuries, la porte étant au surplus surmontée d'armoiries.

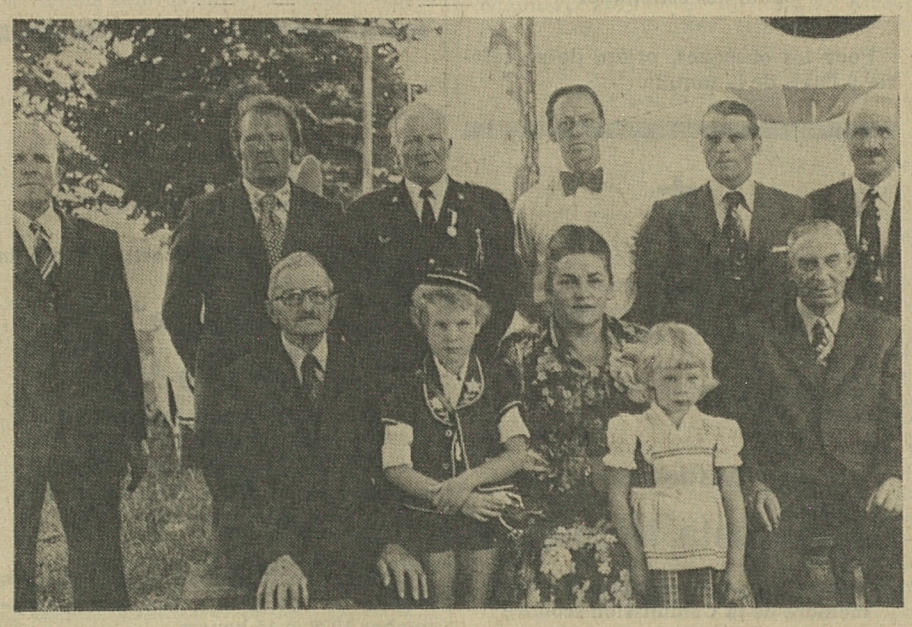

Le jeune comité d'une Caisse centenaire. (Photo Magnin)

C'est ici que cette banque régionale, fondée en 1878 par les quatre communes de La Joux, Estévenens, La Magne et Vuisternens, s'est installée il y a exactement cinquante ans, après avoir ouvert ses portes près de l'église, à la chapellenie. Disons tout de suite que c'est précisément au chapelain Pierre-André Pugin qu'est due l'heureuse idée de cette fondation, et qu'il n'eut pas de peine de découvrir, dans le cercle de ses ouailles, les neuf membres du comité fondateur que présida Jacques Menoud, de La Magne. Le curé d'alors, l'abbé Clément Menoud, fut de l'équipe, et il nous plaît de relever que de très nombreux prêtres de notre canton furent des initiateurs de caisses d'épargne durant le dernier quart du siècle passé.

UNE BELLE PLAQUETTE UN VRAI SOUVENIR

Nous tirons ces quelques données de la très belle, voire luxueuse plaquette-souvenir éditée par la « maison » pour cette circonstance. Et quand nous disons « maison », nous pensons d'abord à la gérante, Mme Marie-Thérèse Bifrare, à son mari M. Gabriel Bifrare, à leurs enfants, dont cette habile décoratrice qui sait « croquer » les hommes de la plus plaisante manière.

Ce souvenir imprimé, relevé de belles photos en couleurs, est pour ce qui regarde la « substantifique moelle », un authentique produit cousu main de la famille Bifrare, de Mounaz. Une gerbe de compliments aussi pour le photographe et l'imprimeur. Un opuscule à conserver donc, qui vous donne aussi l'image des deux pionniers du coin : le député Joseph Menoud du Poyet et Jules Pittet de Mounaz, et les deux extrêmes de sa clientèle d'aujourd'hui, la doyenne qui est dans sa 95e année, et le cadet qui n'a guère que six mois, deux Pittet de La Joux, Stéphanie et Sébastien. Deux chiffres seulement : 12 586 009 fr au bilan à fin 1977, et 789 000 fr au fonds de réserve. C'est donc bien le fonds qui manque le moins dans cet établissement bancaire qui travaille essentiellement sur les terres de cette très grande paroisse qui autrefois ne groupait pas moins de onze communes.

UNE JOURNEE FASTE

Une journée commémorative organisée à l'avenant. On avait choisi la fête patronale de la paroisse, la Nativité de la sainte Vierge, pour cette manifestation. On fut donc d'abord à l'église, pour un office concélébré par M. le curé-doyen Jordan et M. l'abbé Oberson, nouveau prêtre de l'endroit. Sermon de circonstance, consacré à la Vierge, mais on se souvint aussi, dans une prière au cimetière, des membres fondateurs de la Caisse d'épargne.

Deux fanfares et deux chœurs mixtes furent de la fête. Sous la direction de M. Marius Mornod, instituteur, le chœur de Vuisternens chanta la messe d'Albert Sottas, qu'on aime toujours réentendre avec Mlle Monique Girard, à l'orgue. Nous l'avons applaudi comme il convenait lors de l'apéritif, servi sous l'ombrage du château-école, par M. Dumas, tenancier de l'hôtel de St-Jacques. Une heure on ne peut plus agréable qui nous permit d'entendre le message des syndics des quatre communes fondatrices : MM. Maurice Uldry, Estévenens, Eugène Pittet, La Joux, Joseph Menoud, La Magne, Emile Dumas, vice-syndic de Vuisternens. Musique et chant sur l'esplanade, la fanfare du lieu étant sous la baguette de son ancien directeur, M. Donzallaz.

Un bout de cortège à nouveau, et nous voici pour le banquet dans la grande et belle salle restaurée du Cercle catholique. Un excellent service du cru par les soins de M. Alexis Robadey. Aux ordres de M. E. Appetito, manager de la journée, et qui sait n'oublier personne, se succédèrent au micro tout d'abord M. Louis Oberson, président du comité de la Caisse, puis M. le préfet René Grandjean, M. le doyen Jordan et M. l'abbé Ouger, curé de La Joux, M. Maeder, président de l'Association des caisses d'épargne, M. le député Alexis Gobet, de Villariaz.

Tous se plurent à relever les mérites et le dévouement de Mme Bifrare et des siens, dans la préparation de cette journée, jusque dans la décoration de cette salle fleurant bon le terroir. Il y eut, bien sûr, remise de cadeaux, et quelques larmes au coin des yeux de celle pour qui la Caisse d'épargne de Vuisternens est sa vie. De La Joux, pour agrémenter ce banquet, étaient descendus le chœur mixte (dir. M. André Dumas) et la fanfare (dir. M. Emile Deillon). On les applaudit ferme aussi, comme les vins d'honneur communaux.

Ls P.

62% des accidents aux croisées

La fanfare locale habillée comme les fantassins des années 1750

La Lyre de Rue inaugure son nouvel uniforme

Rue, la plus petite ville d'Europe, caractéristique par l'unique voie carrossable qui la traverse, dominée par son église et son château au prestigieux passé, a inauguré, dimanche dernier dans l'enthousiasme, les nouveaux uniformes de la société de musique « La Lyre » ; ceux-ci remémorent l'époque historique des fantassins des années 1750-1790, respectant ainsi une tradition qui apporte un cachet supplémentaire à une sympathique localité.

La fête s'est déroulée dans une ambiance de solennité et de liesse générale ; elle a débuté par un dernier défilé avec les anciens équipements, suivi de la présentation des nouveaux sur la place de l'école. On s'est ensuite rendu à l'église, magnifiquement décorée de glaïeuls, pour le service religieux présidé par Mgr Perroud, assisté des abbés Vincent Dunand, chef spirituel de la paroisse et Jean-Marie Demierre, prochainement curé de Surpierre.

Au cours de l'homélie prononcée par le curé Dunand, ce dernier a relevé les mérites de la fanfare, bientôt centenaire, tout en souhaitant que le tout profite finalement à une harmonie et une concorde toujours plus étroites dans la paroisse.

L'office a été rehaussé par les chants et la messe de Lassus, interprétée par le chœur-mixte, sous la compétente direction de M. Bernard Chofflon. Puis musiciens et paroissiens se rendirent au cimetière pour un hommage aux défunts par le président Gilbert Bosson et le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe de Raphaël Crausaz, membre actif, décédé il y a quelques années.

Après l'apéritif réunit tout le monde. Le dîner fut servi à la salle communale, bien décorée, préparé par une équipe d'amis de la fanfare dans de nouveaux locaux, aménagés par la commune. La société de jeunesse, sous les ordres de M. Chammartin, officiait avec dextérité pour servir chaque invité. La partie oratoire que dirigea avec maestria et un bel humour M. François Raemy, qui par ailleurs dirigea la fanfare de 1965 à 1974, fut l'occasion pour de nombreux invités d'exprimer la joie qu'ils ressentaient en cette lumineuse journée et de féliciter la fanfare pour la belle activité, grâce notamment à ses dirigeants et, plus particulièrement, à son président et à son directeur, Roger Crausaz.

On entendit en particulier Mgr Perroud, dont le père fut le premier directeur de la fanfare, l'abbé Jean-Marie Demierre, enfant de la paroisse, Gilbert Bosson, président de la fanfare qui fêtera son centenaire en 1984, H.-R. Nyffeler, syndic englobant dans ses vœux un appel pour un vote favorable en faveur du Jura le 24 septembre prochain. Mme Prélaz, député, MM. Paul Perriard, président de paroisse, Barbey, vice-président de l'Association cantonale fribourgeoise des musiques, Cornu, président du Giron glânois, Bosson, président d'honneur, Prélaz, lieutenant de préfecture et Hubert Rigolet, au nom des sociétés locales.

Parfaitement réussie, grâce à une organisation minutieuse, cette journée fut aussi égayée par les productions du chœur mixte et de l'ensemble « Piccolo Orchestra » ; elle restera une authentique fête du cœur et de l'amitié qui laissera à tous le meilleur des souvenirs. La preuve qu'à Rue, on sait recevoir. **(L.M.)**

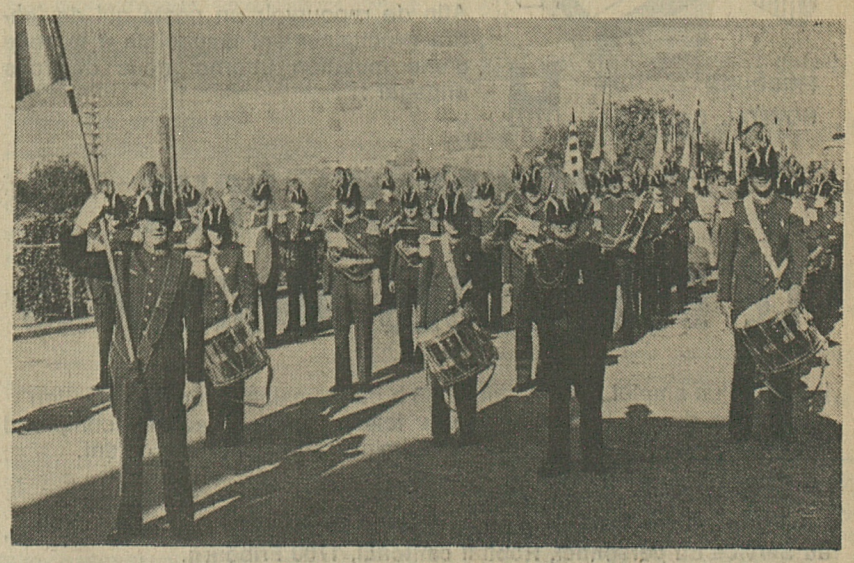

Défilant dans son nouvel uniforme, La Lyre de Rue. (Photo Magnin)

†

La direction et le personnel de la maison Pompes SA à Chénens

ont le regret de faire part du décès de

Madame

Ernest Nicolet

mère de Monsieur Paul Nicolet, employé

L'office d'enterrement sera célébré en l'église d'Autigny, le mercredi 6 septembre à 14 h 30.

†

Le Chœur mixte paroissial d'Autigny-Chénens

a le regret de faire part du décès de

Madame

Augusta Nicolet

membre passif

L'office d'enterrement aura lieu en l'église d'Autigny le mercredi 6 septembre 1978 à 14 h 30.

†

La Société de tir Les Mousquetaires d'Ecuvillens

a la douleur de faire part du décès de

Madame

Ernest Nicolet

mère de M. Hubert Nicolet, membre du comité et de M. Charles Nicolet, membre de la société

L'office d'enterrement sera célébré en l'église d'Autigny, le mercredi 6 septembre.

†

Monsieur le curé et le Conseil de paroisse d'Ecuvillens

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Ernest Nicolet

mère de Monsieur Charles Nicolet, dévoué membre du Conseil

L'office d'enterrement sera célébré en l'église d'Autigny, le mercredi 6 septembre.

†

Le Conseil communal de Chénens

a le très vif regret de faire part du décès de

Madame

Ernest Nicolet

née Terreaux
mère de Monsieur Joseph Nicolet, conseiller communal et de Monsieur Hubert Nicolet, boursier communal

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Le Corps enseignant et la Commission scolaire d'Autigny - Chénens

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Augusta Nicolet

mère de Monsieur Joseph Nicolet membre de la Commission scolaire

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Le Football Club de Chénens

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Augusta Nicolet

mère de Monsieur Jean Nicolet membre d'honneur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Les Contemporains de 1940 de le Crêt

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Eugénie Vial

mère de Monsieur Gaston Vial, membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

L'Amicale des cyclistes militaires de la Veveyse

a le regret de faire part du décès de

Madame

Eugénie Vial

mère de son dévoué caissier, M. Arthur Vial

L'enterrement aura lieu à Le Crêt, le mercredi 6 septembre 1978, à 15 heures.

†

La Fanfare paroissiale « La Lyre » le Crêt et son corps de cadets

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Eugénie Vial

mère de Monsieur Arthur Vial, dévoué membre du comité, et grand-mère de Pierrette, Stéphane, Rosanna et Jean-Daniel Vial, membres actifs

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de le Crêt, le mercredi 6 septembre 1978, à 15 heures.

†

Mesdemoiselles Odile et Paule Collomb

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Michel JUNGO

leur cher et dévoué fermier

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les psaumes
plus modernes que vous pensez :

P. Paul de la Croix

PRIER LES PSAUMES AUJOURD'HUI

368 pages **Fr. 28.70**

Ce qui caractérise ce commentaire, le titre lui-même l'annonce : **prier les psaumes aujourd'hui.**

A propos de chaque psaume et cantique, et en suivant l'ordre de l'office liturgique, l'auteur a essayé de se situer personnellement en face de cette Parole de Dieu. Comment ces psaumes peuvent-ils et doivent-ils être notre prière, maintenant ? Comment sont-ils la prière de l'Eglise de la fin du XXe siècle ?

Chez votre libraire.
Editions St-Paul, Paris-Fribourg

AVIS LA LIBERTÉ

LES AVIS MORTUAIRES

pour **l'édition du lundi** sont à déposer dans la boîte aux lettres de **l'imprimerie Saint-Paul, Pérolles 40, à Fribourg,**

JUSQU'AU DIMANCHE A 20 heures

IMPORTANT : Ils ne seront plus acceptés par téléphone. On peut éventuellement nous les faire parvenir par

TELEX N° 36 176, aussi jusqu'à 20 h

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

Offres et demandes d'emploi

Entreprise de chauffages et sanitaires **cherche**

UN MONTEUR
UN AIDE-MONTEUR
et
UN APPRENTI APPAREILLEUR

pour son département **sanitaire** et **adduction d'eaux,** région **Fribourg** et environs.
Date d'engagement : 1.1.1979
Dernier délai pour les postulants : **18 septembre 1978**

Faire offres par écrit avec copies de certificats, prétentions de salaire, sous chiffre AS 81-30 713 F aux **Annonces Suisses SA ASSA, Pérolles 8, 1701 Fribourg.**

URGENT !

Pour des missions temporaires de longue durée ainsi que pour des postes fixes, nous recherchons, pour de suite, des

Serruriers-constructeurs
Menuisiers
Tourneurs-fraiseurs
Monteurs-électriciens
Peintres en bâtiment
Manœuvres
Maçons

Nous attendons votre appel au **037-23 33 32** et vous garantissons une totale discrétion.

17-2414

reflet L'annonce, du marché

L'annonce entretient le bon contact personnel entre le détaillant et ses clients. Judicieusement utilisée, elle s'identifie à un service à la clientèle bien compris. Elle informe fidèlement le consommateur des occasions favorables et de tous les autres avantages réels qui lui sont offerts.

Offres et demandes d'emploi

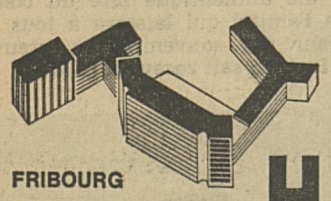

FRIBOURG
HOPITAL CANTONAL

Afin de repourvoir un poste qui deviendra prochainement disponible à la suite d'une mutation interne, nous désirons engager :

1 EMPLOYÉ(E) POUR LE BUREAU DES ADMISSIONS

Il s'agit d'un emploi à plein temps (45 h par semaine) avec participation au service durant le week-end une fois par mois. L'activité comprend l'accueil des patients et les travaux administratifs qui en découlent.

Les candidats(tes), bilingues, adresseront leurs offres de service écrites, au **Service du personnel, Hôpital cantonal, 1700 Fribourg.**

17-1007

URGENT

Nous cherchons pour entrée immédiate

maçons
menuisiers
gypseurs-peintres
serruriers de construction
soudeurs
manœuvres de chantier
avec permis B
monteurs électriciens
monteur en chauffage
aides monteurs

Pour tous renseignements : ✆ 037-22 23 26

17-2401

ON CHERCHE
à Fribourg

femme de ménage

pour 1 à 2 demi-journées par semaine.
✆ 037-22 72 84

17-27694

L'industrie graphique enrichit votre vie.

QUICK-PRINT
C'EST AUSSI
LA COPIE
PLUS VITE POUR MOINS CHER

Manifestations du jour

Musée d'art et d'histoire et Belluard : exposition de la deuxième Triennale internationale de photographie « Photo-Fribourg 78 ». Ouvert de 10-12 et de 14-19 h.

Musée d'histoire naturelle : exposition de photographies « Fleurs d'Europe et de Suisse ». Ouvert de 8-11 et de 14-17 heures.

MISERY

Au château : exposition du peintre Raymond Meuwly, chaque jour de 14 à 19 heures, jusqu'au 1er octobre.

Communiqués

Pèlerinage diocésain à Einsiedeln — Sachseln

Ce pèlerinage, qui conduit chaque année quelques centaines de pèlerins de chez-nous auprès de Notre-Dame des Ermites, aura lieu prochainement, du 19 au 21 septembre et sera présidé cette année par notre évêque, Mgr Mamie.

Inscriptions : jusqu'au 12 septembre auprès de la librairie St-Paul à Fribourg, téléphone (037) 22 86 33.

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses, appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG

Capitole. — **Spartacus :** 16 ans

Corso. — **Le jour le plus long :** 14 ans

Eden. — **Portier de nuit**

Alpha. — **Amarcord :** 16 ans

Rex. — **Skateboard :** 7 ans

Studio. — **Trinita prépare ton cercueil**

GUIN

Kino-Exil. — **Man lebt nur zweimal :** 16 ans.

PAYERNE

Apollo. — **Le cogneur :** 16 ans.

Calendrier

Mardi 5 septembre

SAINT LAURENT JUSTINIEN, évêque

Saint Laurent appartenait à l'illustre famille vénitienne des Giutiniani et naquit en 1381. Il perdit son père de bonne heure et fut élevé par sa pieuse mère qui lui donna l'éducation d'un jeune homme du monde, mais avec une forte empreinte chrétienne. A dix-neuf ans Laurent refuse un très beau parti et demande son admission dans la communauté des chanoines réguliers de Saint-Georges « in Alga » où se trouvait déjà un de ses oncles et, qui était la maison mère d'une importante congrégation dont il devint bientôt le prieur. En 1433, le pape Eugène IV, ancien religieux de Saint-Georges, le nomme évêque de Castello où se trouvaient jusqu'alors le titre et la résidence des patriarches de Venise. En 1451, Nicolas V transférait de Castello à Venise le siège de ce patriarcat. Dans ses fonctions, Laurent continue de mener la vie de simplicité, de pauvreté et de dépouillement d'un vrai religieux tout en se consacrant entièrement au gouvernement de son grand diocèse. Il voue tous ses soins à la tenue de son clergé, au soulagement des misères, à l'éducation des enfants du peuple, à l'assistance des pauvres et des orphelins. Il mourut le 5 septembre 1455.

La marque du bon opticien
J. FASEL
Maître Opticien
Rue St-Pierre 26
1700 Fribourg
Tél. 037-22 98 99
Fermé le lundi toute la journée

Memento cantonal Memento cantonal

VILLE DE FRIBOURG

Administration communale : 81 21 11
Police appel urgent : 17
Poste d'intervention : 037 21 17 17
Police de sûreté jour : 037 21 13 22
Police de sûreté nuit : 037 21 17 17
Police de la circulation : 037 21 19 11
Préfecture de la Sarine : 037 21 11 11

Permanence médicale (Grand-Fribourg): tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. Jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant : ✆ 23 36 22 Patientez, l'appel est dévié.

Médecins-dentistes : dimanches et jours fériés de 10 à 11 h 30 : samedi de 8 à 11.30. Autres jours : de 8 à 11 h 30 et de 14 à 16 h ✆ 22 33 43

Ambulances : ✆ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.

Feu : abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux : ✆ 22 30 18.

Pharmacie de service du mardi 5 septembre : pharmacie Beaumont (Beaumont-Centre).

HOPITAUX

Cantonal : ✆ 82 21 21. Heures de visites : chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 heures.

Daler : ✆ 82 21 91, heures de visites : chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 à 19 h 30 ; dimanches et jours de fête de 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30. Chambres à 1 ou 2 lits : tous les jours de 10 à 21 heures.

Garcia : ✆ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).

Sainte-Anne : ✆ 81 21 31, chambres privées : de 10 à 20 h 30 tous les jours et dimanches ; chambres communes : de 13.30 à 15 h 30 et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.

Aides familiales de l'Office familial : ✆ 22 10 14. **Aides familiales du Mouvement populaire des familles :** ✆ 24 56 35. **Aides familiales de la paroisse réformée:** 46 18 45

Service de soins à domicile : ✆ 22 93 08.

Service de babysitting : ✆ 22 93 08.

SOS futures mères : ✆ 23 44 00, tous les jours permanence.

Consultations conjugales, square des Places 1 : ✆ 22 54 77 ; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h.

Centre de planning familial, square des Places 1 : ✆ 22 83 22, de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : ✆ 22 84 88.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : rue St-Pierre 26, du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

Pro Infirmis. Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8 : ✆ 037-22 27 47 : mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer : route des Daillettes 1, du lundi au vendr., de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. ✆ 037-24 99 20.

Radiophotographie publique : chaque 1er et 3e jeudi du mois, à la route des Daillettes 1, de 9 à 12 h

Dispensaire antituberculeux : le vendredi de 8 h 30 à 9 h 30, à l'Hôpital cantonal, seulement sur rendez-vous.

Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30 : mercredi et jeudi de 14 à 19 h, vendredi et samedi de 14 à 23 h. ✆ 22 29 01.

A.A. alcooliques anonymes, CP 29, 1701 Fribourg ✆ 26 14 89.

Villa Myriam : (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ✆ 22 64 24.

Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217 : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 heures.

Consommateur information, Pérolles 8 : ✆ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 h.

Crèche universitaire pour enfants d'étudiants : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, 1723 Marly

Crèche de la paroisse réformée : chemin des Bains 1 ✆ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).

Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places : ✆ 22 11 56. Location spectacles : ✆ 22 61 85.

Union fribourgeoise du tourisme (UFT), Route-Neuve 8 : ✆ 23 33 63.

Piscine du Levant : ouverte du lundi au vendredi de 12 à 14 h. et de 17 à 22 h. ; le samedi et le dimanche de 8 à 20 h.

Piscine du Schœnberg : ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi et le dimanche et jours fériés.

Minigolf : ouvert tous les jours de 13 h à 23 heures.

Aérodrome d'Ecuvillens : ✆ 31 12 14.

Ludothèque (service de prêt de jouets) : ouverte mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et samedi de 9 à 11 h. av Granges-Paccot 3.

Bibliothèque cantonale universitaire : ouverte de 8 h à 18 h du lundi au vendredi et de 8 h à 12 h le samedi.

Bibliothèque de la Ville et Société de lecture, avenue de Rome : horaire d'été mercred. jeud et samedi matin de 10 h à 12 h. Tous les après-midis de 14 h à 18 h Samedi après-midi fermé

Bibliothèque Saint-Paul, Pérolles 42 heures d'ouverture mardi et jeudi de 14 à 17 h, samedi matin de 9 à 11 h 30

Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27, ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi de 15 h 30 à 19 h vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg : ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.

Jardin botanique : heures d'ouverture : lundi-samedi de 8 à 17 h.

Musée d'histoire naturelle : ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h, jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h, entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.

Musée d'art et d'histoire : lundi fermé, ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

Protection des animaux :
— refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25
— inspecteur cantonal : ✆ 24 84 61 (mardi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

DANS LE CANTON

Hôpital de Riaz : ✆ 029 2 84 31 Jours de visites : chambres communes, lundi-vendredi : 14-15 h et 19-20 h Samedi-dimanche (fériés) 14-16 h et 19-20 h. Chambres privées et mi-privées : chaque jour de 14 à 20 h.

Hôpital de Billens : ✆ 037 52 27 71, horaire de visites : tous les jours de 13.30 à 15 h 30 et tous les soirs de 19 à 20 h Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie : pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.

Hôpital de Meyriez : ✆ 037 72 11 11. Heures de visites : jours ouvrables de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h (pas de visites le soir).

Hôpital Saint-Joseph, à Tavel : ✆ 037 44 13 83. Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Hôpital d'Estavayer-le-Lac : 037 63 21 21. Heures de visites : tous les jours de 13 à 15 h 30, les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.

Hôpital de Châtel-St-Denis : 021 56 79 41. Heures de visites : chambres communes de 13 h 30 à 15 h et de 19 h 30 à 20 h 30, du lundi au samedi, de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 h à 20 h, les dimanches et jours fériés ; idem pour les chambres mi-privées, sauf jusqu'à 15 h 30 l'après-midi, en semaine ; en chambres privées, visites libres tous les jours jusqu'à 20 h 30, les dimanches et jours fériés, jusqu'à 20 h. Pas de visites pour les enfants, le soir.

Pharmacies du Centre commercial Avry et du Centre commercial « Jumbo », à Villars-sur-Glâne : ouvertes de 9 à 20 h, du lundi au vendredi.

SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin suisse ✆ 029 2 56 66.

Sauvetage par hélicoptère : 029 6 11 53.

Sauvetage sur le lac de la Gruyère : ✆ 029 2 56 66.

Sauvetage sur le lac de Neuchâtel : ✆ 037 63 13 05.

Sauvetage sur le lac de Morat : ✆ 037 71 29 10.

Infirmerie de Charmey : ✆ 029 7 15 89.

CURIOSITES

Bulle - Visite du Musée gruérien : mardi à samedi 10-12 h, 14-17 h. Dimanche 14-17 h Fermé dimanche matin et lundi.

Prêt des livres : mercredi 17-20 h, jeudi 10-12 h, 14-20 h, samedi 10-12 h, 14-17 h.

Estavayer-le-Lac - Musée historique : ✆ 037 63 10 40, ouvert tous les jours sauf le lundi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h. Jusqu'au 30 juin.

POSTES DE GENDARMERIE

SARINE
Fribourg : 21 17 17
Belfaux : 45 11 28
Cottens : 37 11 25
Farvagny : 31 11 23
Le Mouret : 33 11 12
Prez-vers-Noréaz : 30 11 56

LAC
Morat : 71 20 31
Courtepin : 34 11 45
Gempenach : 031 95 02 70
Cormondes (Gurmels) : 74 12 60
Chiètres : 031 95 51 73
Sugiez : 71 24 38

BROYE
Estavayer-le-Lac : 63 13 05
Cheyres : 63 11 86
Cousset : 61 24 83
Cugy : 61 40 21
Domdidier : 75 12 51
Saint-Aubin : 77 11 36

GLANE
Romont : 52 23 59
Châtonnaye : 68 11 17
Orsonnens : 53 11 40
Rue : 021 93 50 21

GRUYERE
Bulle : 029 2 56 66
Broc : 029 6 15 45
Charmey : 029 7 11 48
Neirivue : 029 8 11 18
La Roche : 037 33 21 46
Vaulruz : 029 2 78 12

SINGINE
Tavel : 037 44 11 95
Guin : 43 11 72
Boesingen : 031 94 72 43
[illegible] 39 11 35
Flamatt : 031 94 01 96
Lac-Noir : 32 11 06

VEVEYSE
Châtel-Saint-Denis : 021 56 72 21
Attalens : 021 56 41 21
Porsel : 021 93 72 21
Semsales : 029 8 51 22

AMBULANCES
Bulle : 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police).
Tavel : 037 24 75 00
Estavayer : 037 63 21 21
Romont : 037 52 13 33 - 52 27 71
Châtel-Saint-Denis : 021 56 71 78

Nécrologie Nécrologie Nécrologie

FRIBOURG

† Jules Humbert

C'est une foule émue et recueillie qui vient de rendre un dernier et émouvant hommage à M. Jules Humbert, bien connu dans de nombreux milieux de la capitale et du canton au sein desquels le regretté disparu déploya une activité féconde, toujours marquée par le sceau du dévouement, de la générosité et de la gentillesse.

Né en 1901 à Courtion, village qui le vit fréquenter les écoles primaire et régionale, M. Humbert effectua par la suite un apprentissage d'employé de commerce auprès de la banque Weck-Aeby. Les difficultés économiques de l'époque ne lui permirent pas de poursuivre la carrière professionnelle ébauchée, si bien que M. Humbert se tourna vers l'Etat, exerçant sa première activité à Bellechasse où il devint un collaborateur apprécié de M. Gret, alors directeur. M. Humbert vint plus tard à Fribourg pour y assumer le rôle délicat de geôlier dans lequel il témoigna de belles qualités humaines.

La vie de plusieurs sociétés ne laissa pas indifférent le ressortissant de Courtion qui s'intéressa notamment au tir, occupant durant 18 ans le poste de secrétaire de la Société de tir de la ville de Fribourg qui le proclama membre d'honneur. M. Humbert apporta en outre son concours précieux et efficace au comité de l'Union timbrologique qui lui confia le rôle des échanges et à celui de la Société d'aviculture. Le défunt se dévoua encore en qualité de secrétaire-caissier de l'Association des retraités de l'Etat, donnant le magnifique exemple d'un collaborateur constamment disponible et plein de sollicitude pour ses collègues. Homme modeste, réfléchi et ponctuel, M. Humbert laisse le souvenir d'un citoyen parfaitement conscient de ses responsabilités.

M. Humbert éprouva, en 1954, la grande douleur de perdre son admirable épouse, née Lucie Maillard, qui lui donna deux enfants, un fils, fondé de pouvoir à la Société de banque suisse, et une fille, institutrice à Granges (SO). Nous prions ses proches et les personnes que ce deuil afflige de croire à notre sympathie émue et sincère. **(IP)**

LA JOUX

† Ernest Deillon

Né à La Joux en 1893, Ernest Deillon s'éteignit à l'hôpital de Billens, après de grandes souffrances, dans sa 85e année. Il était resté célibataire, mais avait travaillé son domaine en parfait accord avec son frère Oscar, décédé en 1952 déjà, puis avec ses neveux qui le considéraient comme le chef de la famille. L'entente était parfaite; il était de la famille, et ses conseils étaient écoutés. C'est qu'il avait l'expérience de la terre, de l'élevage en particulier, et son troupeau passait pour un modèle.

Depuis une dizaine d'années, le poids de l'âge et l'usure du travail paysan se firent sentir. Il dut être hospitalisé à plusieurs reprises. Le chagrin aussi de perdre sa belle-sœur, née Jean Gobet, l'année dernière l'affecta sensiblement. Frappé d'une attaque, il y a un mois, il fut transporté à l'hôpital de Billens où, malgré les soins, mais entouré de l'affection de ses neveux et nièces, il y est décédé le mercredi 30 août.

Une très nombreuse assistance lui rendit les derniers honneurs, à l'ombre de ce clocher auquel il fut toujours fidèle. Nous prions tous les siens d'agréer l'expression de notre sympathie.

Ls P.

ESTAVAYER-LE-LAC

† Lucienne Ellgass

On a enterré vendredi dernier à Estavayer-le-Lac Mme Jean Ellgass, née Lucienne Pulver, décédée des suites d'une longue maladie à l'âge de 73 ans. Mme Ellgass était membre du Conseil d'administration de la Maison L. Ellgass SA et épouse de son ancien président, feu Jean Ellgass.

Femme énergique, épouse et mère de famille exemplaire, la défunte fut la collaboratrice efficace d'un mari qui donna une enviable renommée à une entreprise de fer et de quincaillerie aujourd'hui florissante. Très dévouée pour les siens, Mme Ellgass vécut les dernières années de son existence entourée de la chaude affection de ses enfants, petits-enfants et de ses amies qui lui apportèrent un grand réconfort à l'heure de sa longue et pénible maladie.

Mme Ellgass était notamment la mère de M. Louis Ellgass, administrateur de la Maison Ellgass SA, président de la Société des commerçants et artisans de la ville d'Estavayer, et de Mme Henri Butty, épouse du colonel divisionnaire.

Nous assurons ses proches de notre vive sympathie. **(Ip)**

Œuvre de St-Paul

† Sœur Marie-Thérèse Andermatt

Une aube d'espérance se lève pour l'Eglise au lendemain de l'inauguration solennelle du pontificat de Jean Paul Ier. Une aube de paix commence pour Sœur Marie-Thérèse Andermatt. Elle s'est éteinte, telle une flamme, symbole du don total de sa vie au Seigneur qui l'a consacrée et lui a donné la force de répondre à son appel et d'y demeurer fidèle.

C'est à l'heure du milieu du jour que le Christ l'introduit dans la salle des noces pour une Alliance éternelle de lumière et de joie.

Dès qu'elle a découvert sa vocation et dit oui à Dieu, Marie-Thérèse Andermatt, de Allenwinden, s'est mise en route le 19 avril 1902, pleine de reconnaissance envers son Seigneur qui l'a jugée digne de confiance en l'appelant à son service dans l'Œuvre de Saint-Paul.

Dans une attitude de totale disponibilité, elle donne le meilleur d'elle-même dans toutes les tâches qui lui sont confiées : Feuille officielle, annonces, mise en pages, comptabilité, service de bureau, d'édition et de librairie ; à Fribourg, à Issy-les-Moulineaux où elle passa une vingtaine d'années, à l'Office central de Lisieux, à Yaoundé où elle assuma la charge de Supérieure.

Partout, Sœur Marie-Thérèse a laissé le souvenir d'une personnalité attachante. D'un tempérament gai, elle a gardé jusque dans sa longue maladie un tact affiné, expression de sa charité, et un sens de l'humour s'exprimant en des reparties aussi opportunes qu'inattendues.

Sa consécration à Dieu a trouvé dans la mort sa plénitude. Sœur Marie-Thérèse s'est offerte tout entière au Christ. Aujourd'hui, c'est Lui qui la consacre éternellement à la gloire de son Père.

Nous avons la certitude que notre Sœur sera une puissante avocate auprès du Seigneur et de sa Mère, en faveur de sa famille religieuse, de sa parenté et de tous ceux qu'elle a connus.

M.C.

LA LIBERTÉ
Quotidien fribourgeois du matin
Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg
Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
(037) 81 11 21 Chèques postaux 17 - 54
Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	57.—	109.—
Etranger	112.—	200.—

Rédaction:
Rédacteur en chef: **François Gross**
Rédacteurs RP:
Claude Jenny (secrétaire de rédaction), **Pierre Berset, Gérard Périsset, Jean Plancherel, Jean-Jacques Robert, Nicolas Ruffieux** (Fribourg). **Charles Bays** (politique étrangère). **Pierre Kolb** (Confédération et cantons). **André Ducry** (Eglise). **Georges Blanc, Marcel Gobet** (Sports). **Claude Chuard** (supplément culturel du dimanche et cinémas). **Jean-Louis Bourqui** (photo-reporter).
Stagiaires:
Anne Dousse (Fribourg, Vie quotidienne, Femmes). **Véronique Pasquier** (Confédération, cantons). **Laure Speziali** (politique étrangère). **Yvan Stern** (Radio-télévision, reportages).
Téléphone 037 22 26 22. Télex 36 176
Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg Tél. 037 22 14 22
Chèques postaux 17 - 50. Télex 3264
TARIFS LOCAUX DE PUBLICITE

Annonces	27 mm	45 ct
— offres d'emplois		51 ct
Réclames	57 mm	130 ct
— gastronomie		120 ct
— dernière page		190 ct
— 1re page		290 ct
— «dernière»		310 ct

Délai de remise des annonces:
No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h. 30. No du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Imprimerie St-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.
Tirage contrôlé FRP: 30 227 exemplaires.
LA LIBERTÉ

Qu'en pensez-vous ?

Quand la politique s'en mêle

Entre les deux jardins, il y avait une porte que les enfants des deux familles franchissaient tour à tour dans le soleil des roses partagées. Et puis un jour, la porte a été condamnée et les hauts murs sont redevenus hostiles : les élections communales avaient aussi ce résultat-là.

Les rognes des grandes personnes sont tellement infantiles.

Candide

RADIO TV
J.F. DEMIERRE
Ventes — Installations
Réparations — Echanges
Avenue Beauregard 18
Fribourg ✆ 24 40 50
17-789

A chacun son taxi: Puch Maxi! Venez l'essayer!

CONDOR
Représentation:

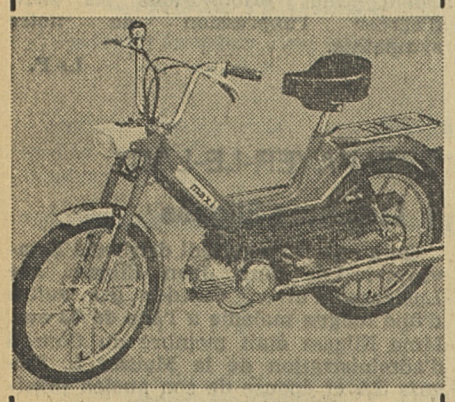

SERVICE GARANTI chez

K. WYSS

Vélos — Motos
Place du Tilleul 156 — **FRIBOURG**
17-628

2 ROUES

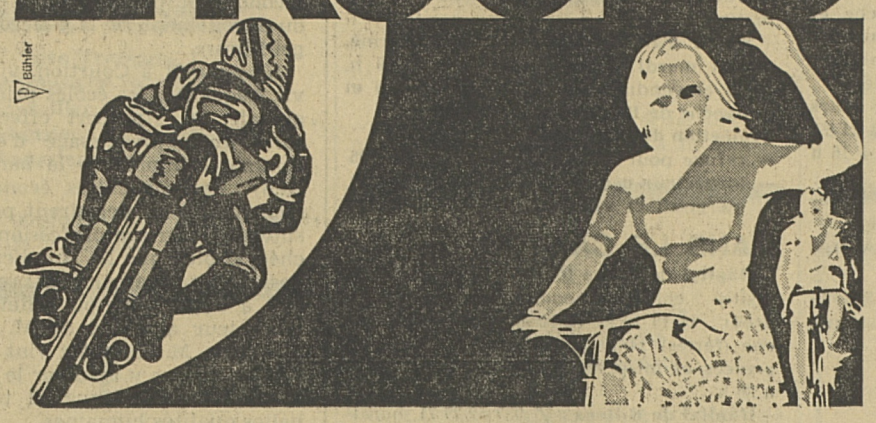

Du VÉLO D'ENFANT au VÉLO DE COMPÉTITION
SUPERLÉGER
CAMPAGNOLO

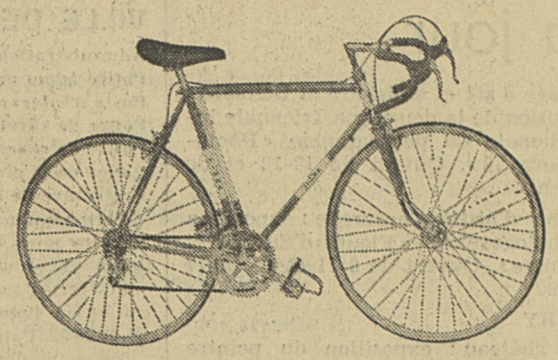

Toute la gamme des cycles

TIGRA

SERVICE SF MK CSCM GARANTIE

EXPOSITION PERMANENTE
INFORMATION - VENTE - SERVICE
CHEZ LE SPECIALISTE

CYCLES — MOTOS
DUICHARD SA
Route des Arsenaux — FRIBOURG — ✆ 22 18 67
17-632

Essais,
démonstrations
et vente auprès de :

MOTOS ROOS

Route Arsenaux 15 a
FRIBOURG
✆ 037-22 54 72

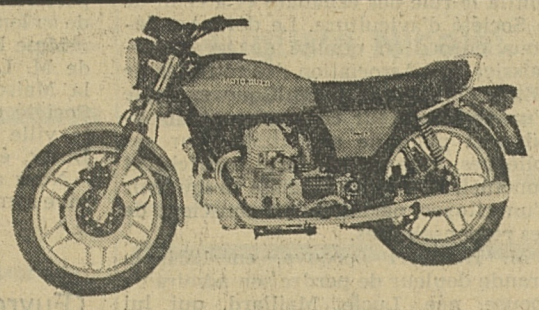

MOTO GUZZI V 50

AGENT OFFICIEL
DES MARQUES
YAMAHA
SUZUKI
Kawasaki
VESPA / Ciao
17-636

LOCATION-VENTE
PIANOS
neufs, avantageux.
Occ. loc. mens.
dès 30.—
Accordages
LOCHER
MUSIQUE
rue de Lausanne 29
Fribourg
17-757

L'annonce
reflet vivant du marché

Motos-Bucher S. A. Fribourg

Rte de Tavel (à 200 m du Bureau des automobiles) **Téléphone 037-22 38 67**

Agence officielle : **BMW — Suzuki — Honda — Kawasaki — Zündapp** et vélomoteurs **Maxi-Puch et Belmondo**

● **TOUTES LES MARQUES EN STOCK** ●

Que ce soit pour l'achat d'un deux-roues ou pour un simple renseignement, vous serez toujours les bienvenus.

— 35 ans à votre service —

SUZUKI

17-602

Qui vend les meilleures voitures, dispose des meilleures occasions.

Vaste choix de toutes marques ● Garantie 100 % ● Crédit discret ● Accès libre le dimanche et en soirée ● Place de parc assurée ● Service après vente

A vendre

SIMCA 1100 TI
mod. 1975
NSU 1000 C
mod. 1971
FORD Taunus 1600
mod. 1976
OPEL Ascona 1900 Berlina
mod. 1977
GOLF GLS
mod. 1977
AUDI 100 L
mod. 1975
AUDI 100 GL
mod. 1972
AUDI 100 L
mod. 1971
TOYOTA Carina
mod. 1976

Chaque véhicule avec garantie, échange, acompte

Garage Philipp Brügger
1713 St. Antoni
✆ 037-35 11 95
Agence Audi + VW
17-1721

Affaires immobilières · Affaires immo

A VENDRE, en limite Fribourg, direction ouest, situation de 1er ordre

PETIT IMMEUBLE RESIDENTIEL

avec importants dépôts et garages

comprenant :

4 appartements de grandes dimensions très bien agencés.

Terrain arborisé avec pavillon.

17-1628

ERNEST SALLIN
AGENCE IMMOBILIERE
TIVOLI 3 · 1700 FRIBOURG
037/22 07 26

A louer pour le 1.10.78

au chemin de la Forêt 22

SUPERBE APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces

Fr. 690.— charges comprises

Pour tous renseignements :
REGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5 a - 1700 Fribourg
✆ 037-22 55 18

17-1617

A LOUER
à la route de Morat 33-37
CHAMBRE indépendante
3 PIECES
4 PIECES
Tout confort, libre de suite ou date à convenir.
Pour tous renseign. s'adr. à :
WECK, AEBY & CIE S.A.
AGENCE IMMOBILIERE 1701 FRIBOURG — 91, RUE DE LAUSANNE TEL. 037/22 63 41

A louer rue de Romont

magnifique APPARTEMENT

3 1/2 pièces + cuisine agencée, salle de bains moderne, tapis sur toute la surface, telenet, machine à laver le linge, ascenseur.

BUREAU 6 pièces

état de neuf (140 m2), dépendances (2 entrées) ou 2 x 3 pièces, tapis sur toute la surface.

✆ **(037) 22 31 82** entre 10 h et midi.

17-27457

A VENDRE

A VENDRE

à 5 min. de Bulle

PROPRIETE

comprenant 2 logements de 3 pièces, cheminée de salon, chauffage central général, garage. Terrain env. 1600 m2. Prix : Fr. 235 000.—.

Pour traiter : Fr. 50 000.—.
Agence immbilière H.-J. FRIEDLY
1618 Châtel-St-Denis, ✆ 021/56 83 11

17-1627

Je cherche
pour le 1er octobre

STUDIO non meublé

avec grande cuisine.

Faire offres sous chif. P 17-303 354,
à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Je cherche à acheter

immeuble locatif

entièrement loué, maximum 12 appartements, situation tranquille.

Faire offre à
SERGE CASERA
Rue Tombet 2
2034 PESEUX

17-851

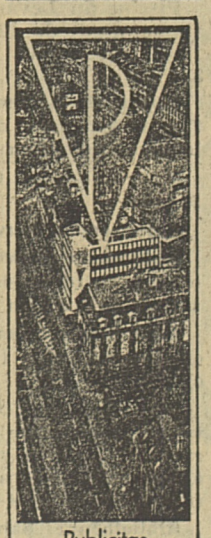

Publicitas
rue de la Banque 2
Fribourg
tél. (037) 22 14 22

PROGESTION S.A.
Rue Pierre-Aeby 187 1700 Fribourg
037-23 48 52

A LOUER
à ESTAVAYER-LE-LAC
pour le 1er janvier 1979

JOLI APPARTEMENT de 3 1/2 pièces

— cuisine entièrement aménagée, avec machine à laver la vaisselle ;
— loyer Fr. 411.— plus charges.

17-1625

La compétition de side-cars: une spécialité suisse

Si l'industrie de l'horlogerie, ou la fabrication du fromage sont des images représentatives de notre pays à l'étranger, personne ne contestera que la pratique du side-car est une spécialité suisse, dont les pilotes ont acquis une réputation qui a largement dépassé le cadre de nos frontières.
En effet, dimanche 27 août, à une heure d'intervalle et à des endroits distants de plusieurs centaines de kilomètres, le Biennois Rolf Biland était sacré champion du monde de vitesse en side-car, alors que Robert Grogg remportait la manche décisive qui lui permettait d'obtenir son cinquième titre de champion d'Europe de motocross lui aussi sur trois roues...

ROLF BILAND, LE TROISIEME SUISSE COURONNE CHAMPION DU MONDE

Rolf Biland avec B.E.O. révolutionnaire. (Photos F. Marchand)

Douze ans furent nécessaires pour qu'un Helvète accède à la plus haute marche du podium dans une discipline motocycliste. Il faut faire un retour en 1966 pour retrouver Fritz Scheidegger associé au Britannique Robinson, qui réussissaient l'exploit d'être couronnés champions du monde de side-car, en ayant gagné la totalité des épreuves réservées à la spécialité. 1966 fut d'ailleurs une année faste, puisque Luigi Taveri récoltait pour la firme Honda son troisième titre en 125 cmc, après ses succès des années 1962 et 1964 toujours sur la même marque de moto. Fritz Scheidegger était né le 30 décembre 1930, et ce fut assez tardivement que ce Jurassien vit son nom apparaître sur les livres d'or du championnat suisse et du monde. En effet, ce n'est qu'en 1957 que Scheidegger termina sa saison par le titre de champion suisse de la catégorie 500 cmc internationale. Suivant les traces du regretté Camathias, Scheidegger troqua sa moto contre un side-car, et en 1959 il terminait 3e du mondial, second les deux années suivantes, rétrogradait à la troisième place en 1962 et 1963, revenait à la place de vice-champion en 1964, pour finalement récolter les deux titres mondiaux lors des saisons d'après. Fritz Scheidegger était victime d'un accident mortel sur la piste de Mallory Park, après que ses freins eurent cédé, le 26 mars 1967. Il serait injuste d'évoquer la carrière des side-caristes suisses, en passant sous silence l'habitant de Veytaux Florian Camathias, qui, s'il ne réussit jamais à remporter de titre mondial, fut détenteur de nombreux records, titulaire de quatre secondes places au championnat du monde et de nombreux rangs d'honneur avant de décéder après une chute le 10 décembre 1965, sur le circuit anglais de Brand Hatch.

La nouvelle vague

Si l'année 1966 fut marquée par la prodigieuse victoire de Fritz Scheidegger au championnat du monde, la relève était assurée par deux Lausannois : les frères Castella qui terminaient champions suisses nationaux des trois roues. Fils d'un coureur motocycliste encore en activité à ce moment-là, propriétaires d'une entreprise de transport, les frères Castella reçurent un appui familial inconditionnel. Neuvièmes au championnat du monde en 1969, puis successivement sixièmes et septièmes les années suivantes, les frères Castella se heurtèrent au chauvinisme allemand, qui par le biais de l'usine BMW n'envisageait pas de confier une mécanique performante à un pilote n'affichant pas la nationalité de l'usine municoise. Découragés, les frères Castella renonçaient dès 1972 à suivre les traces de leur illustre prédécesseur.

Ce n'est pas pour autant que les Suisses n'allaient pas figurer dans leur spécialité de prédilection. Alors que les Lausannois effectuaient leur dernière saison en 1971, un mécanicien de génie Rudi Kurth et sa passagère Dane Rowe terminaient 13es du mondial devant le Genevois Hermann Schmied et son passager Mayenzet qui s'octroyaient un 16e rang. 1972 et 1973 seront des années de vaches maigres, puisque seul Kurth terminait 18e lors de la première saison évoquée, et Hänzi-Clerc 30es l'année suivante. En 1974, Kurth revient avec un nouvel attelage, et une copie conforme qu'il confie à un jeune talent prometteur : Rolf Biland. Le résultat ne se fait pas attendre, les deux compères terminent à égalité de points, ce qui sanctionne un 9e rang cette saison-là.

1975 sera l'année des révélations, Biland et son passager Freiburghaus accèdent à la troisième marche du podium, suivis de près par les Tessinois Pantellini et Mazzoni récompensés par un 4e rang. La participation des Suisses s'accentuera l'année suivante, d'emblée Schmied et son nouveau passager Mattile remportent le premier Grand Prix de la saison sur le circuit du Castellet en France, et décrochent à leur tour la médaille de bronze décernée par la FIM. Biland qui a engagé un passager professionnel devra à la suite de différentes mésaventures techniques se contenter du rang suivant.

Puis, l'an passé, fort de son expérience, Biland rate de peu le titre mondial, et termine à huit points d'un champion du monde anglais qui n'avait jamais remporté de victoires pendant la saison. Logiquement, cette année, le titre ne pouvait échapper au Biennois, dont acte...

Les machines

Après 5 années de domination anglaise, par le biais de la firme Norton, de 1949 à 1953, les side-cars allaient connaître l'insolente suprématie des machines créées par BMW. Moteurs fiables, faisant appel à la technique de double arbre à cannes en tête, les groupes propulseurs construits par la Bayerische Motoren Werke ne connaîtront jusqu'en 1975 que deux accidents de passage, créés par l'incroyable machine mise au point par le génie allemand de la mécanique : Helmut Fath. C'était en 1968, où le constructeur était également pilote, puis en 1971, année marquée par la victoire d'Owesle au guidon de la même conception.

La suprématie de la technique allemande ne laissera guère de place aux autres tentatives, d'autant plus que la firme municoise rechignait à concourir au succès de pilotes étrangers. Scheidegger fut une exception, en tenant compte que ce dernier effectua un travail personnel sur ses mécaniques qui furent autant la clef de son succès que l'aide de l'usine allemande. Malgré cette domination, des constructions tentaient de détrôner les Allemands. C'est ainsi que Kurth mettait au point un engin muni d'un moteur de bateau. De nombreux problèmes mécaniques, un manque de moyens financiers empêchèrent ce Bernois d'aboutir définitivement avec son attelage qui pesait facilement moins de 40 kg que les mécaniques habituelles. En 1975, l'ingénieur Busch qui avait présidé à toute la destinée du service course chez BMW, consacrait son talent à la mise au point définitive des moteurs König, et permettait cette année-là à Steinhausen de remporter le titre mondial.

Aujourd'hui, de nombreux constructeurs, suisses d'abord, œuvrent à la mise au point de ces attelages à trois roues. Hermann Schmied, qui allie précisément ses qualités de pilote à celles d'élaborateur, offre à sa clientèle des châssis mis au point par ses soins et munis d'un groupe Yamaha quatre cylindres. Eric Vuagniat, un technicien issu de l'automobile, a réalisé un châssis monocoque, équipé de trois roues, dont deux sont manœuvrées dans les courbes. Le freinage est assuré par des quadruples pinces empruntées à la technique de la voiture de formule.

De toute façon, si Scheidegger fut en quelque sorte l'innovateur du système appelé « basset » en side-car, procédé qui détacha définitivement les side-cars de compétition de ceux utilisés dans la vie de tous les jours, ceux qui sont utilisés actuellement s'apparentent plus à une voiture qu'à ces engins primitivement appelés side-cars, et ce, peut-être pas pour le bon renom de ces engins qui passionnent les foules.

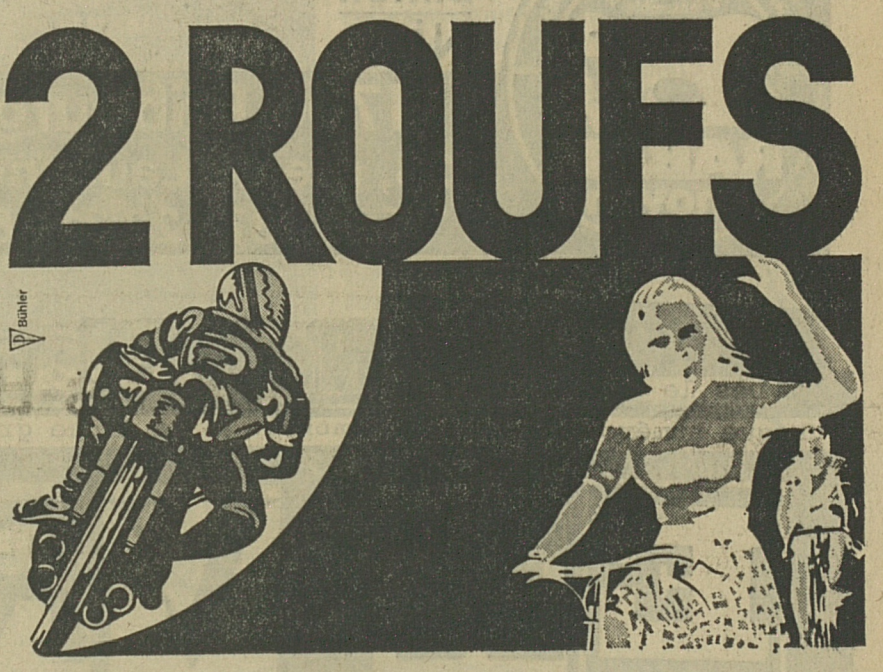

B.E.O., un side-cars révolutionnaire

Après que les différents constructeurs eurent utilisé toutes les ressources des différents groupes propulseurs offerts sur le marché, il était parfaitement logique que ces derniers s'attaquent au problème de la conception même du châssis. En 1975 déjà, après que Kurth eut innové avec son Cat-Cresscent par le fait que son passage n'avait plus à compenser l'effet de la force centrifuge, le Genevois Vuagniat mettait donc au point un châssis révolutionnaire dont les principes caractéristiques seraient trop longs à énumérer. A cette époque déjà, des spécialistes, certains membres autorisés de la FIM, dénonçaient l'utilisation d'une telle conception, craignant que les side-cars ne présentent plus l'intérêt qui les avait caractérisés, soit le travail du passager appelé communément « singe » dans le langage des coureurs. Rolf Biland, lié d'amitié avec deux ingénieurs-techniciens qui faisaient leurs études au technicum de Bienne, s'entretient avec ces derniers sur les problèmes que connaissent les side-cars en général. Béat Schmied et Guido Sieber élaborèrent un attelage appelé BEO par l'utilisation de leurs initiales respectives, side-cars pour autant que cela en soit un, qui allait soulever des polémiques au cours de cette saison, mais permettait aussi à Biland de remporter le titre mondial. Cette mécanique utilise d'abord les astuces d'un règlement international laconique qui prévoit qu'un side-car utilisé en compétition devra laisser deux traces sur la route, ceci afin d'éviter le déplacement exagéré de la roue du paier. Il n'en fallut pas plus pour que ces Biennois introduisent un différentiel entre les deux roues désormais alignées à l'arrière, augmentant le poids de l'engin, mais offrant une bien meilleure adhérence. Il est inutile de préciser que toute la saison écoulée, Biland sera en but à des critiques, des contrôles, des réclamations, dont il ne nous appartient pas de juger le bien-fondé. Nous retiendrons toutefois que le Biennois n'avait pas besoin d'un tel artifice pour s'imposer, et que nous regretterions l'introduction systématique d'un tel attelage dans la discipline, étant donné que le passager devient passif, au point d'être assis dans un siège de karting, offrant aux spectateurs la vision d'une course de voiture, ou de « camions » comme les détracteurs de cet engin se plurent à le qualifier.

Une tradition

Bien rare fut un sport pour lequel les jeunes Suisses se passionnèrent autant que pour le side-car. Plus rare encore le sport où les Helvètes réussirent à s'imposer sur le plan mondial. Cette spécialité quelque peu saugrenue, il faut bien l'admettre, n'est pas en passe de disparaître. Si en 1978, Rolf Biland obtient la plus haute distinction, combien de jeunes sont en mesure de lui succéder ? Le Jurassien Jean-François Monnin, le Vaudois Gérald Corbaz ou encore le St-Gallois Bruno Holzer assurent déjà la relève de ce sport qui, et nous sommes particulièrement heureux de le constater, n'a pratiquement plus occasionné d'accidents graves parmi cette nouvelle génération, preuve de la maturité de ses émules.

Grogg : son cinquième titre

Nous n'aurions pu évoquer l'histoire du side-car de motocross aussi longtemps que celle de la route. En effet, cet engin est utilisé en motocross depuis peu, et le championnat d'Europe consacre un champion depuis 1971. Moins sophistiqués que leurs frères utilisés en vitesse, robustes, à l'épreuve de tous les coups, ces engins sont munis de moteurs Norton, Yamaha ou Honda alésés jusqu'à 1000 cmc, limite supérieure de la cylindrée. Cette discipline est une affaire de Nordiques, faisant apparaître à son palmarès des Suédois, des Hollandais, des Anglais, mais surtout des Suisses. Le plateau d'une manche comptant pour le championnat d'Europe ne compte pas moins d'un bon tiers d'Helvètes, et ce depuis plusieurs saisons. Hormis 1971 qui vit la victoire des Hollandais Lubbers et Notten, ainsi que l'année 1975 où Grogg et Graber devaient céder pour deux points le titre à Van Heugten et Steenbergen, le Soleurois Robert Grogg, aujourd'hui âgé de 30 ans, a sans conteste dominé ce championnat d'Europe. En remportant de haute main la première manche de l'épreuve suisse qui se déroulait à Wohlen, il y a une dizaine de jours, Grogg et son passager Hüsser remportent leur cinquième victoire de la spécialité, tenant en échec non seulement les étrangers, mais de nombreux Suisses qui n'attendent que le moment de prendre la relève.

F. Marchand

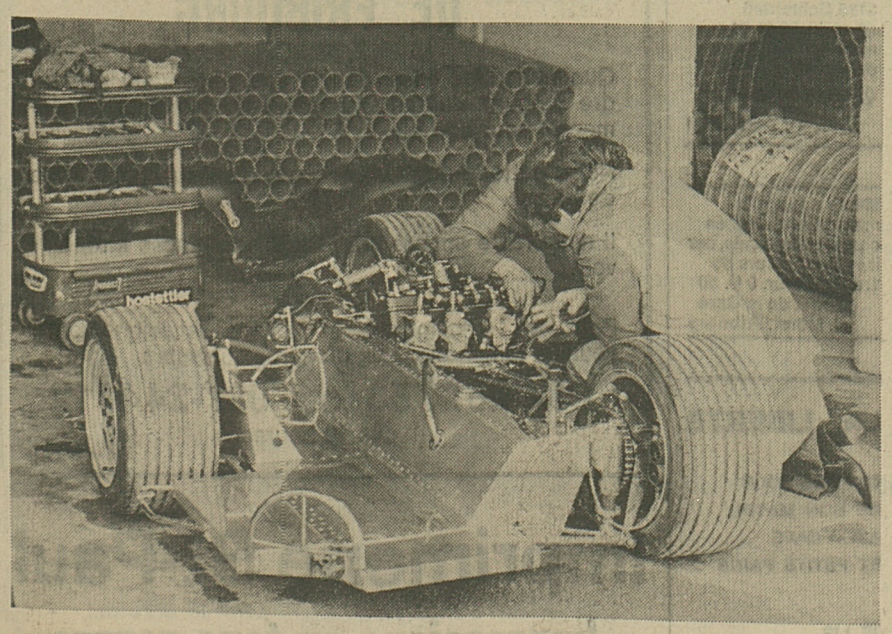

Le side-car Segmaz construit par Eric Vuagniat n'a rien à voir avec un side-car de route.

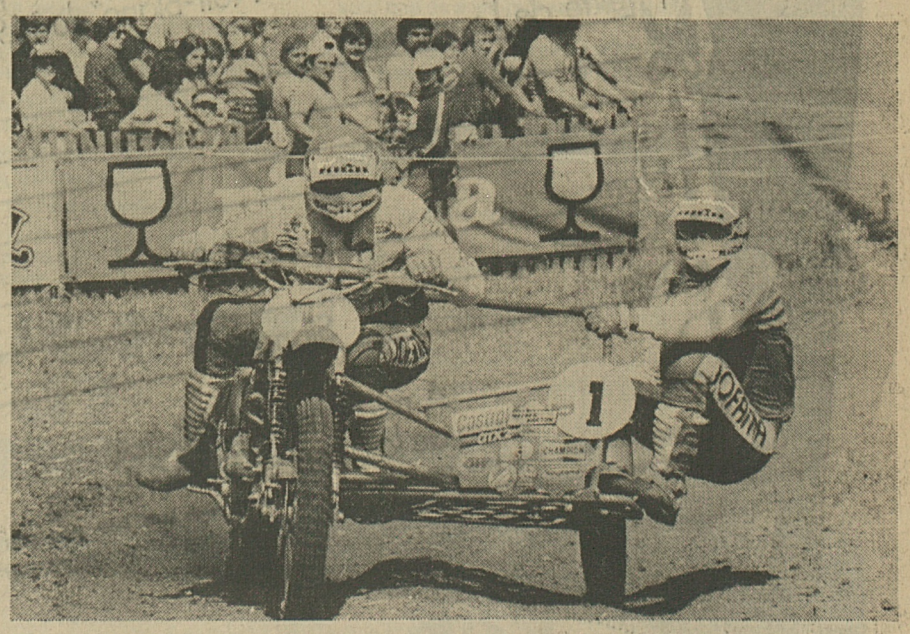

Grogg et Hüsser, champions d'Europe pour la cinquième fois.

PREMIER DISCOUNT EN SUISSE DEPUIS 25 ANS!

Eschenmoser

Le plus grand choix! Connu pour nos prix imbattables! Service après vente!

TV
Radio
Hi-Fi
Photo
Articles ménagers
Machines à calculer
Montres électroniques

Grandes semaines démonstration

BRAUN
NIZO

4.9.-16.9.78

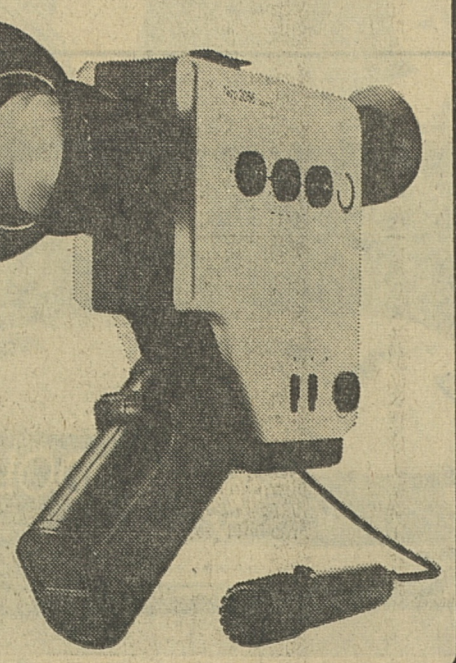

Un spécialiste sera à votre disposition pour vous montrer le grand Programme de

BRAUN
NIZO

23/8/5B

SUR TOUS LES PRIX CATALOGUES
Depuis 25 ans ensemble
environ 25% RABAIS moyen

1700 Fribourg
28, rue de Lausanne
Tel. 037/22 31 66

25 ANS JUBILÉ

QUE FAIRE LORS D'UN DÉCÈS ?

Le communiqué paru sous ce titre dans ces colonnes du jeudi 20 juillet vous aura certes incité à vous interroger sur le « Qu'adviendra-t-il si je venais à manquer ? ». En effet, lorsqu'un décès survient dans une famille, les survivants désemparés ont le plus souvent grand peine à remplir toutes les formalités requises.

Ces lignes mentionnaient qu'une compagnie d'assurances avait établi un guide contenant toutes les informations voulues.

Si cette brochure est susceptible de vous intéresser, il vous sera facile de l'obtenir gratuitement et sans engagement auprès de

VITA
Compagnie d'assurances sur la vie, Agence générale de Fribourg, Jean-Marc Thiémard, Pérolles 5, 1700 Fribourg. ✆ 037-22 28 59.

81-255

VITA L'assurance qui créa le Parcours-VITA

OCCASIONS

TOYOTA CELICA	1600 ST	démonstration		15 500.—
TOYOTA CELICA	1600 ST	1973	74 000 km	7 000.—
TOYOTA CELICA	1600 ST	1972	76 000 km	6 500.—
TOYOTA COROLLA	1200	1976	34 000 km	7 800.—
TOYOTA COROLLA	1200	1976	60 000 km	6 800.—
TOYOTA COROLLA	1200	1974	57 000 km	4 900.—
TOYOTA COROLLA	1200	1974	65 000 km	4 400.—
TOYOTA COROLLA	1200	1973	45 000 km	4 100.—
TOYOTA COROLLA	1200	1973	65 000 km	4 000.—
TOYOTA COROLLA	Liftback	1978	700 km	11 000.—
VW GOLF L		1976	52 000 km	7 400.—
MINI 1000		1973	80 000 km	3 000.—
MINI 1100	Spécial	1978	7 000 km	7 500.—

AUTOMOBILES

ANDRE WOLF

AGENCE TOYOTA POUR LA GRUYERE
Rue de Vevey 50 - 1630 BULLE - ✆ 029-2 73 28
ECHANGES — CREDIT

17-12604

Noir Blanc

Dès le 14 septembre, Noir Blanc publiera dans chaque numéro des petites annonces à la ligne groupées sous la rubrique

EN VRAC

A l'occasion de ce lancement,

TOUTES LES petites ANNONCES SERONT gratuites

dans les éditions des 14 ET 28 SEPTEMBRE.

Pour bénéficier de cette aubaine, il vous suffit de retourner le Bulletin de transmission ci-dessous ou de téléphoner à Publicitas tél. 037/22.14.22.

7 RUBRIQUES AU CHOIX :

à vendre
on cherche
autos-motos-vélos
IMMOBILIER
offres d'emploi
DEMANDES D'EMPLOI
DIVERS

Bulletin de transmission pour une petite annonce gratuite dans "Noir-Blanc" du 14.9 ou du 28.9

Texte de l'annonce:

Nom: Prénom:

Adresse:

Date: Signature:

A retourner à Publicitas, 2 rue de la Banque, 1700 Fribourg

PeRrIArd

OCCASIONS SURES

MERCEDES 280 automatique
mod. 1972
DATSUN 240 Z coupé
mod. 1973, 60 000 km
FIAT 238 combi
mod. 1974
FIAT 128 1300 CL
mod. 78, état de neuf
FIAT 128 1100
mod. 1975
SIMCA 1100
expertisée, mod. 1973, Fr. 2300.-
RENAULT 12 TS
mod. 1975
TOYOTA Crown automatique
mod. 1972, Fr. 3000.—
LADA 1200
mod. 1974, Fr. 3000.—
FIAT 124
mod. 1970, expertisée Fr. 2500.—
MERCEDES 220 S
mod. 1957, expertisée Fr. 8000.—

Echange et acompte possibles.

Marcel Boschung
Dép. automobiles
3185 Schmitten
✆ (037) 36 01 01
hors des heures de travail
✆ (037) 44 17 14

17-1701

CITROËN - VEVEY
GARAGE DU MONT-PELERIN SA VEVEY
✆ 021-52 88 52

CITROËN CX 2400 Pallas	1977
LANCIA 1800, 4 portes	1973
CITROËN DS Break 23	1974
MORRIS MINI 1275 GT	1976
CITROËN GS Club 1220	1974
SIMCA 1100 Spécial	1971
CITROËN DSuper, 5 vit.	1975
CITROËN fourgon HY	1972

Echange - Expertise - Facilités

22-16498

MAJORETTES DE LA VILLE DE FRIBOURG

Quelles jeunes filles, dès 12 ans, aimeraient apprendre à jouer du tambour avec un moniteur expérimenté, pour son plaisir ?

Notre batterie-anglaise est actuellement championne de Suisse.

Il nous reste encore une dizaine de places à repourvoir.

Pour les inscriptions et autres renseignements, veuillez téléphoner aux numéros suivants :

037-26 27 50 ou 037-24 40 12
dès 19 heures

17-1901

Même nos petits menus sont soignés comme les grands, car ils sont toujours de 1re fraîcheur. 9 fr. 50
Buffet de la Gare
R. Morel, Fribourg

LA LIBERTÉ

CHAQUE JOUR DE BON MATIN, AVEC CAFÉ ET PETITS PAINS

JE LIS LA LIBERTÉ

Imprimerie St-Paul

Impressions en tous genres

BUFFET DE LA GARE FRIBOURG

— Vous connaissez la restauration...

— Vous cherchez une occupation à plein temps ou à temps partiel...

Alors, vous êtes la

dame de buffet
serveuse
fixe ou extra

serveuse
de restaurant

que nous souhaitons engager.

Nous vous suggérons de passer à notre bureau et nous vous ferons part des avantages qui pourraient être les vôtres.

Roger Morel
Buffet de la Gare CFF
✆ 037-22 28 16

17-668

Hôtel de la Rose

Place Notre-Dame
1700 FRIBOURG
✆ 037-22 06 67

cherche pour date d'entrée immédiate ou à convenir

SOUS-CHEF de cuisine
CHEF DE PARTIE
COMMIS DE CUISINE
CHEF DE RANG
(sommelier(ère) pour restaurant français)
PORTIER
CASSEROLIER
GARÇON DE BUFFET
FEMME DE CHAMBRE/ LINGÈRE

Suisses
ou avec permis de travail

Prendre contact par téléphone, se présenter le matin entre 10 h et 11 heures

17-653

Commerce de la place
engagerait
de suite ou à convenir un jeune

MAGASINIER-LIVREUR

avec permis de conduire.

Prière de téléphoner le matin entre 8 et 9 heures
au ✆ 037-22 23 35

17-1700

ON CHERCHE

un employé agricole

S'adresser au

✆ 037-26 11 96

17-27695

Nous cherchons

MECANICIEN
AIDE-MECANICIEN

pour la fabrication
(travail très varié)

Noesberger & Cie
rte St-Nicolas-de-Flue 6b
1700 Fribourg
✆ 037-24 03 05

17-1700

---

michel

Le centre de matériaux de construction au centre de Fribourg

A. MICHEL SA
Bureaux et dépôts, Rte des Arsenaux 12
1700 Fribourg 5 Tél. 037 22 34 61

Ouverture de l'exposition:
du lundi au vendredi de 09.00 – 12.00 h
et de 14.00 – 18.00 h.

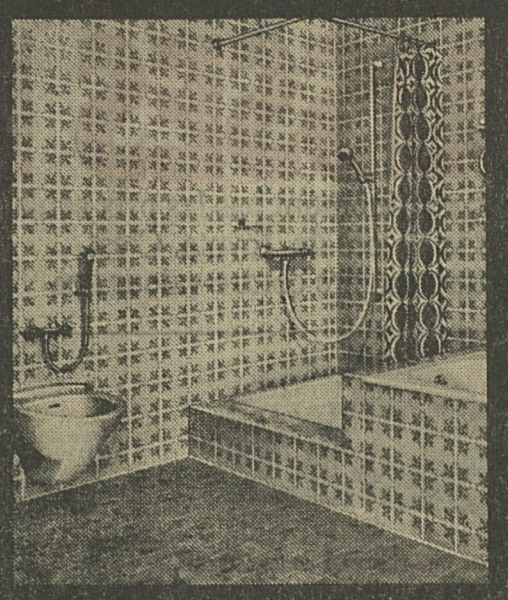

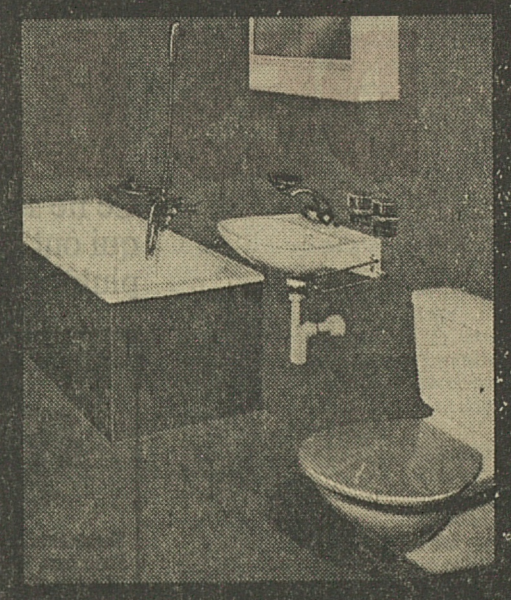

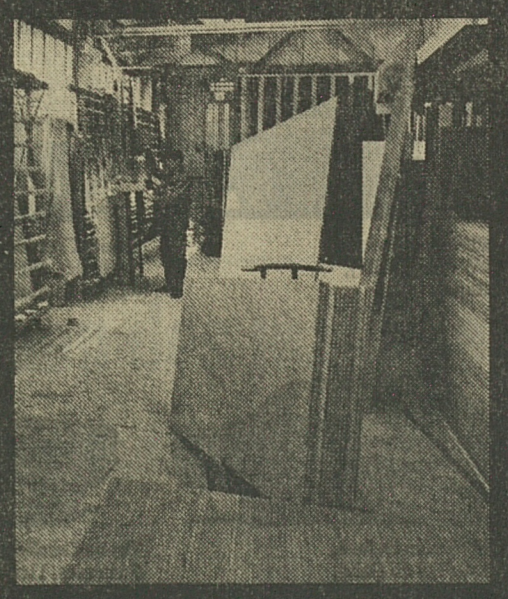

Nous vous faisons découvrir ici par l'image une petite partie de notre exposition permanente, située à 3 minutes de la gare, P disponible. 157

BON Je désire une documentation et vos conseils sans frais et sans engagement pour: salles de bain ☐ appareils sanitaires ☐ bois ☐ (désigner d'une croix ce qui convient)

LL

Nom

Adresse

NP/Lieu

Envoyer à: A. Michel SA, Rte des Arsenaux 12, 1700 Fribourg 5

NOUVEAUTÉS

Par le Christ Notre Seigneur

Prières choisies et classées par René MOURET

Sélection raisonnée de prières brèves ou oraisons. Livre à buts multiples : pratique, didactique, dynamique, créatif, ecclésial.

Livre relié de 200 pages, 20,5 x 20,5 cm **Fr. 26.10**

Dossier Jésus, recherches nouvelles

En collaboration : G. Bessière, J.-P. Jossua, A. Lion, M. Pinchon, etc.

Ce livre ouvre un champ nouveau, il essaie des méthodes nouvelles, il sollicite des consciences contemporaines.

174 pages **Fr. 19.65**

Vivre Dieu

de Marc JOULIN o.p.

Face à l'indifférence du paganisme du XXe siècle, et malgré les querelles toujours renaissantes dans l'Eglise, toujours est à chercher l'unique nécessaire, en deux mots : Vivre Dieu. **Fr. 19.10**

Huit fois heureux : les Béatitudes

Commentaires spirituels sur les Béatitudes réunis et présentés par l'équipe « Lectures chrétiennes pour notre temps », édité par l'Abbaye d'Orval. **Fr. 23.20**

Refaire l'Eglise de toujours

Fernand PORTAL, textes présentés par Régis Ladous

Il s'agit de textes d'un disciple de saint Vincent de Paul, lazariste et apôtre de l'unité des chrétiens. Ils nous livrent les points forts de sa spiritualité et l'essentiel de ses intuitions. **Fr. 20.15**

Prières bibliques en Eglise

Lucien DEISS c.s.sp.

Nouvelle édition, sensiblement augmentée et améliorée des « Prières bibliques ». **Fr. 23.70**

Librairie St-Paul, Pérolles 38, 1700 FRIBOURG

Le Vieux-Comté, 11, rue de Vevey, 1630 BULLE

La Nef. 10, avenue de la Gare, 1003 LAUSANNE

Un utilitaire «Grand Volume» avantageux et pratique.

Peugeot J7

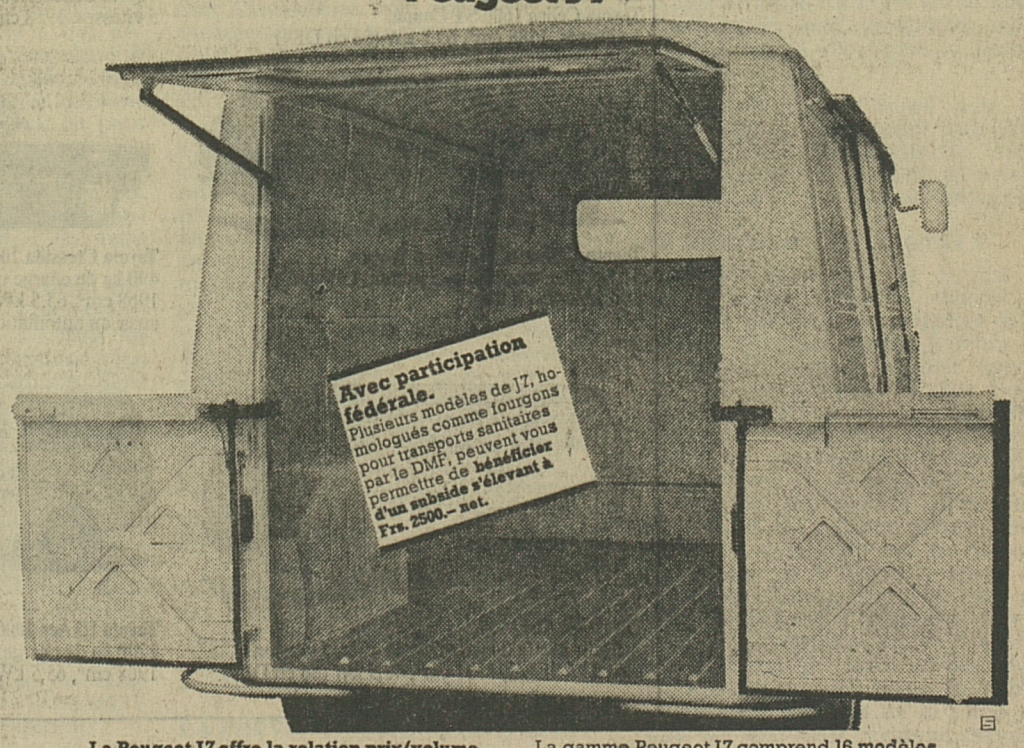

Le Peugeot J7 offre la relation prix/volume de chargement la plus avantageuse dans la catégorie de 2,5 à 3,5 tonnes.

Ses dimensions intérieures sont idéales. Le fait que vous transportez votre marchandise plus économiquement et avec moins de fatigue est dû:

- à la hauteur utile de 1,825 m = permettant la position debout sans effort
- au plancher de chargement surbaissé: 0,36 m en charge, 0,50 m à vide
- au plancher plat grâce à la traction avant.
- aux portes avant coulissantes = meilleure accessibilité au poste de conduite et au marche-pied très bas.

La gamme Peugeot J7 comprend 16 modèles de base, charge utile élevée de 1400 – 1800 kg, ainsi que de nombreuses possibilités d'adaptation.

Renseignez-vous auprès de votre agent Peugeot ou envoyez-nous ce coupon:

COMETAR CREDIT LEASING

PEUGEOT J7

Je désire recevoir une documentation sur la J7

Nom:

Adresse:

NPA/Lieu: L 1

A envoyer à: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31

Et voici la preuve que même des annonces aussi petites sont lues.

TOYOTA ANNONCE LA PLUS SURPRENANTE DES BAISSES DE PRIX

Ce ne sont certainement pas les prix seuls qui ont fait le succès de Toyota. C'est plutôt l'extraordinaire contre-valeur toujours offerte à ces prix. Aussi est-il pour le moins surprenant que Toyota soit encore parvenu à procéder à des baisses sensibles.

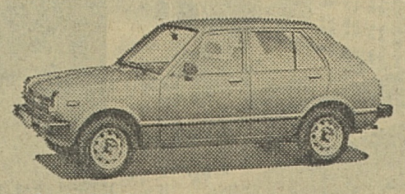

Toyota Starlet 1000,
5 vitesses, 5 portes, ou 4 vitesses, 3 portes, 993 cm³, 34,6 kW (47 ch DIN)

Toyota Corolla 1200 Sedan Deluxe,
4 portes, 1166 cm³, 41,2 kW (56 ch DIN), aussi en automatique
Toyota Corolla 1200 Deluxe,
2 portes, 1166 cm³, 41,2 kW (56 ch DIN)

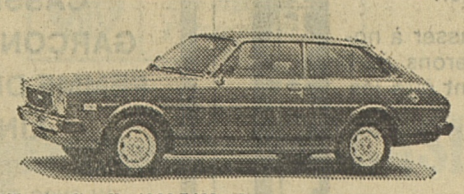

Toyota Corolla 1200 Liftback,
1166 cm³, 41,2 kW (56 ch DIN)
Toyota Corolla 1600 Liftback automatique,
1588 cm³, 55,2 kW (75 ch DIN)

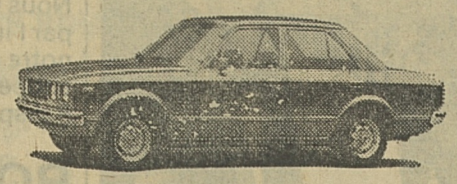

Toyota Carina 1600 Sedan Deluxe,
1588 cm³, 55,2 kW (75 ch DIN), aussi en automatique

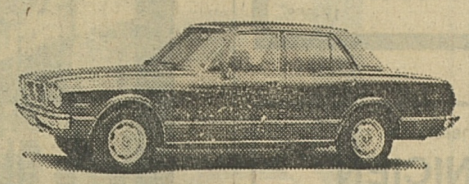

Toyota Cressida 2000 Sedan Deluxe,
5 vitesses, 1968 cm³, 65,5 kW (89 ch DIN), aussi en automatique

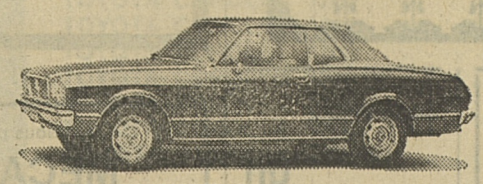

Toyota Cressida 2000 Hardtop,
5 vitesses, 1968 cm³, 65,5 kW (89 ch DIN), aussi en automatique

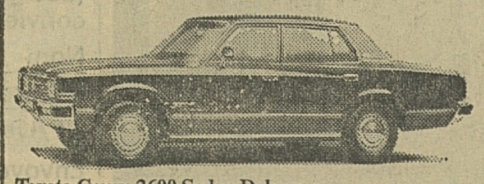

Toyota Crown 2600 Sedan Deluxe,
2563 cm³, 86,8 kW (118 ch DIN), aussi en automatique

Toyota Corolla 1200 Hardtop SR,
5 vitesses, 1166 cm³, 47,1 kW (64 ch DIN)

Toyota Corolla 1600 Liftback GLS,
5 vitesses, 1588 cm³, 63,3 kW (86 ch DIN)

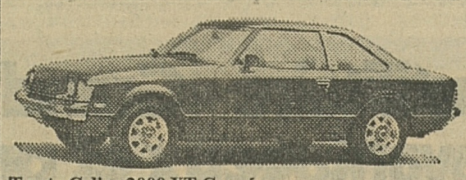

Toyota Celica 2000 XT Coupé,
5 vitesses, 1968 cm³, 65,5 kW (89 ch DIN), aussi en automatique
Toyota Celica 1600 ST Coupé,
5 vitesses, 1588 cm³, 63,3 kW (86 ch DIN)

Toyota Celica 2000 GT Liftback,
5 vitesses, 1968 cm³, 86,8 kW (118 ch DIN)
Toyota Celica 2000 ST Liftback,
5 vitesses, 1968 cm³, 65,5 kW (89 ch DIN)

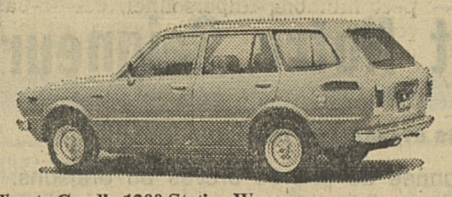

Toyota Corolla 1200 Station Wagon,
455 kg de charge utile, 5 ou 3 portes, 1166 cm³, 41,2 kW (56 ch DIN)

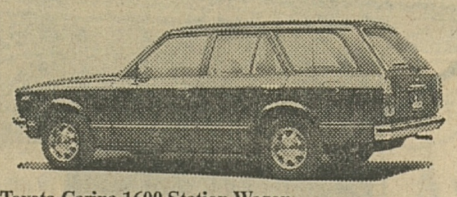

Toyota Carina 1600 Station Wagon,
510 kg de charge utile, 5 portes, 1588 cm³, 55,2 kW (75 ch DIN)

Toyota Cressida 2000 Station Wagon,
490 kg de charge utile, 5 portes, 5 vitesses, 1968 cm³, 65,5 kW (89 ch DIN), aussi en automatique

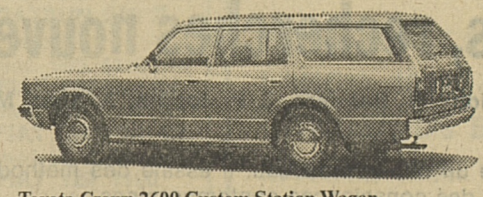

Toyota Crown 2600 Custom Station Wagon,
535 kg de charge utile, 5 portes, 2563 cm³, 86,8 kW (118 ch DIN), aussi en automatique
anche con cambio automatico

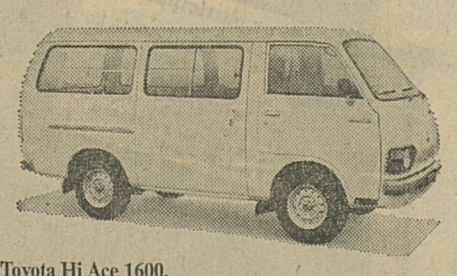

Toyota Hi Ace 1600,
A partir de 1000 kg de charge utile, 5 versions, de 3 à 24 places, 1587 cm³, 48,5 kW (66 ch DIN).

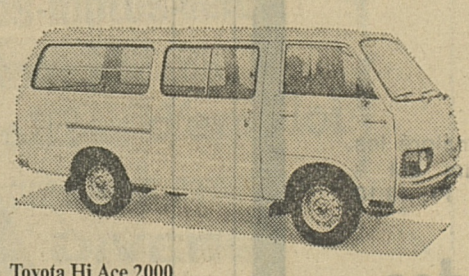

Toyota Hi Ace 2000,
1200 kg de charge utile, 2 versions, de 3 à 26 places, 1968 cm³, 65,5 kW (89 ch DIN)

Toyota Dyna,
4 versions, de 3 à 6 places, 5 vitesses, 1994 cm³, 58,9 kW (80 ch DIN), permis tourisme

Toyota vous promet: La meilleure qualité. Un équipement complet. Une grande fiabilité. Un maximum d'économie. Un minimum de frais d'entretien. Une parfaite maturité technique. Une haute valeur de reprise. Et 3 ans de multigarantie. C'est la somme de tout cela qui explique le succès de Toyota. Livrez-vous donc à une comparaison, point par point, et vous saurez pourquoi:

3 ANS MULTI GARANTIE

IL N'Y A TOUJOURS PAS PLUS AVANTAGEUX QUE TOYOTA!

Voilà ce qui fait notre succès.
Rendez-vous vite à votre agence Toyota.
Vous avez tout à y gagner.

Pour tout renseignement sur le Multi-Leasing Toyota avantageux pour les entreprises et les particuliers, téléphonez au 01/52 97 20.

Toyota SA, 5745 Safenwil, 062/67 93 11

TOYOTA

3 ANS DE MULTIGARANTIE

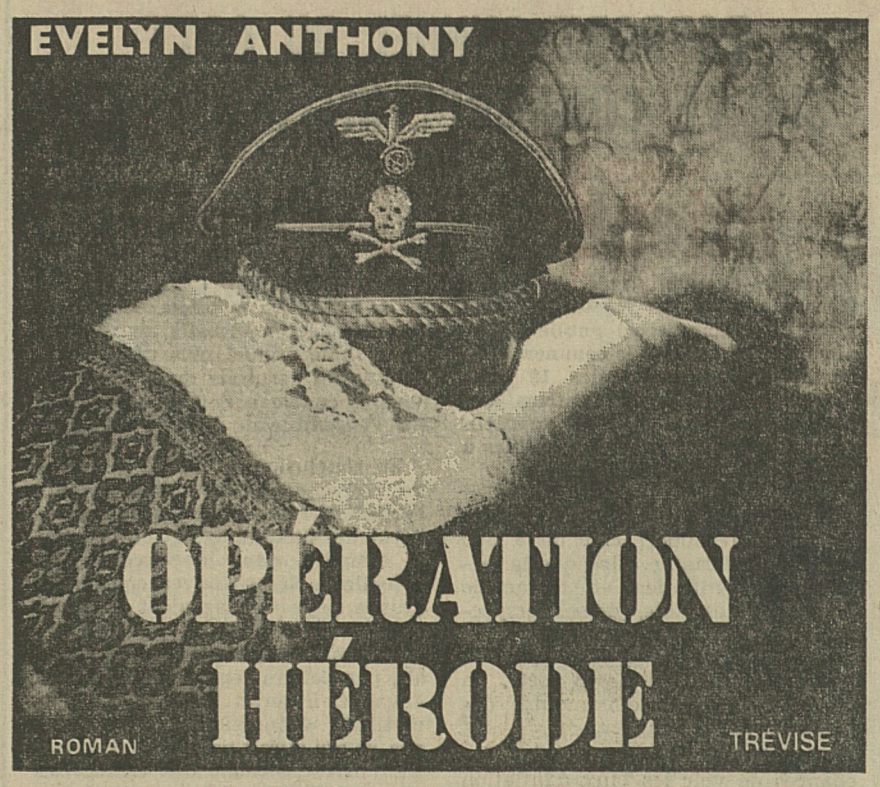

118

— J'espère que rien ne paraîtra dans les petits journaux ? Au point où nous en sommes, des articles à sensation seraient déplorables.

— Le Frankfürter Allgemeine Zeitung. Très respectable. La presse étrangère s'en fera l'écho, bien entendu.

— J'aurai grand plaisir à lire ces proses.

Un sourire erra sur ses lèvres, disparut.

— ... J'ai toute confiance en vos talents, Herr Kopner. Si vous parvenez à manœuver dans le sens voulu par notre parti, votre avenir politique est assuré. Vous avez ma parole.

Kopner inclina le buste; il est difficile de saluer assis, mais il y parvint.

— Servir mon pays est mon seul souci, dit-il. Pendant toute ma vie, j'ai subi la honte, essuyé des reproches, refusant néanmoins de renier ma fierté d'être Allemand. Il est temps de voir les événements de la guerre sous leur vrai jour. Dans un esprit de vengeance et sans rencontrer d'opposition, on s'est acharné depuis des années à poursuivre des hommes dont le seul crime est d'avoir défendu leur pays. L'acquittement de Minden, ou même le fait de surseoir aux poursuites, suffirait peut-être à mettre fin à ces procès. Une rebuffade aussi, à l'adresse de ceux qui s'en font les champions. Il est temps de cesser de nous aplatir devant le monde, de renier notre passé. Ce qui arriva à Saint-Blaize ne fut qu'une opération militaire, une prétendue atrocité qui, par le fait, n'eut pas lieu; on diffame les Allemands alors que les collaborateurs et ceux qui s'engraissaient à leurs dépens passent pour des héros. Après ce procès, il n'y aura plus de héros. Je me charge de Madame de Cordant et de son témoignage. Laissez-moi faire.

— Nous comptons sur vous, Herr Kopner, dit le vieillard doucement. Et maintenant, allons déjeuner.

Située dans la partie ancienne de la ville, la prison de Bonn était construite en pierre sombre. On y accédait par des portes actionnées électriquement, des policiers armés montant la garde. Venu chercher Louise à neuf heures, Kopner n'avait cessé, pendant le court trajet, de lui expliquer qu'elle trouverait Minden très changé. Le ton de sympathie l'agaça, comme s'il la préparait à une réunion qui, par sa nature même, ne pouvait qu'être pénible. Sans le dire, il laissait entendre que sa liaison avec Minden avait dû se prolonger au-delà de l'incident unique reconnu par elle. Sa gêne se transforma en terreur lorsqu'ils franchirent la porte, Kopner ayant été aussitôt reconnu et reçu. Ils se trouvaient dans l'enceinte même de la prison, à l'atmosphère oppressante, à l'aspect minable, impersonnel, cul-de-basse-fosse pour l'esprit comme pour le corps. Des portes encore, électriquement actionnées, des gardiens aux visages rébarbatifs vêtus d'uniformes gris-vert, lui rappelant affreusement d'autres hommes connus des années auparavant, avec la même expression autoritaire. On les introduisit ensuite dans une petite pièce, meublée simplement d'une table et de deux chaises, éclairée par des lampes à incandescence. Des murs peints en bleu ardoise, l'effet général réfrigérant et métallique. Elle dit à Kopner :

— Quel horrible endroit ! Depuis combien de temps est-il là ?

— Depuis deux ans.

Il lui souriait avec douceur. Elle songea soudain que cet homme aimable, fort cultivé, ne trouvait rien de choquant à cette cage de pierre où d'autres hommes, ses semblables, étaient enfermés. Un gardien ouvrit la porte, échangea quelques mots avec Kopner; lorsqu'il revint, un instant plus tard, il apporta une troisième chaise.

— Asseyez-vous, dit Kopner. On va le chercher.

Louise s'assit; la chaise, en bois, était dure. Inconsciemment, elle serra son sac avec trop de force, et attendit l'ouverture de la porte. Lorsqu'elle s'ouvrit, elle ne reconnut pas l'homme qui entra, suivi d'un gardien. Il était de petite taille, alors que son souvenir lui rappelait un Heinz Minden grand, bien bâti. Il avait les cheveux gris, les yeux enfoncés dans les orbites. Kopner s'avança au-devant de lui, lui parla en allemand, puis en français.

— Voici Madame de Cordant qui est venue vous rendre service.

Louise se leva et ils s'approchèrent l'un de l'autre. Il la regarda en silence. Elle lui tendit la main, qu'il prit après un instant d'hésitation. Sa main était desséchée, tremblante.

— Vous ne devriez pas être ici, dit Heinz Minden dont la voix n'avait pas changé. Votre place n'est pas dans une prison.

Il lâcha sa main et s'adressa à Kopner.

— ... Vous n'auriez pas dû agir ainsi. Je l'ai dit à Ilse, je vous l'ai répété. Je ne veux pas que Madame de Cordant soit mêlée à cette affaire.

— Asseyez-vous, dit l'avocat. Madame de Cordant désirait venir, pour vous voir. En souvenir du passé.

Il s'écarta et fit semblant de lire une notice, affichée sur le mur, afin de les laisser seuls, dans la mesure du possible.

— Comment êtes-vous ? demanda Louise, enfin. Comment supportez-vous tout cela ?

— Asseyons-nous, dit Heinz Minden tranquillement. Je ne dispose que de vingt minutes; cette visite ne compte pas comme visite légale des proches. On est très regardant, pour les visiteurs.

Il secoua la tête, soudain; ses cheveux avaient beaucoup blanchi.

(à suivre)

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 464

Horizontalement : 1. Champignon. 2. Sortie. 3. La - Tien - SC. 4. Ems - XM - Pue. 5. Nier - Cabs. 6. Drap - Gris. 7. Rau - LS - Ara. 8. Il - Duel - Ai. 9. Noises. 10. Rais - Sage.

Verticalement : 1. Calendrier. 2. Amiral. 3. As - Seau - Ni. 4. Mot - RP - Dos. 5. Prix - Lui. 6. Item - Ses. 7. Gin - CG - Les. 8. Ne - Para - Sa. 9. Subira. 10. Nécessaire.

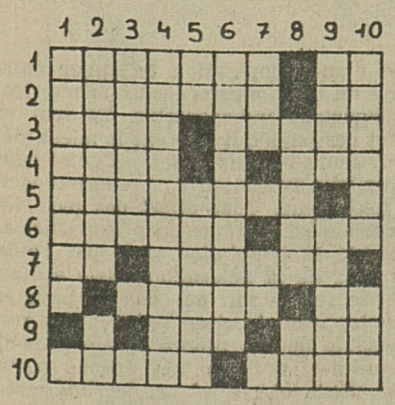

MOTS CROISES No 465

Horizontalement : Caquet - Divinité. 2. Instrument qui demande du souffle - Vers en préfixe. 3. Vieille ville - Disparition momentanée. 4. Ville catalane - Sur la Moselle. 5. Répandre de l'eau. 6. Longue durée - Sucre chimique. 7. Pronom - Madame turque. 8. Crosse de joueur de hockey sur glace - Est souvent premier. 9. Décore une moulure - Fait partie de la famille. 10. Immobilise un appareil - Adore aller au tapis.

Verticalement : 1. Benêt de la farce. 2. Grande usine - Convient. 3. Ras le bol. 4. Offensa Cérès et se dévora lui-même. 5. Participe passé - Arme tranchante. 6. Elle s'exerce sur quelqu'un ou quelque chose. 7. Liquide - Tout va bien. 8. Arbrisseau des garrigues du Midi - Indique une répétition. 9. Buffle sauvage d'Asie - Vieil élégant. 10. Fut capitale en Mésopotamie - Père de Monsieur Pipelet.

Le viol

Qu'est-ce qu'un viol ? La loi le définit comme le fait de contraindre une femme à subir l'acte sexuel hors mariage et ceci en usant de violence ou de menaces graves. La victime du viol aux termes de la loi est donc nécessairement une femme. (Un homme, mineur ou non, victime d'une contrainte sexuelle, ne pourra donc pas se référer à l'article 187 du Code pénal et dire « qu'il a été violé ». C'est l'article 188, réprimant l'attentat à la pudeur avec violence, qui protège hommes et femmes âgés de plus de 16 ans contre toute contrainte sexuelle autre que l'acte sexuel proprement dit accompli entre hommes et femmes). Ensuite c'est une femme qui n'est pas mariée avec l'auteur de l'infraction. Certes, les actes de violence graves, la contrainte (sexuelle ou non) exercés dans le cadre d'un mariage ne sont pas tolérés par le législateur. Ils seront punis, mais pas en tant que viol (en plus, ils constitueront une cause absolue de divorce).

La victime de viol est donc une femme et une femme non mariée avec l'auteur du viol à qui ce dernier aura fait subir l'acte sexuel proprement dit (et non pas une outrance sexuelle d'autre nature) contre sa volonté. Or, ce manque de volonté ne se devine pas : il doit être manifeste. La femme doit opposer une résistance à l'acte sexuel et la violence usée doit être de nature telle, qu'elle écarte, qu'elle paralyse cette opposition. La menace doit être assez grave pour effrayer la femme et la contraindre de céder.

Quels sont vos droits ?

Enfin, le viol est un délit intentionnel, ce qui implique un élément de volonté et un élément de conscience. Il faut l'avoir voulu et bien se rendre compte que c'est un viol que l'on commet et que l'on n'est pas simplement engagé dans un « débat amoureux un peu mouvementé » (comme disait un homme accusé de viol).

Il vous surprend, peut-être, que j'insiste sur ces détails. Tout ceci semble « aller de soi »... Or, il n'en est rien. Il suffit de lire les comptes rendus des procès de viol pour s'en apercevoir.

Les juges ont, parfois, la plus grande peine à déterminer si un acte sexuel accompli constituait un viol au sens de l'article 187 du Code pénal. Bien sûr, il y a les cas odieusement clairs : la victime est assaillie par un ou plusieurs inconnus et battue, ou menacée avec une lame de rasoir, obligée de subir l'acte sexuel, ou, ce qui constitue un cas aggravé de viol, elle est ligotée ou rendue inconsciente pour ne pas pouvoir résister.

Mais que dire des cas où tout survient entre familiers aux rapports pas tout à fait clairs ? Où la femme prétend qu'elle a été prise de force et où l'homme prétend qu'il a été provoqué et que le « semblant de résistance » qui lui fut opposé allait aussi dans le sens de cette provocation ? Faut-il que la femme résiste jusqu'à l'épuisement de ses forces pour qu'elle puisse prétendre d'avoir été violée ? Faut-il que l'homme fasse preuve d'une brutalité extraordinaire pour se rendre coupable de viol ?

C'est ici que les éléments constitutifs du viol que nous avons énumérés deviennent utiles pour la compréhension du problème. Il s'agit de violence, de l'usage de la force physique « plus intense qu'il n'est nécessaire dans les circonstances ordinaires de la vie » (comme la défini le jugement). Cette violence ne doit pas être nécessairement grave. Il suffit qu'elle réussisse à vaincre la volonté de la femme de se refuser. Il n'est donc pas absolument nécessaire pour la qualification de l'acte comme viol que la femme ait lutté jusqu'à la limite extrême de ses forces ou même qu'elle ait opposé une résistance physique (elle peut avoir réagi par des paroles, pleurs, supplications. La peur peut avoir paralysé ses forces, la crainte du scandale peut l'avoir réduite au silence. Il n'en demeure pas moins qu'elle a été violée).

La violence physique ne doit donc pas être forcément grave. Il en va autrement de la menace : celle-ci doit être sérieuse et grave pour qu'en y cédant la femme puisse être considérée comme violée.

En ce qui concerne les provocations, les résistances qui sont en fait des « encouragements », c'est un genre d'argument souvent entendu devant les tribunaux. Comme nous l'avons dit, le viol est intentionnel et conscient. Or, l'homme peut se prétendre inconscient du fait que la femme a résisté. Il peut, éventuellement, démontrer que le genre de paroles et de gestes qu'elle lui a opposés pouvait être interprété de plusieurs façons. L'on dira alors, qu'il bénéficie d'une circonstance atténuante due à une appréciation erronée des faits.

Portalis

La prévention des maladies de civilisation : un service de la Confédération s'y attache

Depuis quelques années, les Européens sont sensibilisés à la sauvegarde de la santé publique. En France se déroule actuellement une campagne d'information organisée par le Comité d'éducation pour la santé. En Suisse, on sait qu'une vaste opération intitulée « Battez-vous pour que batte votre cœur ! » a pour objectif d'informer en profondeur les populations de Nyon et Aarau, villes témoins auxquelles seront confrontées dans deux ans deux autres cités du pays afin de comparer les bilans de santé.

L'effort entrepris à travers les nations du monde industrialisé pour que diminuent, voire cessent les maladies dites de civilisation (obésité, cancer des fumeurs, alcoolisme, etc), s'il a commencé un peu tard — alors même que les données étaient en possession des experts depuis pas mal de temps — la régie fédérale des alcools l'a pour sa part pris à son compte il y a des décennies déjà. Pour ne pas remonter à l'adoption de la loi sur l'alcool (elle charge la régie d'une mission de sauvegarde de la santé publique), on peut citer, plus près de nous, le message du Gouvernement helvétique aux Gouvernements cantonaux, concernant l'emploi de la dîme de l'alcool pour la lutte contre l'alcoolisme, un message de mars 1967.

Déjà en 1948, le Conseil fédéral demandait aux cantons qu'ils augmentent, lors de la répartition de la dîme de l'alcool, leur aide aux institutions cantonales et nationales spécialisées dans la lutte contre le fléau. En 1967, le Gouvernement revient à la charge, indiquant aux cantons que les versements à ces institutions n'ont, dans l'ensemble, pas suivi l'augmentation considérable de la dîme. « Bien qu'il vous appartienne de décider de l'aide à accorder aux différentes institutions (réd. chargées de combattre l'alcoolisme dans ses causes et ses effets, de prévenir le fléau), nous nous permettons de vous recommander de consacrer à l'avenir une part plus importante de la dîme aux mesures préventives » lisait-on il y a dix ans dans le message fédéral.

LA PREVENTION PAR L'INFORMATION

Le Gouvernement ne se contentait pas d'inviter les cantons à accroître leurs efforts, il précisait les sources auxquelles apporter un concours financier. Non sans rappeler auparavant que, dans le domaine de la prévention, l'information sur les dangers de l'alcool joue un rôle essentiel. « A une époque, écrit le Conseil fédéral, où la consommation des boissons alcooliques, et partant l'alcoolisme, ont augmenté considérablement, nous estimons qu'il est de toute urgence de diriger les efforts dans ce sens. A notre avis, la dîme devrait être affectée avant tout à l'information sur les dangers de l'alccol. Les sommes destinées à cette tâche sont en effet beaucoup plus utiles à la lutte contre l'alcoolisme que, par exemple, des subsides pour soutenir des colonies de vacances, des soupes populaires, des associations féminines. L'information, motamment de la jeunesse, sur les dangers de l'alcool favorise davantage la lutte contre l'alcoolisme que l'encouragement de mouvements quelconques d'éducation populaire. Mais, outre l'information, la dîme doit également servir à appuyer, à titre de mesure préventive, d'autres efforts, tels que ceux consacrés à l'alimentation saine, l'installation et l'exploitation de cantines sans alcool sur les chantiers, de foyers populaires.

Pour que l'information et les autres mesures prophylactiques soient efficaces, elles doivent être adaptées aux besoins et aux exigences du public. Cela suppose la mise à disposition de moyens financiers supplémentaires.

LA PREVENTION... EN PRATIQUE

Outre l'emploi de la dîme de l'alcool (les cantons doivent affecter au moins le 10 % de leur part aux bénéfices de la régie des alcools à la lutte contre l'alcoolisme, ses causes et effets), d'autres activités de la régie vont dans le sens de la prévention :

- brochures et renseignements diffusés par le Service d'information de la régie
- expositions régionales (Comptoir de Martigny, par ex.) et nationales (Foire d'automne-Comptoir suisse, Lausanne) avec pavillons de dégustation, salle de cinéma, expositions de fruits, légumes et pommes de terre
- campagne « une pomme à la récréation » dans les écoles du pays
- ventes à prix réduit de fruits et pommes de terre (la régie encourage leur utilisation sans distillation) aux populations de montagne et personnes nécessiteuses
- informations destinées aux écoles ménagères, conférences aux groupements de consommatrices, démonstrations de préparation de mets dans le cadre d'une alimentation saine, etc.

SE BATTRE POUR LA SANTE

Comme on le voit, un service de la Confédération s'attache depuis longtemps à prévenir les maladies de civilisation en encourageant nombre d'institutions et surtout en leur apportant un concours financier. Si des messages gouvernementaux, tel celui de 1967 dont nous avons parlé tout à l'heure, constituent une intervention publique et claire en faveur de mesures à prendre et à développer, une foule d'actions concrètes auprès de milieux défavorisés, organismes spécialisés et de l'ensemble du public est à porter à l'actif de la régie des alcools. Un nom qui ne dit pas grand-chose à la plupart des gens, qui selon certains pourrait être plus sympathique (pourquoi ne pas l'appeler Administration des biens de santé ou Office de promotion de la santé publique, par ex.) mais cache un travail important, effectué toute l'année, en faveur des producteurs, utilisateurs et consommateurs (abusifs, irréfléchis et autres) de biens alimentaires.

C.R.

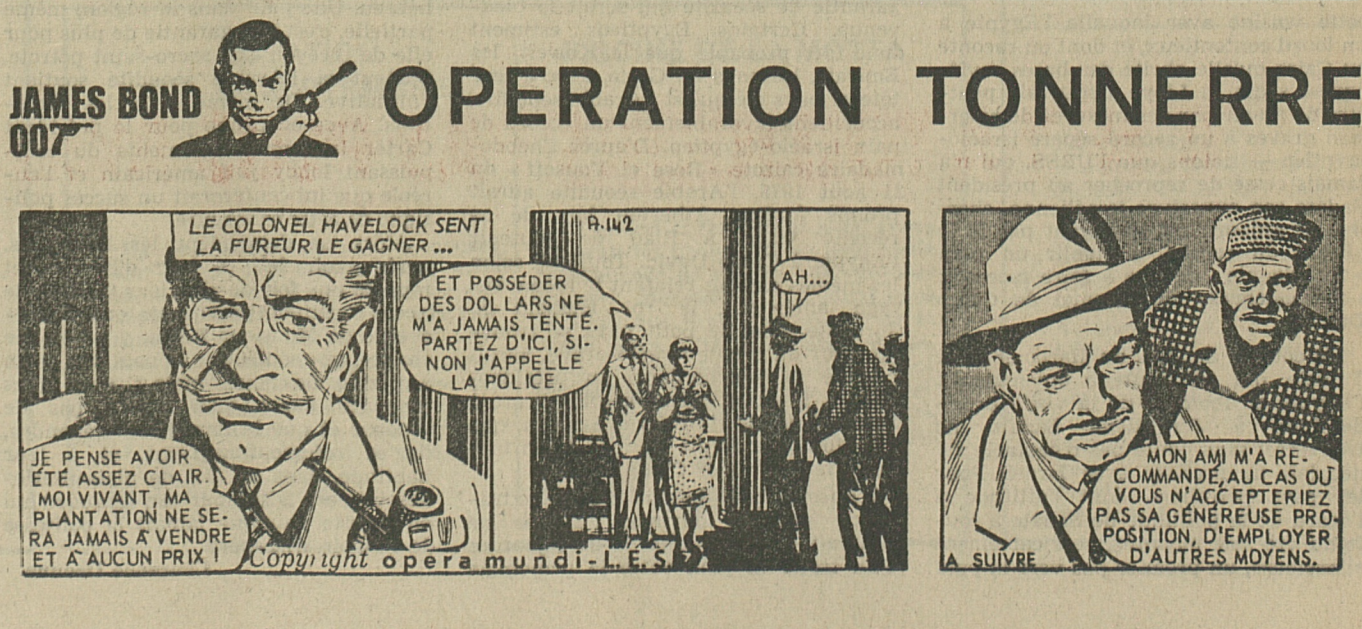

RHODESIE: DIX SURVIVANTS DE L'AVION ACCIDENTE ABATTUS PAR LES MAQUISARDS

Dix des dix-huit survivants de la catastrophe aérienne qui s'est produite dans le nord de la Rhodésie, dimanche soir, ont été abattus à bout portant par des maquisards nationalistes, a annoncé le commandement militaire rhodésien à Salisbury.

L'appareil, qui transportait 52 passagers et quatre membres d'équipage s'est écrasé à 20 km au sud du lac Kariba après que deux réacteurs furent tombés en panne.

Il est tombé dans une réserve africaine largement infiltrée par les maquisards de l'armée populaire révolutionnaire du Zimbabwe de M. Joshua Nkomo, coprésident du Front patriotique.

L'épave de l'appareil a été retrouvée hier matin après de longues heures de recherches.

Selon le communiqué militaire, « les comptes rendus des témoins prouvent que 18 passagers avaient survécu à l'accident et étaient sains et saufs à 17 h 45 dimanche (16 h 45 HEC).

» Parmi eux, cinq sont partis à travers le maquis pour obtenir de l'aide de la population locale. 13 sont restés près de l'appareil.

» Des terroristes sont arrivés peu après et ont ordonné aux survivants encore sous le choc de se lever. Les terroristes ont alors ouvert le feu avec des fusils d'assaut de fabrication communiste Kalatchnikov et dix des passagers, dont six femmes, ont été abattus ».

Les trois qui ont survécu au massacre seraient à l'hôpital de Kariba.

Le communiqué ajoute que les maquisards ont pillé l'appareil après le massacre. (Reuter)

JOSHUA NKOMO CRITIQUE VIVEMENT LE PRESIDENT NYERERE

Le dirigeant nationaliste rhodésien Joshua Nkomo s'en est vivement pris, hier, au président Julius Nyerere de Tanzanie à la suite des critiques émises par ce dernier sur la rencontre qu'il a eue, en Zambie, avec le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith.

Au cours d'une interview recueillie à Lusaka par la BBC, M. Nkomo, qui dirige conjointement le Front patrotique avec M. Robert Mugabe, a accusé M. Nyerere « d'ingérences » dans les affaires du Zimbabwe (le nom africain pour la Rhodésie) et indiqué que de nouvelles rencontres avec le chef du Gouvernement rhodésien n'étaient pas à exclure.

M. Nkomo a en effet affirmé qu'il espérait de nouvelles rencontres avec le premier ministre rhodésien, si celui-ci devait se déclarer prêt à remettre le pouvoir au Front patriotique. « Nous ne nous battons pas pour le plaisir de nous battre », a-t-il ajouté.

Répondant à M. Nyerere, qui a publiquement qualifié la rencontre Nkomo-Smith d' « inutile », le codirigeant du Front a souligné que le président tanzanien « n'a pas à nous dire ce que nous devons faire. Il n'est, en fait, même plus un président d'un pays de première ligne. Les pays de première ligne, ce sont le Mozambique, le Botswana, la Zambie et l'Angola, ce dernier faisant partie du groupe du fait qu'il a une frontière commune avec la Namibie ». (AFP-Reuter)

RAPPORT ANNUEL DU GATT SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Attention à l'inflation

Comme chaque année, le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) publie à Genève un rapport sur le commerce international au cours des 18 mois écoulés et sur ses perspectives. Les observations qu'il contient reposent sur les renseignements disponibles à la mi-août 1978.

Considérant les six premiers mois de 1978, le rapport conclut à une situation incertaine. Bien que la lutte contre l'inflation ait donné de nouveaux résultats, deux perspectives inquiétantes se dessinent :

— aux Etats-Unis, seul pays où l'expansion ait été assez forte, on assiste à une nouvelle montée des pressions inflationnistes ;

— en Europe occidentale, les chances de voir les taux d'inflation diminuer encore s'amenuisent. Au contraire : à la suite de l'accélération de la croissance de la masse monétaire, en 1977, il faut craindre une recrudescence de l'inflation.

Si tel était le cas, il faudrait s'attendre à de nouveaux changements dans les politiques monétaires et budgétaires. Ce qui fait peser une incertitude supplémentaire sur les plans d'investissement. Or la croissance de l'investissement est actuellement faible. Sauf aux Etats-Unis et en RFA. En revanche, le volume des échanges mondiaux augmente à un rythme annuel plus rapide (6 % d'après les résultats du premier semestre, contre 4 pour cent calculés sur l'ensemble de l'année 1977).

En conclusion, le GATT préconise de nouveaux efforts pour réduire l'inflation, efforts qui sont moins générateurs de chômage qu'on pourrait le craindre, dans les circonstances actuelles. « Si les Gouvernements des grands pays s'engageaient de façon crédible à rétablir la stabilité des prix dans les quelques années à venir, par paliers réguliers annoncés à l'avance, il serait difficile que l'incertitude économique ne s'atténue pas, ce qui aurait pour effet d'accroître l'investissement des entreprises et de faciliter ainsi la transition. Les risques que l'on encourt en faisant incontestablement de la stabilité des prix l'objectif prioritaire par excellence de la politique suivie sont faibles par rapport aux dangers de l'inflation chronique, de la propagation des politiques protectionnistes et de la dégradation croissante des relations économiques internationales qui en résultent immanquablement ». (ATS)

Iran: les manifestants lancent des fleurs aux soldats

Des manifestations ont rassemblé hier dans le calme des milliers de musulmans à Téhéran et dans plusieurs autres grandes villes du royaume pour marquer la fin du ramadan.

Dans la capitale, les manifestants ont lancé des fleurs aux troupes placées aux endroits névralgiques. « Vous êtes nos frères. Alors pourquoi tuez-vous nos frères », a scandé une foule évaluée à 20 000 personnes défilant dans l'une des principales artères de la ville. Submergés de fleurs, les soldats ont souri débonnairement.

Selon la presse, l'armée aurait été mise secrètement en état d'alerte dans tout le pays pour prévenir d'éventuels troubles. Hier en début de journée, aucun incident n'a toutefois été signalé. Radio-Téhéran annonce que la nuit dernière, plusieurs banques ont été mises à sac et incendiées pour d'eux d'entre elles dans le sud du pays.

Ces manifestations font suite aux émeutes sanglantes de ces dernières semaines dans les grandes villes qui se sont soldées par onze morts au moins ces quatre derniers jours. Elles constituent une démonstration impressionnante et pacifique de ferveur religieuse teintée de sentiments antigouvernementaux.

Les organisateurs de la manifestation de Téhéran brandissaient des pancartes critiquant le Gouvernement et préconisant le respect des principes de l'islam ainsi que des portraits de l'Ayatollah Ruhollah Khomeiny, principal chef spirituel des chiites iraniens exilé il y a quinze ans en Irak en raison de son hostilité envers le chah. « Nous souhaitons avoir pour chef l'Ayatollah, a déclaré au correspondant de l'agence Reuter un manifestant de Téhéran. (Reuter)

MOSCOU: MANIFESTATION ANTINUCLEAIRE ORGANISEE PAR UNE LIGUE AMERICAINE

Les sept Américains qui ont tenté de manifester hier après midi sur la place Rouge à Moscou font partie de la « Ligue de résistance à la guerre », dont le siège est à New York, et qui milite pour le désarmement nucléaire. Une manifestation semblable était organisée par ce mouvement au même moment à Washington.

Les manifestants ont été immédiatement interpellés, et l'arrivée immédiate de forces de police en uniforme et en civil semble indiquer que les autorités étaient au courant de la manifestation.

Dans la confusion qui a suivi, les correspondants étrangers qui filmaient la scène ou prenaient des photos se sont fait brutaliser par des civils qui se prétendaient « de simples passants ». Les correspondants du « Chicago Tribune » et des chaînes de radio américaines « ABC » et « CBS » ont notamment été interpellés pour avoir voulu filmer la manifestation. Les correspondants étrangers se sont une fois de plus étonnés de voir les policiers en civil s'en prendre à leurs appareils photographiques alors qu'eux-mêmes n'hésitaient pas à photographier les journalistes présents.

De nombreux touristes étrangers et des Soviétiques sortant du grand magasin « Goum » ont assisté en silence à la scène inhabituelle qui se déroulait sous leurs yeux avant d'être fermement invités à circuler par les forces de la police.

M. Jerry Coffin, 33 ans, qui dirigeait le groupe de sept personnes arrivé samedi à Moscou dans le cadre d'un séjour touristique, a déclaré avant ces incidents : « Nous avons manifesté contre notre propre Gouvernement pour le désarmement nucléaire, maintenant nous manifestons contre l'URSS ». (AFP)

● **La première des émissions de « La voix libre de la Corse » (A voce libera di Corsica), aura lieu ce matin, à 7 h 30 en modulation de fréquence.** C'est ce qu'ont annoncé au cours d'une conférence de presse clandestine, qui s'est tenue dans la nuit de samedi à dimanche dans la région d'Ajaccio, trois hommes masqués se présentant comme des « nationalistes corses ». (AFP)

GB: CONGRES ANNUEL DE LA CONFEDERATION DES SYNDICATS

FAIRE BLOC DERRIERE LE GOUVERNEMENT

La Confédération des syndicats britanniques « TUC », dont le 110e congrès s'est ouvert hier matin à Brighton, s'apprête à faire bloc derrière le Gouvernement travailliste en vue des prochaines élections.

Pour l'essentiel, la journée d'hier a été marquée par un discours du secrétaire général du syndicat des employés municipaux, M. David Basnett, qui est le président du « comité syndical pour une victoire travailliste ».

M. Basnett a appelé les délégués à reconnaître que seul le Parti travailliste est en mesure de faire une politique de progrès social, ce qui, selon lui, n'est pas le cas des « dirigeants tories assoiffés de pouvoir ».

M. Basnett a demandé que les profits tirés du pétrole de la mer du Nord soient utilisés pour la modernisation de l'industrie britannique. Et, faisant allusion aux conservateurs, il a ajouté : « On ne peut confier ces profits à un parti dont la responsabilité dans la dégénérescence de l'industrie britannique va maintenant de pair avec son désir d'utiliser les bénéfices du pétrole pour alléger la fiscalité, particulièrement pour les plus aisés ».

Toutefois, M. Basnett a dénoncé les « inégalités massives » qui persistent en Grande-Bretagne et il a demandé au Parti travailliste de s'engager à nouveau à œuvrer en faveur d'une société plus égalitaire.

Le discours de M. Basnett constitue, de l'avis des observateurs, un net encouragement pour le Gouvernement. Le premier ministre, M. James Callaghan, qui doit s'adresser cet après-midi au Congrès, en tiendra compte à coup sûr.

Toutefois, toujours de l'avis des observateurs, M. Callaghan devra faire preuve de diplomatie, dans la mesure où, avant l'ouverture du congrès, le Conseil général du TUC s'est prononcé contre une nouvelle limitation à 5 pour cent de la hausse des rémunérations. Il s'agit là d'un coup de frein à la politique de contrôle des salaires que le Gouvernement travailliste tente de rendre permanente.

1172 délégués assistent cette année au congrès du TUC. Ils représentent 122 syndicats ou fédérations syndicales. Selon le secrétaire général du TUC, la Confédération compte maintenant 11 865 390 affiliés, soit 350 000 de plus que l'an dernier. (AFP)

ARGENTINE : PROBLEME DES REFUGIES CHILIENS

Les quelque 200 réfugiés chiliens qui occupent depuis vendredi trois édifices à Buenos Aires pour protester contre la façon dont les traitent les Nations Unies et pour pouvoir quitter l'Argentine, ont demandé publiquement dimanche au président Jimmy Carter de leur permettre de se rendre temporairement aux Etats-Unis en attendant de pouvoir gagner d'autres pays.

Les réfugiés, qui ont précisé n'avoir « aucun grief contre le Gouvernement argentin », ont entamé une grève de la faim illimitée. Ils occupent un local des Nations Unies, la mission catholique argentine pour l'immigration et un hôtel près de la mission, dans le nord de la capitale. (AFP)

Conférence sur la coopération technique

LA SUISSE DESIRE DEFINIR DES VOIES NOUVELLES POUR VAINCRE LA PAUVRETE

Lors de la conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, le chef de la délégation suisse, M. Thomas Raeber, vice-directeur de la direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, du Département politique fédéral, a indiqué dans une déclaration qu'il s'agissait maintenant de définir des voies nouvelles pour vaincre la pauvreté et le sous-développement. Dans cet esprit, la Suisse a pris une part active aux travaux préparatoires à la conférence qui se tient à Buenos Aires du 30 août au 12 septembre.

La Suisse se déclare favorable à la coopération technique entre pays en développement (CTPD). Il faut en effet adapter la coopération technique pour exploiter au mieux les capacités disponibles, les connaissances des pays en voie de développement pouvant ainsi être mises au service des autres pays en développement. La CTPD reflète ainsi la nécessité d'un développement du système international d'aide mutuelle. Mais cela ne change rien à la volonté d'aide des pays industrialisés à laquelle la Suisse reste fidèle. La recherche d'une coopération technique entre pays en développement eux-mêmes reste pourtant indispensable. Ce sont en effet ces pays qui peuvent le mieux définir leurs besoins et les satisfaire pour bâtir leur avenir sur leur propre capacité technique. Tout effort des pays industrialisés implique donc la participation de la population visée par l'aide. Le chef de la délégation suisse a aussi insisté sur le fait que chaque pays en développement est en premier lieu responsable de son propre développement. et celui-ci doit en très grande partie être voulu et réalisé par les intéressés. Les pays industrialisés peuvent tout au plus faciliter ce développement.

La Suisse n'en reste pas moins prête à fournir sa contribution à la promotion de la coopération technique entre pays en développement, et en particulier à essayer d'obtenir des spécialistes et des biens en provenance d'autres pays en développement lorsque cela est nécessaire. (ATS)

L'EGYPTE ET LE SOMMET DE CAMP DAVID

(Suite de la première page)

cette voisine avec laquelle l'Egypte a un lourd contentieux, et dont on raconte au Caire qu'elle abrite des bases soviétiques, seule la Libye risquerait peut-être de réagir par des mesures de rétorsion graves à un accord séparé israélo-égyptien — notons que l'URSS, qui n'a jamais cessé de reprocher au président Sadate son ouverture israélienne, chercherait aujourd'hui, appuyant par là le « Front du refus », à établir un plan « anti-Sadate » destiné à faire face aux « conséquences » du sommet de Camp David...

Du côté du Soudan, du Maroc et de la Tunisie, qui ont soutenu ouvertement l'Egypte au moment de la visite présidentielle à Jérusalem, Sadate ne trouverait sans doute pas d'obstacle s'il décidait de pactiser avec Israël. Pour les pays pétroliers, dont l'attitude à l'égard de la politique de Sadate a toujours été soit modérée, soit carrément silencieuse, un premier pas vers la paix dans la région représenterait une garantie de sécurité qui serait la bienvenue. Certains Egyptiens estiment donc fort probable que le Koweït, les Emirats, les pays du Golfe, avec à leur tête ce pays clé qu'est l'Arabie séoudite, accueillent favorablement un accord de paix israélo-égyptien. D'après l'hebdomadaire cairote « Rose el Youseff » du 21 août 1978, l'Arabie séoudite aurait promis à Roy Atherton lors de sa récente visite à Riad de soutenir l'Egypte à Camp David. Toujours selon les mêmes sources relatant le même voyage américain, le roi Hussein de Jordanie, dont le petit pays se trouve au cœur du drame israélo-arabe, aurait « donné sa bénédiction » au président Sadate. Il aurait même confié encore à l'envoyé des Etats-Unis à Amman, que « la Jordanie ferait un pas important après le sommet de Camp David »...

L'Europe, pas besoin d'être extralucide pour le deviner, l'Europe ne pourrait que souscrire à la signature d'un traité de paix entre la principale puissance arabe voisine d'Israël et l'Etat hébreu. Une paix dans la région, même partielle, c'est une garantie de plus pour elle de recevoir son sacro-saint pétrole. Surtout si l'Arabie séoudite soutient l'initiative. De même pour les Etats-Unis. Avec en prime pour le président Carter les applaudissements du tout-puissant lobby juif américain et l'auréole que lui conférerait un succès politique de cette envergure.

Alors, se demandent les Egyptiens, après avoir fait ce tour d'horizon et rappelé une fois de plus leur inquiétude face à l'attitude provocante et intransigeante de Monsieur Begin, y a-t-il une chance, une seule, que la paix soit enfin à portée de notre main ? Puis, sans répondre parce qu'il n'y a pas de réponse et que le temps seul répondra, ils se réfugient souvent, et à leur habitude, dans un flot de plaisanteries désabusées. L'humour est aujourd'hui en Egypte plus que jamais la politesse de l'espoir désespéré.

Laurence Deonna

TURQUIE

Nouveaux incidents

Une nouvelle flambée de violence a eu lieu hier à Sivas (450 km à l'est d'Ankara), où des incidents provoqués apparemment par des extrémistes de droite avaient fait dimanche six morts et de nombreux blessés, apprend-on de source informée dans la capitale turque.

Des incendies ont été allumés dans deux quartiers de la ville par des groupes de terroristes armés de gourdins qui parcouraient les rues en criant : « Nous voulons la loi coranique », « Mort aux communistes ».

Les forces de sécurité dirigées par M. Irfan Ozavdinli, ministre de l'intérieur, ont pris en main le contrôle de la situation vers 14 h. (HEC). Cependant, la tension persiste dans la ville, où le couvre-feu est maintenu. (AFP)

● **Les deux mille cinq cents contrôleurs aériens français ont cessé hier à midi (heure locale, 11 h HEC) leur grève du zèle** qui a perturbé pendant onze jours le trafic aérien européen notamment en provenance ou à destination d'Espagne et de Grande-Bretagne. (AFP)

● **L'Union soviétique a reporté une série d'échanges scientifiques avec l'Australie** à la suite du refroidissement des relations entre Moscou et Canberra, déclarait-on hier de source autorisée. (Reuter)